MEMOIRES DES INTRIGUES DE LA COUR DE ROME, DEPUIS L'ANNÉ 1669...

Abbé Pageau



MEMOIRES DES INTRIGVES DE LA COVR DE ROME,

Depuis l'Année 1669. jusques en 1676.



Sur l'Imprimé

A PARIS,
Chez ESTIENNE MICHALLET, ruë S. Iacques, à l'Image S. Paul, proche la fontaine S. Severin.

M. DC. LXXVI.

16

TABLE
DES CHAPITRES.

PReface, où il est traitté
1. De l'esprit particulier de la Cour de Rome. page 1
2. La difference qu'il faut faire entre la Cour de Rome, & le saint Siege.
CHAP. I. Du Regne particulier de Clement X. Emile Altieri, & du Ministere du Cardinal Paluzzi Altieri. 14
CHAP. II. Intrigues du Cardinal Paluzzi Altieri pour les alliances de sa Maison, avec plusieurs Familles illustres de Rome, & principalement l'intrigue du Mariage de la Princesse Cesarini. 56
CHAP. III. Intrigues du Cardinal Paluzzi Altieri, dans la Promotion de divers Cardinaux. 107
CHAP. IV. Intrigues du Cardinal Paluzzi Altieri, avec les Princes & les Ministres. 153

La mort du Pape estant survenuë

dans le temps que l'Autheur se dispo-soit à continuer l'histoire des intrigues du Cardinal regnant Paluzzi Altieri, il s'est veu contraint à changer de discours ; C'est pourquoy il vous entretiendra dans le

CHAP. V. *De la conduite des Cardinaux, & des Ministres, & du pied sur lequel ils sont en Cour de Rome,* 239

Liste des Cardinaux. Premiere division suivant les diverses Factions en l'année 1676. 241

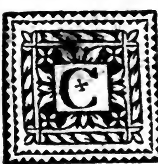
Seconde division des Cardinaux, 248

Fin de la Table.



PREFACE.

1. *L'esprit particulier de la Cour de Rome.*
2. *La difference qu'il faut faire entre la Cour de Rome, & le saint Siege.*



'EST une erreur grossiere de confondre les sentimens que l'on peut concevoir de la Cour de Rome, avec ceux que l'on doit avoir pour le saint Siege.

La Cour Romaine est une assemblée d'Ecclesiastiques; elle est composée du souverain Pontife, de soixante & dix Cardinaux, & d'une infinité de Prelats. Mais comme le souverain Pontife a des Etats temporels à gouverner, la plûpart des personnes qui l'approchent & le conseillent, ne s'attachent qu'à faire leurs propres affaires, & les siennes.

Ainsi il ne faut pas s'étonner si sa Cour agit par des principes humains,

& par les maximes d'une Politique purement Civile. De là viennent les pompes que la magnificence y étale, les biens que l'ambition y répand, & les thresors que l'avarice y amasse. De là, ces bassesses ausquelles la flaterie engage, cette médisance qu'une envie delicate coule adroitement, ces machines secrettes & politiques qu'une vengeance ingenieuse fait joüer: De là enfin, tout ce que le genie d'une Cour aussi fine que celle-là, trouve propre, ou pour se soûtenir, ou pour s'élever.

Mais il en est autrement du saint Siege : c'est un lieu, où reside le Successeur de S. Pierre, le Vicaire de Iesus-Christ, le Chef de l'Eglise Militante: c'est cet endroit de l'Arche, qu'on appelloit l'Oracle; c'est le thrône de l'Apocalypse, où les saints Vieillards assistent. La conduite en est toute divine, les maximes en sont toutes spirituelles, la fin en est toute surnaturelle. Le S. Siege est occupé par des hommes, mais ces hommes ne font rien d'eux-mêmes, & de leur propre genie, ils n'agissent que par l'Esprit de Dieu,

qui les guide, & qui les conduit dans toutes leurs démarches.

Ainsi que dans la suite des temps, la discipline se relâche, que les souverains Pontifes ayent, comme cela se peut, des dereglemens dans leurs actions, & des emportemens dans leur conduite particuliere : Ce que Iesus-Christ a promis à S. Pierre, sera toûjours immuable dans la conduite de l'Eglise ; *Cùm senueris, alius te cinget, & ducet quò tu non vis*: lors que Pierre sera vieil, c'est à dire dans les siecles avancez de l'Eglise, les Papes seront ceints par un autre, & ils seront conduits où ils ne veulent pas. Qui est cet autre qui les ceindra, & les conduire où ils ne veulent pas? C'est l'Esprit de Dieu qui les conduira par des détours si secrets & si cachez, que malgré leur resistance, leur foiblesse, ou leurs maximes, ils se trouveront bien éloignez de la fin qu'ils s'estoient proposée. Cela arrive assez souvent dans les Conciles, & dans les Conclaves, d'où l'on voit tel sortir Pape, qui à peine y estoit entré Cardinal; & tel en sortir Cardinal qui y estoit entré Pape.

Ainſi, toutes les deliberations du ſaint Siege, ſont autant d'Oracles de verité, que la paſſion ne peut alterer; tous les projets que l'on y forme, ſont autant d'idées parfaites de l'intelligence Divine, où la prudence du ſiecle n'a point de part; & tous les effets qui en ſuivent dans la pratique, ſont autant de marques de ſon infallibilité, dont tout le monde Chreſtien eſt édifié.

Voilà donc les differences qui ſont entre Rome & Rome même, c'eſt à dire entre la Cour Romaine & le ſaint Siege.

Cependant, il y a peu de perſonnes qui s'aviſent de les diſtinguer : ce qui eſt ſi veritable, que ſi vous parlez de Rome avantageuſement, comme d'un lieu de ſainteté, de verité, de Religion, & de pieté, d'abord les Heretiques, les Athées, & les mauvais Catholiques vous accablent indiſcrettement: ils vous remettent devant les yeux beaucoup de choſes, qui ne s'accordent pas avec la pureté du ſaint Siege. Si au contraire vous en diſcourez indifferemment, cóme d'une autre Cour,

c'est à dire, comme d'un lieu où la prudence du siecle, & la passion regnent: vous avez incontinent sur les bras les zelez indiscrets, & les gens interessez en cette Cour-là, qui vous taxent d'irreverence, ou d'irreligion.

Cela vient de ce que les uns & les autres confondent également, quoy qu'avec differentes fins, le saint Siege avec la Cour Romaine.

Pour moy, depuis le long sejour que ie fais en cette Cour-là, aprés avoir souvent cherché, d'où pouvoit naistre cette erreur aussi pernicieuse qu'elle est universelle, j'en ay trouvé trois principales causes.

La premiere est, que les mêmes personnes en qui reside l'autorité du saint Siege, ou en Chef, ou par écoulemẽt & participation, c'est à dire le souverain Pontife, les Cardinaux, & les Prelats, sont ceux-là mêmes qui composent la Cour Romaine. Ainsi quand le nom de Pape, de Cardinal ou de Prelat, vient sonner à nos oreilles, ou frapper nostre imagination, nous ne distinguons pas que les mêmes sont ou

Princes, ou Miniſtres, ou Courtiſans d'un Prince, qui ont des intereſts temporels auſſi bien que des ſpirituels à gouverner, & qui par conſequent peuvent avoir des principes, des maximes & des fins differentes, pour s'accommoder aux uns & aux autres.

On peut dire qu'il en va de cette erreur, en quelque façon, comme de celle qui a partagé les eſprits touchant l'Incarnation du Verbe. Parce que la même perſonne de Ieſus Chriſt étant Fils de Dieu, & Fils de l'Homme, pour n'avoir pas bien diſtingué les attributs & les operations des deux natures, les uns ont tellement reconnu la Divinité, qu'ils ont voulu détruire l'Humanité; & les autres l'ont tellement confeſſé Fils de l'homme, qu'ils ont nié qu'il fuſt Fils de Dieu.

De même, pour ne pas diſtinguer la Cour de Rome d'avec le ſaint Siege, parce que les operations de l'une & de l'autre ſubſiſtent dans les mêmes perſonnes, on tombe aiſément dans l'erreur, ou d'élever ces perſonnes-là au deſſus de tous les autres hommes,

ſans vouloir qu'ils puiſſent étre ſujets à ſe tromper ; ou de les abaiſſer tout-à-fait au rang des hommes, ſans leur attribuer rien qui puiſſe les diſtinguer d'avec eux : ce qui eſt également faux & pernicieux.

La ſeconde cauſe vient de ceux de Rome, qui affectent eux-mémes par une Politique aſſez avantageuſe à leurs intereſts, de mêler le ſpirituel avec le temporel : ils ſont bien aiſes que le monde ſe trompe à leur profit, & qu'on ſe laiſſe perſuader, que comme ceux qui gouvernent le ſaint Siege, ſont infaillibles dans les choſes de la Foy, ils ayent auſſi la même prerogative dans toutes les affaires les plus indifferentes.

Dans le temps que la ſainteté des Succeſſeurs de S. Pierre, a répondu au degré tres-ſublime où ils ſont élevez, ce qui eſt particulierement remarqué en ceux qui ont eſté détachez de tous intereſts ; le temporel a ſervi au ſpirituel : on a veu les Princes de la terre, mettre à l'envy l'un de l'autre leurs Couronnes & leurs Sceptres aux pieds

des Papes, ou faire gloire de les recevoir de leur main; recourir à leurs Oracles, pour affermir leurs loix; se dépoüiller même des Provinces, & des Estats entiers, pour accroistre le Patrimoine du saint Siege, & le rendre riche & puissant, comme on le voit aujourd'huy.

Mais lors que la sainteté & la vertu n'on plus eu la force de soûtenir cette grande Machine, la Cour de Rome a tenté de fois à autre de faire servir le credit qu'elle s'est acquis par le sang de tant de Martyrs, & par les saintes actions de tant de Heros de l'Eglise, pour soûtenir des interests purement temporels, ou pour accroistre sa grandeur: Et parce que la grande autorité qu'elle a, est plus fondée sur les sentimens que la Religion inspire, que sur les forces de l'Etat Ecclesiastique; ceux qui ont en main les clefs de saint Pierre, se prévalent aussi de cet avantage pour faire reüssir leurs projets, quoy qu'ils n'ayent bien souvent rien de commun avec les choses de la Foy, & de la Religion. Ce qui fait qu'on

confond aiſément les deliberations du ſaint Siege, avec celles de la Cour Romaine.

La troiſiéme cauſe eſt venuë des Heretiques, ils ont de tout temps affecté de ne diſtinguer point le ſaint Siege d'avec la Cour de Rome ; & cela pour autoriſer leur pretenduë Reforme, ſous pretexte de quelques relâchemens dans la diſcipline, ou dans les mœurs. Ils vous mettent à toute heure devant les yeux ; que telle & telle choſe s'eſt paſſée à Rome en tel temps, ſous tel & tel Pontife : Donc, concluent-ils ; l'Egliſe Romaine n'eſt pas la vraye Egliſe, & infaillible; donc elle n'eſt pas cette Egliſe contre laquelle les portes d'Enfer ne prévalent pas : elle n'eſt donc pas cette Epouſe de laquelle l'Ecriture dit, que la beauté eſt ſans taches, & ſans defauts.

On voit donc clairement la neceſſité de diſtinguer la Cour de Rome d'avec le ſaint Siege ; & il me ſemble, qu'en cela, ceux de Rome même ne s'en doivent pas choquer, puis que cette difference eſt ſi avantageuſe à la

verité de la Foy, & à l'honneur du ſaint Siege.

Si Mr. le Cardinal Pallavicini s'étoit ſervi de cette diſtinction, lors qu'il a d'ailleurs ſi bien écrit l'hiſtoire du Concile de Trente, il auroit mieux refuté Frà-Paolo, qui avoit déja écrit la même Hiſtoire. Car ſans prendre à partie un Auteur de la force de celuy-là, qui met toute ſon induſtrie à faire voir qu'à Rome on agiſſoit par des principes de Politique humaine, il luy auroit plus fortement répondu, en luy accordant que ſans preiudicier à la dignité du S. Siege, on peut en la Cour de Rome uſer de ſoupleſſe & d'adreſſe, comme dans les autres Cours : & en pluſieurs endroits le même Cardinal eſt inſenſiblement conduit par le fil de ſon hiſtoire à avoüer cette verité, même contre ſon deſſein.

En France, où l'on eſt en poſſeſſion depuis tant de ſiecles, de proteger le ſaint Siege dans les plus fâcheuſes conjonctures, on a bien ſceu ſe ſervir de cette diſtinction, toutes les fois que les Papes ſe ſont laiſſez ſurpren-

dre par l'amour de leurs parens, ou par les mauvais conſeils de leurs creatures.

Loüys le Grand qui regne aujourd'huy avec autant de gloire que de iuſtice, ſçut bien écrire au Pape Alexandre VII. en 1662. que ſa Sainteté ne crût pas abuſer du reſpect que ſa Majeſté avoit pour le S. Siege; qu'il ſçauroit diſtinguer les ſentimẽs qu'il avoit pour l'Egliſe, d'avec ſon iuſte reſſentiment contre la Maiſon Chigi qui eſtoit celle du Pape, & contre tous ceux qui ont eu part à l'attentat contre Mr. le Duc de Crequy ſon Ambaſſadeur. Sa Majeſté tres-Chrêtienne en a auſſi nouvellement uſé de la même façon avec le Pape Clement X. ſur le demeſlé de Mr. le Duc d'Etrée Ambaſſadeur à Rome, avec le Cardinal Paluzzi Altieri, adopté par le Pape dés ſa venuë au Pontificat, & ſur les froideurs qui ſont encore preſentement entre la Cour de France, & celle de Rome.

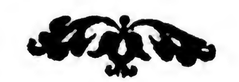
Les Eſpagnols, tous grands Catholiques qu'ils veulent paroître, en uſe-

rent encore avec moins de reserve sous Pie IV. lors qu'ils obligerent ce Pape à faire le procez aux Neveux de son Predecesseur, & à les punir du dernier supplice : sans mille autres preuves qu'on pourroit apporter là-dessus, & qui montrent assez la necessité & l'avantage de se servir de cette distinction, sur tout en ce temps, où les Neveux des Papes se sont rendus maîtres si absolus du Gouvernement, que les Papes ne rendent presque aucune réponse, que par leur organe.

I'ay donc iugé qu'il estoit à propos de toucher legerement cette matiere, avant que de m'engager à parler de Rome, soit pour faire cesser le scrupule de ceux qui se choquent, que l'on en parle comme d'une autre Cour, soit pour fermer la bouche à ceux qui en voudroient tirer des consequences desavantageuses à l'Eglise, & à la Religion.

Pour moy, qui vois depuis plusieurs années, les intrigues de la même Cour, sur tout sous les trois derniers Papes, ie ne puis m'empêcher de

m'écrier ſouvent, *verè digitus Dei hîc eſt* ! En verité le doigt de Dieu eſt icy ! c'eſt à dire ſon S. Eſprit : Et à voir les maximes qu'on y ſuit, on n'en peut former autre iugement, ſinon que Dieu a un tres-grand ſoin, & une providence bien admirable pour ſon Egliſe ; que c'eſt luy, ſans doute, qui la conduit, qui la ſoûtient, qui la gouverne ; & que par conſequent c'eſt l'unique & ſeule Arche, où l'on peut ſe ſauver dans le deluge univerſel de tant de deſordres, de tant de vices, & de tant d'erreurs, pour arriver à cette Montagne, où l'on ſe rit des orages, & des tempeſtes du monde.



MEMOIRES DV TEMPS OU ENTRETIENS DES INTRIGVES DE LA Cour Romaine.

PREMIER ENTRETIEN.

Sur le regne particulier de Clement X. Emile Altieri, & sur le Ministere du Cardinal Paluzzi Altieri.

IE n'entreprends pas icy de demêler l'embarras du dernier Conclave de 1670. qui dura plus de quatre mois, & où le Cardinal Emile Altieri entra avec les autres de sa promotion, avant que d'avoir paru avec la Pourpre, parce qu'il fut élevé à cette dignité, peu de iours avant la mort

du Pape Clement IX.

Il eſt neanmoins neceſſaire de ſçavoir par quelle intrigue ce bon Vieillard en ſortit Pape, pour donner plus de lumiere à tout ce qui ſuivra depuis ſon exaltation, *où il a eu auſſi peu de part, qu'il en a dans la conduite de tout le Gouvernement de ſon Regne.*

Le Pape Clement IX. Iules Roſpiglioſi n'ayant pas long-temps ſurvécu à la perte de Candie, aprés avoir travaillé de concert avec la France, pour conſerver cette place, ſeul Boulevart de l'Europe, contre les entrepriſes du Turc. Sa mort precipitée ne laiſſa pas le temps aux Cardinaux d'aſſeurer leurs factions, & de former des partis, pour luy donner un Succeſſeur.

Ils entrerent dans le Conclave aprés les Ceremonies ordinaires des Funerailles le 20. Decembre 1669. & il fut fermé dés la même nuit, plûtoſt pour garder les formes, que pour travailler ſerieuſement à l'Election.

Il falloit attendre les Cardinaux qui eſtoient éloignez de Rome, ſur tout, ceux de France & d'Eſpagne,

qui doivent apporter avec eux les ſentimens des Couronnes, touchant l'élection du Pape.

De ſorte que durant plus de cinq ſemaines, on ne fit que ſe regarder dans le Conclave. Aprés l'arrivée de Mr. Le Duc de Chaunes & des Cardinaux de Rets & de Boüillon, les Eſpagnols picquez de ce qu'on avoit tant attendu les François ſans rien faire, affecterent de tirer en longueur la venuë du Cardinal Portocarrero, pour faire voir à tout le monde qu'on avoit la même deference pour la Nation Eſpagnole, qu'on avoit témoignée pour la France.

Tous les Cardinaux unis, cela n'avança pas beaucoup les affaires, parce que le Cardinal Chigi s'eſtoit mis en tête d'élever au Pontificat, le Cardinal d'Elci ſon parent; & il luy avoit promis de *crever* plûtoſt dans le Conclave, que de donner ſes ſuffrages à un autre.

La Faction Françoiſe unie à celles de Roſpiglioſi & des Barberins, s'oppoſoit vigoureuſement au projet de

Chigi avec beaucoup d'autres, qui apprehendoient de retomber ſous un Pontificat, ſemblable à celuy d'Alexandre VII. ce qui ſeroit arrivé, ſi on euſt fait d'Elci Pape. On ne vouloit pas neanmoins ouvertement donner l'excluſion à d'Elci, parce que dans la Harangue que Mr. le Duc de Chaunes avoit faite aux Cardinaux, lors qu'il parut au Conclave, il avoit proteſté hautement qu'il n'avoit apporté de France l'excluſion pour perſonne, & que le Roy ſon Maître laiſſoit aux Cardinaux la liberté toute entiere d'élire qui bon leur ſembleroit; parce qu'il les croyoit tous ſi gens de bien & de vertu, qu'ils ne prendroient aucune reſolution, que pour l'honneur du S. Siege, & l'avantage de l'Egliſe.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne ne manqua point de faire la même declaration de la part du Roy ſon Maître, comme il eſtoit engagé, quand même il auroit eu des ordres contraires, pour ne pas rendre odieuſe la Faction Eſpagnole.

Mais cette proteſtation de la part

des François, estoit plûtost faite par politique, que par autre mouvement: parce que nonobstant leur exclusion, il estoit arrivé quelquefois que celuy à qui ils l'avoient donnée, n'avoit pas laissé d'estre élû; & la même chose auroit pû arriver au sujet du Cardinal d'Elci, qu'ils voyoient porté au Pontificat par Chigi & par les Espagnols, unis aux Florentins.

Par cette raison ils ne vouloient pas se hazarder à exclure absolument d'Elci, de ses pretentions: cela entretenoit toûjours davantage Chigi dans son dessein, jusques à ce que le Cardinal d'Este, usant de son addresse ordinaire, se declara fort civilement à Chigi. Dans une rencontre où ils se trouverent au Conclave, il luy dit, Eh bien, Mr. le Cardinal Chigi, que fai- «sons-nous icy? Que ne nous don- «nez-vous un Pape? Chigi luy repli- «qua, nous en avons un tout fait, lors «que vous le voudrez, ajoûtant que «l'on ne pouvoit pas mieux faire, que «de s'attacher à d'Elci: Le Cardinal «d'Este prit adroitement son temps, «

pour

pour faire quitter cette pensée à Chigi, disant : *Non diamo di grazia questo fastidio à quel buon Vecchio*, c'est à dire, Ne donnons pas, de grace, cet ennuy à ce bon Vieillard. Ce fut une exclusion expressive en termes couverts, pour faire comprendre à Chigi & à ses Partisans qu'il ne leur reüssiroit pas, de faire d'Elci Pape, & que cela manquant, si on le proposoit, ce seroit accroistre son mal, parce qu'il estoit déja malade, & n'estoit pas entré au Conclave, peut-estre parce que son indisposition ne le luy avoit pas permis; peut-estre aussi pour éviter le coup de ce proverbe assez commun, que, Qui entre Pape au Conclave, en sort Cardinal, *Chi entra Papa esce Cardinale.*

Quelque force que d'eust avoir cette declaration du Cardinal d'Este, qui estoit assez ouverte pour un homme reservé comme luy; le Cardinal Chigi ne se rebutta pas pour cela, & jamais il ne se défit de la pensée de faire d'Elci Pape, que ce bon Cardinal ne fût mort.

Aprés sa mort, pour tirer Chigi de l'obstination de faire une de ses Creatures souverain Pontife, on mit sur le Tapis le Cardinal Vidoni, qu'on sçavoit que Chigi apprehendoit. Il fut long-temps proposé.

On a voulu dire que les François y travailloient serieusement ; mais il est plus à presumer qu'estant bien persuadez que cela ne reüssiroit pas ; ils proposoient Vidoni, pour lasser Chigi, & pour le mettre dans le tort, & par même moyen, pour jetter ses adherans dans la défiance, en faisant voir la repugnance qu'il avoit de consentir à l'Exaltation d'une de ses Creatures.

Quoy qu'il en soit, il y avoit bien des choses qui traversoient l'election de Vidoni : on le taxoit d'estre interessé, & d'une humeur assez particuliere; d'estre peu affable, grossier avec les Nobles, & rude aux pauvres gens. Outre cela son peché originel, à l'égard de Chigi, estoit d'avoir esté nommé par le Roy de Pologne au Cardinalat : & bien qu'il fût creature d'A-

lexandre VII. il ne luy avoit autre obligation de sa Pourpre, que celle d'avoir esté envoyé Nonce en Pologne. Par cette même consideration, on jugeoit bien que les Espagnols s'opposeroient à son élevation, parce qu'ils avoient sujet d'apprehender que le Roy de Pologne ne le fist faire à sa façon; & le même Roy se trouvant pour lors en France, où il s'estoit retiré, aprés avoir deposé la Couronne, les François, par son moyen, auroient eu trop de credit sous son Pontificat.

La proposition de Vidoni ne laissa pas de traîner long-temps, parce que ny Chigi, ny les Espagnols n'osoient luy donner ouvertement l'exclusion: ce que les Espagnols firent pourtant, par la crainte qu'ils avoient que ce projet vint à reüssir avec le temps, & le Cardinal Chigi même y engagea adroitement les Espagnols.

On en proposa aussi quelques autres, plûtost pour sçavoir la pensée des uns & des autres, que pour aucun dessein qu'on eust de les faire Papes.

On parla neanmoins tout de bon



du Cardinal Brancaccio : mais les Efpagnols qui n'oublient rien, & qui fe fouvenoient de ce qu'il avoit fait à Naples par complaifance à Vrbain VIII. contre les Miniftres d'Efpagne, formerent leur brigue contre luy.

Les François l'auroient porté de grand cœur, quoy que Napolitain, & affeurémẽt c'étoit un tres-bon choix, pour remplir dignement la Chaire de S. Pierre, tant à caufe de fa doctrine, de fa vertu, & de fon inclination pour les gens de Lettres, que par reflexion à l'honnêteté de fes parens, qui étoient reconnus de tout le monde pour Gentils-hommes fans reproche.

Aprés qu'on eut ainfi propofé tant de Cardinaux de toutes les Factions, tous ceux qui eftoient capables d'eftre Papes, n'avoient autre crainte que d'etre mis fur le Tapis, & d'entrer, pour ainfi dire, en jeu, parce que c'eftoit un prejudice à leur fortune, eftant prefque impoffible qu'un Cardinal qui a efté propofé dans un Conclave, puiffe fe remettre du coup qu'on luy donne, ny efperer de s'en relever jamais.

Auſſi voit-on que la pluſpart des Cardinaux qui ont eſté propoſez, & eu beaucoup de voix, meurent ſous le Pontificat de celuy qui a eſté élû à leur excluſion.

Ainſi ils ſe regardoient l'un l'autre ſans rien faire, & cela dura encore plus d'un mois. Iuſqu'à ce que la saiſon commençant à s'avancer & à s'échauffer, & voyant qu'on ne pouvoit plus vivre renfermez là dedans, que pluſieurs même devenoient malades; ils prirent le party de penſer tout de bon à donner un Pape à l'Egliſe. Et parce que les Chefs de party ſe voyoiét déchûs du projet de faire un Pape, comme ils le ſouhaittoient, ils penſerent à en faire un par proviſion, & à mettre le Pontificat en dépoſt ſur la teſte de quelque Vieillard, dont on ne pût pas attendre un long regne, & qui leur donnât ſeulement le temps de lier mieux leur partie pour un nouveau Conclave.

Dans cette penſée Barberin & Chigi, qui eſtoient entierement oppoſez & qui ſe donnoient à entendre l'un à

l'autre qu'ils *creveroient* plûtost, que de plier, vinrent enfin à conferer entr'eux : Barberin trancha le mot, qu'il se contenteroit que Chigi proposast qui il voudroit des creatures de Rospigliosi, c'est à dire de ceux du nouveau College.

Chigi demanda du temps pour y penser ; il n'avoit pas sujet d'y trouver de la difficulté, puis qu'il avoit eu la meilleure part au regne de Clement IX. Il n'en trouva pas qui fust plus à sa devotion, que le Cardinal Emile Altieri.

Son âge de quatre-vingt ans estoit propre pour le dépost : son esprit facile à se laisser gouverner, luy faisoit esperer d'avoir grande part aux affaires : ses Parens estoient en un degré si éloigné, qu'on ne les connoissoit pas, à la reserve d'une petite Niece qui estoit mariée depuis peu au Sieur Gasparro Paluzzi frere du Cardinal de ce nom aujourd'huy regnant.

Outre cela, tous les Chefs de party pouvoient trouver dans le Cardinal Altieri, de quoy estre satisfaits,

Barberin y trouvoit une ancienne creature de ſon Oncle Vrbain VIII. qui l'avoit porté à la Prelature. Les Florentins qui faiſoient la plus grande partie de la Cour de Rome, à cauſe de tant de Papes preſque ſucceſſivement de leur Nation, y trouvoient un amy & un ſerviteur ancien du grand Duc leur Prince. Les François, les Roſpiglioſi & Adherans, une creature de Clement IX. qui l'avoit élevé au Cardinalat, & à qui il eſtoit redevable de ſa fortune. Les Eſpagnols ne jettoient pas tant les yeux ſur ſa perſonne, que ſur celle du Cardinal Paluzzi qui eſtoit tout à eux, & qui ne pouvoit manquer d'eſtre le Cardinal regnant, à cauſe de Gaſparo Paluzzi ſon frere, qui eſtoit petit neveu d'Altieri. Et cette derniere conſideration donnoit le dernier branle à Chigi, parce que le Cardinal Paluzzi étoit creature de ſon Oncle Alexandre VII. Enfin toute la Chrêtienté y trouvoit un Pape, en qui il n'y avoit rien à redire pour les bonnes mœurs. Il n'y avoit que la faction de l'Eſquadron

volant, composé d'un bon nombre de Cardinaux creatures d'Innocent X. qui ne trouvoient pas leur compte à élever Altieri au Pontificat, à cause qu'il se pouvoit ressentir de la persecution d'Innocent X. Cette faction estoit plus à craindre que toutes les autres ensemble, non pas tant pour le nombre des voix, que pour la qualité de ceux qui la composoient; les Cardinaux Borromei, Pio, Imperiali, Azzolini & Ottoboni en estoient les Chefs, les plus forts Cabalistes de tout le College.

Chigi déja tout resolu de donner les mains à l'election d'Altieri, en confera avec Barberin, qui se faisoit fort des François & des Rospigliosi, comme Chigi de son côté attiroit avec luy les Florentins & les Espagnols: mais il prevoyoit de la difficulté du côté des Squadronistes, & d'ailleurs il avoit de la peine à se resoudre de faire un Pape sans leur participation. Barberin neanmoins luy remontra si fortement qu'il falloit passer par dessus cette consideration, & que ce seroit tout renverser

le projet, si on le découvroit à ceux d l'Esquadron, que Chigi y donna le mains, quelque repugnance qu'il eû de manquer à sa parole qu'il leur avoi donnée, de ne faire point de Pape qui ne leur fust agreable.

Les choses estant ainsi conduites avec beaucoup de secret, on arrêta tous les articles du Traitté. Le plus important pour Chigi & pour les Espagnols, estoit de s'asseurer de la qualité de Neveu en faveur de Paluzzi: & quoyque Barberin y pût trouver à redire, il témoigna neanmoins y consentir, dans la pensée qu'il pourroit traverser cet établissement aprés la creation du Pape, par le credit qu'il se promettoit sur l'esprit d'Altieri.

Il ne restoit plus qu'à déclarer Altieri Pape: ils avoient plus de trois quarts des voix, dont deux tiers suffisent ordinairement; & à la reserve des Squadronistes, tous les partis se reduisoient à Barberin & à Chigi; ils n'oserent pourtant pas commettre une chose si importante au Scrutin ordinaire, de peur que les Squadro-

nistes ne vinssent à s'appercevoir de la trame, ou que ceux dont ils pouvoient douter, ne leur manquassent, parce que dans le scrutin on peut donner sa voix à qui on veut, sans que personne le sçache, & il arrive tous les jours que vous avez les Chanoines pour vous, & tout le Chapitre contre. De sorte qu'ils prirent le parti de le declarer par voye d'inspiration; & cela se fit le 29. Avril. Aprés le scrutin ordinaire qu'on fait tous les matins, & qu'ils continuerent de faire ce iour-là par forme, comme un chacun sortoit de la Chapelle pour se retirer en sa cellule, attendant le disner, on entendit par tout le Conclave une voix, *Altieri Papa, Altieri Papa.* Ce concert commença par Barberin, Chigi, Rospigliosi, Medici, d'Este; & tous les autres de leur party suivirent, *Altieri Papa, Altieri Papa.* Ce fut un éclat de tonnerre pour l'Esquadron volant: Mais comme ils virent que tous alloient d'une voix à proclamer Altieri Pape, que c'estoit une chose concertée, que leur repugnance ne serviroit

de rien pour l'empêcher : ils mêlerent leurs cris à celuy des autres, & coururent tous à la chambre du Cardinal Altieri ; & chacun s'empreſſoit de le dépoüiller de ſes habits, pour le revêtir des ornemens Pontificaux.

C'eſt ainſi que ce bon Vieillard fut fait Pape, & prit le nom de Clement en memoire de ſon Predeceſſeur, à qui il eſtoit redevable de ſon avancement.

La premiere action que le Pape fit, avant de deſcendre dans l'Egliſe de S. Pierre, fut de declarer le Cardinal Paluzzi neveu pour adoption à ſa famille, en l'obligeant de prendre le nom d'Altieri, & les Armes de la Maiſon, qui ſont ſix eſtoiles d'argent en champ d'azur, à la bordure dentelée d'argent: De nommer pour Dataire Mr. Carpegna Romain, qui eſtoit alors Auditeur de Rote: & de faire Secretaire d'Etat, Mr. Federic Borromei Milanois. Ce ſont là les trois poſtes les plus conſiderables, & que les Papes donnent ordinairement à leurs plus grands confidens, à leur avenuë au Pontificat.

Le choix que le nouveau Pape fit du

Cardinal Paluzzi, & ſon adoption à la famille d'Altieri, donna à tout le monde occaſion de diſcourir, & de former differens jugemens du Pontificat, ſelon que la paſſion ou l'opinion que l'on avoit de ce Neveu, en donnoit la matiere. Les uns faiſant reflexion ſur la pauvreté de ſa Maiſon qui avoit tres-peu de biens & beaucoup de dettes, & qui s'eſtoit épuiſée pour luy acheter la charge d'Auditeur de la chambre, & ſur le genie des Romains porté naturellement à faire de l'argent par quelque voye que ce ſoit, n'eſperoient rien de grand ſous cette domination, mais plûtoſt toutes ſortes de baſſeſſes, de lâchetez, & d'extorſions.

Les autres, pour ſe flater d'une meilleure fortune, corrigoient cet augure par la conſideration de la condition même de Paluzzi, qui n'eſtant point lié au Pape par le ſang, & ſon Poſte n'ayant pour baſe que la grace d'une adoption, ſeroit obligé pour s'y maintenir, d'uſer d'une grande moderation, de contenter tout le monde, de ſe faire des amis, ou au moins de

ne ſe pas faire des ennemis, & de ne point faire murmurer le monde, qui auroit moins de reſerve & de reſpect pour luy, que pour le Neveu naturel d'un Pape : Qu'il avoit devant les yeux un exemple aſſez preſent du Cardinal Aſtalli, dont le Nepotiſme ſemblable au ſien, n'avoit pas beaucoup duré ſous Innocent X. qui s'eſtoit dégoûté de ſa conduite, & l'avoit écarté d'auprés de ſa perſonne auſſi honteuſement, qu'il l'y avoit glorieuſement appellé.

Quelques-uns dans la veuë de la vieilleſſe du Pape & de ſon eſprit tres-facile à ſe laiſſer conduire, croyoient avoir plus de fondement, de dire que le Neveu adoptif n'auroit point d'autre penſée que de profiter du peu de temps qu'il pouvoit eſperer ſous un tel Pontificat, pour faire à toutes mains ſa Maiſon & établir ſa fortune : Qu'il y trouveroit d'autant plus de commodité, qu'il luy ſeroit aiſé de gouverner un Pape, qui eſtoit dans un âge à ne penſer plus qu'à vivre en repos, & laiſſer faire ceux qui ſeroient auprés

de luy : Qu'on avoit un exemple d'un ſemblable Pontificat du Pape Ludoviſio, nommé Gregoire XV. ſous lequel ſes parens avoientamaſſé en deux ans des threſors & des richeſſes immenſes, bâty des Palais, achepté des terres & des Souverainetez par des voyes connuës de tout le monde.

Enfin chacun raiſonnoit à ſa façon dans une Cour où l'on ſe picque plus qu'en aucune autre, de penetrer dans ce qui peu arriver,& où pour cet effet, on paſſe bien ſouvent juſqu'à la ſuperſtition de conſulter certaines gens qui debitent les choſes à venir, ou par Aſtrologie, ou par quelque autre Art bien moins permis, & moins honnête.

On ne fut pas long-temps à s'éclaircir de ce qu'on pouvoit eſperer de ce Pontificat. Parce que d'abord le Cardinal Paluzzi (que nous nommerons deſormais Altieri) prit ſes meſures pour diſpoſer de toutes choſes, ſans même autre participation du Pape,qu'aprés qu'il en avoit uſé comme bon luy ſembloit.

Ce qui eſt ſi veritable,qu'en ce com-

mencement quelques-uns ayant presenté des Memoriaux au S. Pere pour obtenir des graces qu'on demande à sa Sainteté dans les audiences qu'elle donne à tout le monde durant les premiers iours de son élevation; & ayant obtenu le récrit favorable de sa Sainteté même; lors qu'il estoit question d'en venir à l'execution, & à l'accomplissement des volontez du S. Pere, le Cardinal Altieri donnoit la negative, disoit qu'on avoit usé de surprise; & lors qu'on le pressoit, en repliquant que sa Sainteté avoit esté tres-bien informée du fait, il s'avançoit à dire, au grand mépris du Pape, qu'il avoit peu de memoire, & qu'il ne se souvenoit pas de s'estre déja engagé pour un autre. Ainsi il se trouva des gens à qui le Pape avoit donné des charges, des Offices ou des Benefices, qui n'en eurent pas la possession, parce que le Cardinal Altieri les avoit donné à d'autres.

Mais parce que cela cõmençoit déja à faire du bruit dans Rome, & caussoit même du scandale à l'Eglise, & du deshonneur au S. Siege; le Cardinal

Altieri pour y remedier, & asseurer mieux en même temps son pouvoir absolu, donna des ordres tres-exprés au Maître de Chambre de sa Sainteté, & à tous les autres qui estoient auprés d'elle, de ne permettre à personne l'accés auprés du Pape sans sa participation, sur tout à ceux qui avoient quelque Memorial à luy presenter.

Par cette conduite il tenoit le Pape assiegé, sous pretexte de luy oter la fatigue d'entendre bien du monde; & pour épargner, disoit-il, la vieillesse de sa Sainteté, qui ne pouvoit pas resister à tant de peines & à tant de soins.

Cependant ceux qui estoient jaloux de la fortune du Cardinal Altieri, ne manquerent point de profiter de sa conduite; ils taxoient son gouvernement d'iniurieux au saint Siege, de tyrannique au peuple, d'odieux à la Prelature, & de honteux pour le Pape même. Qu'il avoit reduit sa Sainteté à n'écouter personne que par son organe pour établir son monopole, & empêcher qu'elle ne prît connoissance de ses actions; qu'il abusoit de la facilité

du Pape & de sa bonté ; qu'il en vouloit faire un Pape en statuë , qui avoit des oreilles,& n'entendoit point ; une bouche, & ne parloit point. Pour rendre la chose plus éclatante , il y en eut qui s'émanciperent jusqu'au poinct, d'écrire sur la porte de la chambre du Pape, cette pasquinade piquante, *Qui sto per insegna* , sous le Portrait de sa Sainteté, qui vouloit dire,qu'il ne servoit que pour enseigne.

Il y avoit peu de personnes qui ne fussent choquez de la façon d'agir du Neveu regnant; les hommes vertueux qui estoient à Rome , & qui s'appliquent aux bonnes choses dans l'esperance de quelque recompense , perdoient courage à voir qu'il ne vaquoit aucun Benefice pour peu considerable qu'il fust , dont le Cardinal Altieri ne se fist pourvoir, jusqu'à des Chapelles de dix écus de revenu. Les Prelats voyoient le chemin pour passer aux gouvernemens & autres charges fermé au merite; que cela commençoit à se mettre en party, & qu'on les distribuoit à ceux qui en offroient le plus d'argent.

Que pour cet effet on avoit estably certaines gens au Palais, à qui il falloit s'adresser, qu'on appelle en cette Cour là, *Senzali*, & courretiers en France, pour traiter sous main avec ceux qui se presentoient, ou qui pouvoient pretendre aux Offices vaquans.

Les parens vrais & naturels du Pape, s'étoient découverts en grãd nombre depuis son exaltation, au lieu qu'il n'en avoit pas un, lors qu'il estoit simple & pauvre Prelat : & luy-même dit qu'il ne croyoit pas en avoir tant; que dans son besoin il n'en avoit iamais trouvé aucun; que dans la necessité où Innocent X. l'avoit mis, personne ne s'estoit presenté pour l'aider; & que maintenant dans sa grandeur, il trouvoit presque autant de parens, qu'il y avoit de citoyens : ce grand nombre de parens ne se plaignoit pas moins du Neveu adoptif, qui ne leur donnoit point de part ny au Gouvernement, ny aux affaires, à la reserve de ceux de la Maison des Massimi, dont il avoit avancé quelques-uns.

Le college des Cardinaux estoit par-

tagé, mais presque tous n'estoient pas contens de dépendre du Neveu dans tout ce qu'ils pouvoient pretendre immediatement du Pape: & bien qu'on ne leur pût pas empêcher ouvertement l'accés auprés de sa Sainteté, on affectoit neanmoins de le rendre le plus difficile qu'on pouvoit, jusqu'à les faire attendre des heures entieres dans l'antichambre, ou à les renvoyer à un autre temps: & lors que quelqu'un estoit introduit pour parler à sa Sainteté, il avoit toûjours à ses côtez le Cardinal Altieri, qui ne luy laissoit pas la liberté de parler confidemment, ne l'abandonnant iamais de loin par une civilité incommode & fâcheuse: ou s'il arrivoit que quelqu'un eût audience & conference libre avec le Pape, on luy témoignoit de la froideur.

Mais quoy que tout le monde fust mécontent, personne n'osoit éclater. Le Cardinal Altieri avoit cet avantage qu'il ne se trouvoit à Rome autre Ministre que le Marquis d'Astorga Ambassadeur d'Espagne, qui estoit plus assidu à faire la cour aux courtisanes

de la Ville, qu'aux courtisans du Palais, outre qu'il se pouvoit tout promettre du genie d'Altieri pour la Nation Espagnole. L'Ambassadeur de France, le Cardinal de Rets, le Cardinal de Boüillon estoient partis pour France immediatement apres le Conclave. Le Cardinal d'Este qui estoit en possession de faire trembler les parens des Papes, bien qu'ils fussent à couvert sous le Thrône, & affermis par le Sceptre Pontifical, s'estoit aussi retiré en son Païs. Le Cardinal Antoine estoit languissant dans un lit; de sorte qu'il n'y avoit personne qui dans un mécontentemẽt universel pût appuyer une resolution vigoureuse. L'Esquadron volant ne s'en mettoit pas en peine, il laissoit aller les choses selon leur train ordinaire, se contentant de lier des parties, & de former des projets pour le Pape futur, sans penser que celuy qui regnoit auroit assez de santé pour les enterrer tous, comme il a fait la plûpart d'entr'eux.

Il n'y avoit que le Cardinal Barberin Doyen du sacré College, qui pût

entreprendre quelque chose, pour traverser le grand pouvoir d'Altieri. Il n'est pas besoin de parler icy de son credit; il n'y a personne qui ne le connoisse, tout caché qu'il est dans ses actions, & qui ne sçache que c'est l'homme du monde le plus capable de former des partis, (que les Italiens appellent *ripieghi*,) le plus adroit à les conduire, le plus raffiné à les dissimuler, & le plus reservé à les faire éclater; qui bat le plus vigoureusement en retraite; qui a le plus de portes de derriere pour se sauver; & qui paroît le plus frais apres le combat; sans se troubler, sans s'émouvoir, sans faire rien paroître, si ce n'est dans les actiõs publiques & d'éclat, où il est tout de feu & de bruit jusqu'à la confusion; n'y ayant d'ailleurs rien à redire en ses mœurs, dont l'integrité a toûjours triomphé de la plus fine médisance, ce qui est presque sans exemple, & même presque impossible dans une Cour de Rome : si ce n'est d'un peu d'emportement & de chaleur avec ses Domestiques, mais qui leur

est même avantageuse, parce qu'aprés les avoir maltraitez, il les recompense aussi-tost; ce qui fait dire, qu'il y a plus de plaisir d'estre grondé du Cardinal Barberin, que d'en estre loüé & caressé.

Il n'estoit pas bien satisfait, comme nous avons déja dit sur la fin du Conclave, du choix qu'on avoit fait du Cardinal Paluzzi, & il n'y avoit donné les mains que dans la pensée de faire changer ce sentiment au Pape par le credit qu'il se promettoit sur son esprit: mais lors qu'il eut vû dés les premiers iours qu'il estoit bien loin de son projet, que le Pape se gouvernoit entierement par le nouveau Neveu, qu'il avoit luy-même bien de la peine à luy pouvoir parler avec toute la dépendance & les grimaces qu'il falloit faire, & avec mille assujettissemens qui fermoient le chemin à sa confidence pretenduë: il s'appliqua à creuser, pour ainsi dire, une mine, afin de faire sauter en l'air le Cardinal regnant. Pour sapper les fondemens de son établissement, il se servit du Car-

dinal Gabrieli, à qui la fortune de Paluzzi estoit plus insupportable qu'à aucun autre du College.

Ce Cardinal estoit parent du Pape, & par consequent pouvoit pretendre à la qualité de Neveu avec plus de droit que Paluzzi : le Pape n'auroit pas eu de repugnance à luy donner une bonne part au Gouvernement; & s'il avoit esté proposé au Conclave, il l'auroit peut-estre preferé à tout autre : mais il avoit esté engagé pour Paluzzi, par la consideration de Chigi & des Espagnols, & Paluzzi ne pouvoit souffrir de compagnon, qui partageast avec luy l'autorité souveraine.

Le Cardinal Barberin remontra au Pape dans une de ses premieres Audiences; Qu'il prenoit autant de part à la gloire de son Pontificat, qu'il avoit eu d'empressement pour son élection : qu'il avoit approuvé le choix que sa Sainteté avoit fait du Cardinal Paluzzi; mais que cela ne devoit pas porter prejudice à ceux que le sang lioit plus étroitement à sa

Maiſon : que ſans eſtre obligé d'éle-ver de nouvelles creatures, ſa Sainteté avoit dans le College le Cardinal Gabrieli, capable de gouverner & par ſon âge, & par ſon experience conſommée, & plus porté aux intereſts de la maiſon d'Altieri par l'engagement du ſang, que les autres par la conſideration de la faveur ; que le même Cardinal eſtant déja aſſez accommodé par ſes épargnes & par ſon œconomie, auroit moins beſoin d'épuiſer les biens de l'Egliſe pour ſoûtenir ſon poſte, & faire honneur au ſaint Siege : cependant qu'on avoit déja diſtribué toutes les premieres charges du ſaint Siege & du Palais, ſans luy en faire part ; que la Daterie avoit eſté donnée, auſſi bien que le Secretariat d'Etat ; que le Cardinal avoit tres-grand ſujet de ſe plaindre, mais que ſa moderation & ſon reſpect luy faiſoient étouffer ſes plaintes; que toute la Cour y trouveroit à redire ; qu'il ne pretendoit pas obliger ſa Sainteté à retracter ce qu'elle avoit déja ſagement fait ; que les Sujets qui

occupoient

occupoient les postes dont elle avoit disposé, les rempliroient dignement mais qu'il restoit encore à sa Sainteté un moyen, à son avis, de contenter Gabrieli, sans porter prejudice aux autres; sçavoir, en luy donnant place auprés d'elle au Palais ; que cette apparence couvriroit son honneur, qui couroit risque par une exclusion si desavantageuse, & par un éloignement de toutes les charges.

Le Pape ne témoigna pas s'eloigner des sentimens du Cardinal Barberin ; & sur ce qu'il n'avoit rien fait encore pour le Cardinal Gabrieli, il luy fit entendre qu'il ne mâqueroit pas de moyens & d'occasions de faire connoître l'estime qu'il avoit pour sa personne ; qu'il avoit fallu penser premierement aux plus pressez ; que la Daterie & le Secretariat estoient des charges de trop d'assujettissement & de fatigue pour son âge, & méme en quelque façon au dessous de son merite; que pour le Ministere du Neveu, il n'en avoit pas pû, ny dû user autrement, par toutes les raisons qui estoient connuës: qu'au

reste il falloit qu'il se menageast, en sorte qu'il ne donnast pas lieu aux jalousies dans sa Maison ; & qu'il esperoit que son Eminence ne serviroit pas peu à y nourrir la paix.

Ensuite de cette réponse qui estoit assez generale, le Cardinal Barberin donna à entendre à Cabrieli, qu'il obtiendroit ce qu'il voudroit du Pape, avec un peu d'assiduité à luy faire sa Cour ; qu'il falloit qu'il se fist voir au Palais, & qu'il passast, comme parent, par dessus les formalitez de dépendre de ceux de la Chambre, pour entrer chez sa Sainteté. Il en usa ainsi durant quelques iours, & plus souvent que le Cardinal Altieri n'auroit voulu ; mais avec beaucoup de contrainte, parce qu'il ne pouvoit presque iamais parler au Pape seul à seul, estant obsedé du Cardinal Altieri. Il s'en plaignit au Cardinal Barberin, qui trouva aussi-tôt un expedient pour le delivrer de la presence d'Altieri. Il concerta avec Gabrieli, qu'ils se trouveroient desormais au Palais à la même heure: qu'estans là, dans le temps que Gabrieli

voudroit entretenir le Pape,il demanderoit l'Audience du Cardinal Altieri, & qu'il luy proposeroit des affaires qui les tiendroient assez long-temps ensemble, pour donner lieu à Gabrieli de découvrir au Pape, tout ce qu'il avoit dans l'ame à luy dire, sans estre interrompu, ou empêché par la jalousie d'Altieri. Cela continua plusieurs fois avec des pretextes assez specieux: & afin qu'Altieri ne s'apperceust pas du jeu, Barberin & Gabrieli se servirent encore d'autres Cardinaux & Prelats de leurs amis, pour joüer la même piece en diverses occasions.

Gabrieli avoit déja fait de grands progrés sur l'esprit du Pape, qui luy avoit témoigné le vouloir tirer auprés de luy auPalais,pour partager les soins du Pontificat avec luy,aussi bien qu'avec Altieri.

C'estoit assez pour le Cardinal Barberin,que Gabrieli eût un pied au palais; & cela luy estant une fois accordé, il auroit comme un nouvel Archimede, remué toute la terre.

Mais le Cardinal Altieri ayant dé-

couvert la trame, ſoit que le Pape ſe fuſt ouvert à luy ſeul ce qu'il penſoit faire pour Gabrieli, ſoit qu'il eût ombre des conferences & frequentes audiences que le Pape donnoit à ce competiteur; il ne put enfin s'empêcher d'éclater, & apres avoir rendu les audiences de Gabrieli moins frequentes par mille détours qu'il trouvoit, & l'avoit fait un iour attendre des heures entieres ſans qu'il la puſt obtenir, lors que Gabrieli ſe plaignit, il luy dit qu'il abuſoit de la bonté du Pape avec peu de diſcretion, qu'il falloit ménager autremẽt ſa vieilleſſe, à laquelle il devoit prendre intereſt plus qu'aucun, comme ſon parent & ſon amy; que quand ſa Sainteté l'appelleroit, il ſeroit le premier à le luy faire ſçavoir; que laiſſant le Pape en repos, il s'épargneroit à luy même de la fatigue; avec mille autres declarations qui découvroient aſſez ſa jalouſie. Gabrieli ſe voyoit par là, ou obligé à une retraite honteuſe, ou à rompre avec le Neveu regnant; parce que le bon Pape eſtoit toûjours de ſon ancienne humeur, d'eſtre entierement

au dernier qui luy parloit, & ainſi le Cardinal Altieri avoit toûjours l'avantage.

Il remontroit à ſa Saintecé, que ſi elle attiroit Gabrieli en ſon Palais, elle ne ſeroit plus maîtreſſe de rien; qu'il falloit faire ſon compte, que Gabrieli y ayant un pied, Barberin ſeroit le premier mobile de ſes actions, & qu'ainſi au lieu d'un ſeul Maître, elle en auroit deux ſur les bras, qui rendroient ſon pontificat doublement odieux; Barberin, par le peu de ſympathie que les gens de merite avoiét pour luy, & Gabrieli par ſõ avarice ſordide juſqu'aux moindres choſes; que quoyque l'un & l'autre euſſent de tres-bonnes qualitez, celles-là ſeules les avoient toûjours éloignez d'eſtre élûs Papes.

Ces remontrances, & d'autres ſemblables laiſſoient ce bon Vieillard dãs la froideur pour ſon parent; & d'ailleurs, il conſideroit qu'en plaçant ſes bienfaits dans la perſonne de Gabrieli il auroit fallu diminuer quelque choſe de ceux qu'il deſtinoit à Altieri, & à ſon frere qui avoit pris le même nom

& les mêmes armes, & qu'il estoit par cõsequent plus obligé d'avancer, parce que ses liberalitez periroient bien-tost avec Gabrieli déja vieil, & qu'elles vivroient long-temps avec Paluzzi.

Aprés tout, le Neveu adopté sçût si bien gagner l'Oncle, qu'il fit sçavoir à Gabrieli, que son intention estoit de le laisser vivre en repos; que d'ailleurs il n'oublieroit pas dans l'occasion, de luy faire connoistre par des marques réelles & positives, le souvenir qu'il conservoit de son amitié, de son merite & de la parenté qui estoit entre eux.

Voilà donc le Cardinal Gabrieli en campagne, nõ pas pour se retirer, mais pour batre ouvertement son ennemy. Il va au palais, il se plaint hautement qu'on luy manque de parole dans une chose qui ne tire à autre consequence qu'à témoigner son zele pour la personne du Pape; que le Cardinal Paluzzi n'a point de droit de se rendre maistre absolu d'une personne qui ne luy est rien; qu'il veut luy-même veiller à sa conservation; qu'on se doit défier d'un homme qui n'est rien à sa

Sainteté que par une Cabale étrangere, & qui en soy-même est tres-peu de chose par sa naissance, & par son genie: Il peste, il tempeste, il met tout le Palais en allarme, il veut parler au Pape.

Voilà ce qui se passa en cette premiere chaleur: mais le Cardinal Altieri ne parut point, & luy laissa sagement jetter son feu. Sa Sainteté l'écouta, & apres peu de discours il le renvoya avec ces paroles, qu'il seroit bien-tost consolé.

Gabrieli confera ensuite avec Barberin, qui demanda une audience extraordinaire du Pape, pour faire la derniere tentative sur son esprit en faveur de son ami. Il representa à sa Sainteté qu'il avoit du déplaisir de la mauvaise intelligence de Gabrieli avec Altieri, & des sujets de dégoust qu'on donnoit à ce premier; qu'il avoit bien prévû par le peu de satisfaction qu'il avoit d'Altieri, qu'il seroit obligé d'en venir à ces ressentimens; que si on luy avoit accordé la consolation qu'il pouvoit esperer auprés de sa Sainteté

comme il en avoit luy-même donné le motif, les choses n'en seroient pas où elles estoient; qu'il n'estoit pas venu pour demander quoy que ce soit de nouveau à sa Sainteté, mais plûtost pour penser aux moyens d'appaiser les Esprits, & les reconcilier tant pour éviter le scandale dans le public, que pour le repos même de sa Sainteté, & pour le bien de ses parens: qu'au reste il n'estoit pas de l'honneur des uns & des autres, que le Cardinal Gabrieli quittast la partie, sans quelque pretexte avantageux pour luy.

Le Pape, naturellement d'humeur tranquille, pria le Cardinal Barberin de luy fournir des lumieres pour la paix de sa Maison, & le fit arbitre de ce different, avec la seule reserve de ne penser pas à établir Gabrieli au palais, parce que ce seroit introduire des jalousies continuelles, & des broüilleries à ses yeux entre luy & le Cardinal Altieri; qu'il auroit bien eu l'inclination de l'avoir auprés de luy, mais qu'il falloit qu'il se privât de cette consolation pour un plus grand bien; & qu'il

estoit aisé de voir ce qu'on pouvoit apprehender de sa demeure au palais, puis que la seule ombre de quelques audiences qu'il luy avoit données, causoit tant de desordres & d'alterations dans les Esprits ; qu'il estoit impossible de partager le Ministere entre des personnes si peu unies de sentimens, qui venoient d'éclater par des ruptures manifestes ; qu'enfin il falloit s'appliquer à trouver quelque honneste voye d'unir l'un & l'autre, en les separant , & qu'il n'y avoit personne qui pût mieux concerter cela, que le Cardinal Barberin même.

Barberin se vit indispensablement engagé par le discours du Pape à travailler à une chose où il avoit une tres-grande repugnance, parce que c'estoit couper luy-même le fil principal de toute sa trame , en écartant Gabrieli , sous quelque pretexte specieux que ce fust : il sçavoit qu'il perdroit toute la part qu'il se pouvoit promettre aux affaires par l'intelligence qui estoit entre eux ; que le Cardinal Altieri n'auroit iamais de confiance en luy, parce

qu'il estoit entierement obligé de sa fortune à Chigi. D'autre côté il estoit inutile de broüiller davantage, & n'en auroit pas fait son party meilleur, veu la resolution où il avoit laissé le Pape, d'écarter honnestement Gabrieli.

Il pensa donc tout de bon à ménager les choses à la satisfaction de sa Sainteté & du Neveu regnant, avec tout l'avantage qu'il pourroit pour Gabrieli son amy.

Apres plusieurs propositions de part & d'autre, on fit en sorte que Gabrieli se contenta de la Legation de la Romagne, avec une pension tres-considerable, & avec des apointemens plus hauts que ceux qu'on donnoit aux Legats de cette province-là. Il se rendit ainsi à la necessité presente de ceder au plus fort ; & il changea le projet qu'il avoit fait, de regner, en celuy d'une retraite honorable. Laissant Rome à Altieri, comme les Empereurs dans les derniers siecles de l'Empire, l'avoient laissée aux Papes; il prit Ravenne pour le lieu de son sejour, où ces Empereurs mesmes

avoient eſtably le ſiege principal de l'Exarque.

Voilà le ſuccés qu'eut cette intrigue, qui ne ſervit qu'à établir plus fermement Altieri dans ſon poſte, apres luy avoir oſté de devant les yeux, la perſonne ſeule qui pouvoit le traverſer dans ſes deſſeins ; apres avoir fait éclatter l'attachement du Pape à le ſoûtenir, & avoir oſté l'eſperance à tout autre, de faire aucune entrepriſe à l'avenir à ſon prejudice.

Sur quoy on peut dire que la fortune, qui n'a pas ordinairement beaucoup de ſoin de ſes ouvrages, a changé de genie en faveur du Cardinal Altieri ; car ſi elle luy avoit oppoſé quelqu'un qui eût eu un autre appuy, ou une autre conduite, ou d'autres qualitez que le Cardinal Gabrieli, il auroit eſté bien embaraſſé.

Il n'eut pour Protecteur que le Cardinal Barberin, & l'on ſçavoit à la Cour que Barberin le portoit plus pour ſon intereſt propre, d'avoir un homme à luy auprés du Pape, que par la conſideration de ſon merite : &

comme on avoit toûjours apprehendé la domination de Barberin, on ne s'intereſſoit pas auſſi beaucoup à la Cour pour Gabrieli, qui d'ailleurs ne s'eſtoit iamais fait beaucoup d'amis, ou de creatures.

Pour la conduite qu'il avoit tenuë, ou il ne falloit pas rompre, comme il fit ouvertement, ou apres avoir rompu, il ne devoit pas en venir à une compoſition baſſe & intereſſée; il devoit faire ſincerement ſes proteſtations à ſa Sainteté, la remercier de la Legation qu'elle luy offroit, ſe retirer en ſon logis, & aller comme les autres Cardinaux aux Fonctions, & aux Congregations; & ainſi, outre que ç'auroit eſté *un martello in teſta*, un travail d'eſprit pour le Cardinal Altieri; le Pape ſeroit venu de luy-meſme avec le temps, à faire reflexion ſur la perſonne d'un parent, ou par la tendreſſe du ſang, ou par l'inſpiration de quelque tierce perſonne; ou au moins il auroit attiré ſur luy la compaſſion univerſelle de la Cour & du peuple, & fait tourner

contre le Cardinal Altieri, tous les traits de l'indignation publique. Ainsi il auroit pu profiter de quelque conjoncture pour monter sur le Thrône, comme il seroit peut-estre arrivé dans les derniers differens du college des Cardinaux, & des Ministres des Couronnes avec Altieri. Au lieu qu'en quittant la partie il perdit tout, & fit qu'on ne le considera plus.

Et en cela on peut dire que ses qualitez trahirent sa fortune, & que le point d'honneur, & le desir de la gloire le ceda à un vieil interest, & à une avarice sordide.

Nous le laisserons donc aller à sa Legation, & nous demeurerons à Rome, pour estre spectateurs de ce qui s'y passera de plus curieux sous ce pontificat, ou pour mieux dire, sous le regne du Cardinal Altieri, qui ne sera plus desormais arresté dans le cours de sa fortune que par quelques legers obstacles, qui ne serviront qu'à le confirmer davantage.

CHAPITRE II.

Intrigues du Cardinal Paluzzi Altieri pour les alliances de ſa Maiſon, avec pluſieurs Familles illuſtres de Rome, & principalement l'intrigue du Mariage de la Princeſſe Ceſarini.

LE Cardinal Altieri fut élevé, comme on a vû dans le precedent diſcours, à la qualité de Neveu, où il fut plus abſolu qu'aucun de ceux qui l'avoient devancé dans la Souveraineté du Nepotiſme. Et quoyque les fondemens de cette fortune fuſſent en quelque façon plus foibles que de celles des autres Neveux, puis que le ſang n'en faiſoit pas le lien : la vieilleſſe & le genie du Pape le rendoient neanmoins maiſtre de diſpoſer plus ſouverainement de toutes choſes, qu'aucun de ceux qui l'avoient precedé.

Le premier projet qu'il forma, fut d'avancer ſa famille par les alliances, dans l'état floriſſant d'une grandeur ſi eminente, il ne luy fut pas difficile d'en

trouver des moyens tres-avantageux.

Il y a dans Rome quantité de Nobles & riches familles, qui recherchent les alliances de la Maiſon regnante des Papes, depuis qu'ils n'ont plus d'autre voye pour maintenir leur grandeur ; & bien que l'autorité & le commandement où elles entrent par de telles alliances ſoient limitez à la durée de la vie d'un Pape, ils ſe conſolent toûjours aprés ſa mort de la qualité de Princes qui leur reſte, avec les autres avantages des biens qu'ils ont acquis dans le temps de ſon regne.

La Maiſon du Prince de Carbagnano eſtoit également conſiderable en nobleſſe, parce que c'eſt la principale branche de la Maiſon Colonna, & en richeſſes ; beaucoup augmentées par l'œconomie du Prince de ce nom, qui vivoit encore alors.

Il n'y avoit que deux fils en cette Maiſon : l'Aiſné, nommé le Duc de Baſſanello ; & le cadet, nommé D. Egidio Duc d'Anticoli. Le premier eſtoit marié avec la ſœur du Conneſtable Colonne, la plus belle, & la

mieux faite Princesse qui fust à Rome, & peut-estre en toute l'Italie ; mais sans esperance d'avoir des enfans. De sorte que tout le bien qui devoit revenir au cadet, le faisoit considerer pour le plus riche party qui fût à Rome. Le Cardinal Altieri jetta les yeux sur luy, & luy fit proposer de luy donner une petite Niece du Pape en mariage, avec tous les avantages qu'il en pouvoit esperer.

Le Prince de Carbognano son Pere, écouta cette proposition, tout prêt d'y donner les mains; mains l'aisné qui voyoit que par cette alliance, son cadet, alloit monter à un degré plus haut que luy, fit tout son possible pour le traverser ; il employa le Connestable son beau-frere, & ses autres parens, pour en détourner le Pere & le frere. On leur representoit qu'il y avoit peu d'avantage à esperer de l'alliance d'un Pape âgé, comme l'estoit Clement X. Qu'il ne falloit point s'arrester à un Neveu, dont la fortune pouvoit manquer à toute heure, n'estant fondée que sur la fa-

veur d'un Vieillard, capable de toutes ſortes d'impreſſions. Qu'il y avoit peu d'honneur avec un homme de telle condition, & d'un eſprit encore plus vil, qui mettoit tout en negoce & en trafic : Qu'il feroit beau le voir aujourd'huy ſur le Thrône, & trois iours aprés dans la pouſſiere, ou par la chute du Neveu, on par la mort de l'Oncle.

Ces remontrances & ces conſiderations ne détournerent point le Prince de Garbognano de ſon deſſein : ſon cadet eſtoit déja aſſez âgé, pour penſer à luy faire prendre party ; la vieilleſſe ne permettoit pas au Pere d'attendre un autre Pontificat, pour avoir des Succeſſeurs de ſon nom, de ſa Maiſon, & des grands biens qu'il avoit amaſſez avec tant de ſoin & d'épargne.

Il traita avec le Cardinal Altieri, à condition que ſon fils auroit les prerogatives des Princes, qu'on appelle *Del ſoglio*, ou du Thrône : il voulut engager le Cardinal Altieri à luy accorder le même honneur pour l'aiſné, afin de le contenter : mais parce que cela alloit à de grandes conſequences,

on luy donna de bonnes paroles, avec esperance de surmonter les difficultez qui se rencontroient d'abord en cette proposition ; qu'il falloit auparavant gagner le Pape, en se montrant prompt à embrasser l'occasion qui se presentoit de s'allier avec sa Maison, & qu'ensuitte on se devoit tout promettre de sa bonté.

L'affaire estant reduite à ces termes, le Mariage ne tarda pas beaucoup à estre conclu, & les nouveaux mariez furent complimentez par toute la Cour, & reconnus & traitez comme Neveux du Pape. Mais quelque temps aprés, les réjoüissances de ce mariage furent troublées par l'inquietude du Duc de Bassanello.

Il voyoit le Duc d'Anticoli son frere dans la grandeur, traitté en Neveu du Pape, avec tous les droits qui sont attachez à cette qualité. On ne parloit point de l'engagement de le mettre en possession des mêmes honneurs en vertu du Mariage de la Niece de sa Sainteté avec son frere. Il s'en plaignoit tous les iours hautement, &

on ne luy donnoit que des réponſes ambiguës ; ou des témoignages de bonnes intentions, qui tiroient à une longueur qui valoit bien un refus.

De ſorte que laſſé de tant de pourſuites inutiles, lors qu'il vit qu'il n'y avoit rien à eſperer, & qu'on luy eut dit que ſa pretention ne pouvoit pas reüſſir ; qu'on ne pouvoit pas mettre cela en pratique, parce qu'il n'y en avoit point d'exemple ; que ce ſeroit introduire un abus trop inſupportable à la Cour, d'appeller aux degrez du Thrône non ſeulement les parens du Pape, mais encore tous ceux qui leur eſtoient parens; que les Chapelles & les Sales entieres ne ſuffiroient pas pour les recevoir : il rompit entierement avec le Cardinal Altieri,& avec ſon frere le Duc d'Anticoli, & la Ducheſſe ſa belle-ſœur.

Aprés avoir demeuré long-temps dans une froideur qui marquoit aſſez ſa ſecrete indignation, il penſa aux moyens de ſe vanger du tort pretendu qu'on luy faiſoit.

La Nation Italienne en general eſt

tres diſcrette, & n'eſt pas facile à offenſer: mais auſſi elle eſt tres-difficile, & preſque inflexible à pardonner. Comme ces gens-là ſont extremement politiques, ils croyent que cette grande facilité à oublier une injure, fait ouverture à en recevoir une autre, parce que l'impunité rend les hommes plus hardis: au lieu, diſent-ils, que ſi quelqu'un penſe bien que s'il m'offenſe, ie ne luy pardonneray pas; il ſera plus retenu à me choquer.

Mais il faut auſſi dire qu'il y a bien de la difference dans les voyes qu'on tient pour ſe vanger, en diverſes Provinces d'Italie. En Lombardie, les reſſentimens éclatent pour l'ordinaire avec les derniers excez; & il y a peu d'offenſe qui ne ſoit ſuivie de quelque meurtre. Ce qui eſt encore plus fâcheux, eſt que celuy qui a tort, fait tout ſon poſſible pour ſe défaire de celuy qu'il croit avoir offenſé, afin de le prevenir dans la juſte perſuaſion où il eſt, qu'il ne pourra éviter ſon reſſentiment.

A Naples, la vengeance s'exerce

par le duel dans toutes ſes formes, & on les voit batre à cheval quatre contre quatre, & terminer ainſi leurs differens.

A Rome, on ne peut pas mettre en pratique ces deux ſortes de vengeances; l'un à cauſe de la rigueur de la juſtice du Prince, de la grande police, & de la bonne & ſeure garde dans tous les quartiers de la Ville; l'autre tant à cauſe des loix Eccleſiaſtiques, que parce que c'eſt une Republique qu'on peut appeller auſſi juſtement, *Populus Sacerdotum*, que Florus l'a nommée *Populus vivorum* au commencement de ſa fondation. Il n'y a que des Prêtres ou Clercs, ou gens appartenans à des Prêtres, avec qui par conſequent on ne peut pas tirer l'épée.

De ſorte que, à la reſerve de quelques placards & paſquinades, la vengeance ſe reduit à Rome à l'intereſt, ou en ruinant, ou en traverſant la fortune de ſon ennemy par les procez, & par mille autres voyes auſquelles l'on eſt aſſez ingenieux en ce pays-là, auſſi bien qu'en beaucoup d'autres lieux du monde.

Le Duc de Bassanello avoit en main de quoy se vanger du Cardinal Altieri; il sçavoit que cette Eminence avoit esté portée à rechercher l'alliance de sa Maison, à cause des grands biens qui doivent un iour tomber aux enfans de son frere, parce qu'il estoit luy-même hors d'esperance d'en avoir, il crût ne pouvoir faire de dépit plus sensible à Altieri aprés le Mariage du Duc d'Anticoli, que de le priver de cette attente, autant que la foy le permettoit. Et bien que cela ne se pût faire sans donner une fâcheuse atteinte à sa Maison propre, en privant le Duc d'Anticoli son frere unique; le plaisir qu'il trouvoit à se vanger estoit si doux, qu'il passa par dessus la consideration de son propre sang.

Il avoit beaucoup de biens qu'il pouvoit aliener, & sur tout la meilleure partie de l'heritage du feu Prince Gallicano qu'il luy avoit laissé à sa mort, & qui pouvoit aller à plus de trente mille livres de rente. Il ne voulut pourtant pas que ce bien sortist de la Famille & du nom des Colonnes;

ſa paſſion luy laiſſa aſſez de jugement pour en uſer ainſi. Il jetta les yeux ſur le Duc de Sonnino cadet du Connêtable, & frere de ſa femme, à qui il fit donation de tous les biens dont il pouvoit diſpoſer, & qui n'eſtoient pas ſubſtituez à la Maiſon de Carbognano.

Cette donation faite au préjudice du Duc d'Anticoli, & par conſequent de l'alliance d'Altieri, vint bien-toſt à la connoiſſance du Cardinal regnant, & on n'affecta pas le ſecret dans une choſe qu'on avoit faite exprés pour le choquer, auſſi luy donna-t'elle une atteinte mortelle, & le bleſſa dans les deux plus ſenſibles parties d'un homme, dans l'honneur, & dans l'intereſt.

Voilà donc le Cardinal Altieri offenſé, & engagé par l'offenſe à s'en reſſentir : il a le ſouverain pouvoir en main, il faut penſer aux moyens; mais contre qui fera-t'il éclater ſes reſſentimens? Il n'a pas de priſe ſur le Duc de Baſſanello ; c'eſt un Seigneur qui a toûjours vêcu à la Romaine, c'eſt à dire qui n'a penſé qu'à vivre, & à laiſſer vivre, comme ils diſent ordinaire-

ment, & qui n'a jamais eſté capable de troubler l'Etat; on peut même preſumer de ſon genie, que s'il en eſt venu à cette derniere reſolution, il faut que quelqu'un luy ait inſpiré ces ſentimens.

Le Cardinal Altieri tourne donc ſes penſées contre la Maiſon du Conneſtable, & ſans éclat, il trouve le moyen de luy donner le change, & de luy joüer un tour auſſi ſenſible, que le coup qu'on luy avoit porté.

Et parce que cela donna lieu à cette grande & longue intrigue du Mariage de la Princeſſe Ceſarini, qui ſe conclud enfin avec D. Federic Sforza; pour ne pas dire, à cette Comedie où tous les Princes de Rome & les Miniſtres même des Teſtes couronnées firent quelque perſonnage avec tant de changemens ſur la Scene; il eſt neceſſaire de prendre la choſe de plus haut, pour en ſuivre le fil avec moins de confuſion.

Le Prince Ceſarini dernier mort, avoit laiſſé un bien tres-conſiderable à ſa famille, & n'ayant point d'enfans mâles,

mâles, il avoit appellé à sa succession Mr. Cesarini son frere, alors Clerc dé la chambre Apostolique. Ce Prelat n'avoit eu de peine à laisser toutes les esperances incertaines de s'avancer au Cardinalat, pour courir à un heritage si considerable, & pour les beaux Fiefs & Seigneuries, & pour les Palais & belles maisons, & pour les Terres qui montoient à plus de cinquante mille écus Romains de rente, qui font à peu prés soixante mille écus de France.

Mais ce Seigneur par les débauches de sa jeunesse, avoit reduit sa santé à un si mauvais estat, qu'il ne pouvoit pas esperer de laisser aprés luy des Successeurs à la Maison Cesarini.

Tout ce grand bien estoit donc substitué aux enfans des filles du Duc Cesarini, avec cette condition que ceux qu'elles épouseroient, embrasseroient le party de France, & s'attacheroient fidellement aux interests de la Couronne.

Cette clause du Testament montroit assez de genie du Pere, que j'ay

connu ſi zelé pour ſa Majeſté tres-Chrêtienne, qu'il me propoſa peu de temps avant ſa mort, le deſſein qu'il avoit de faire un échange de ſes Fiefs, Seigneuries, & terres d'Italie, avec un Seigneur qu'il n'eſt pas beſoin de nommer, & m'avoit deſtiné pour traitter l'affaire, afin de ſe retirer en France: Ie dois cette digreſſion à la memoire d'un Prince, qui ne pechoit qu'en trop de zele pour la Nation Françoiſe.

Il avoit donc diſpoſé de ſes biens en faveur des enfans de ſa fille aiſnée aprés la mort de ſon frere, au cas qu il mouruſt ſans enfans mâles: il avoit auſſi reglé la dot des autres, à peu de choſe, pour leur oſter l'envie d'eſtre mariées, & afin de ne diviſer pas ſes biens à pluſieurs branches.

Il y en avoit deux en âge d'eſtre mariées, toutes deux avec leur mere dans un Convent, & également conſiderables pour les avantages de la naiſſance & de la beauté, mais differemment partagées pour les richeſſes, parce que l'aiſnée eſtoit l'heritiere univerſelle preſomptive des Fiefs, Sei-

gneuries, & Palais de la Maiſon.

Le Duc de Sonnino frere du Connêtable, qu'on appelloit auparavant l'Abbé Colonne, avoit quitté l'eſtat Eccleſiaſtique, pour épouſer la cadette : Mais à condition que l'ainée ſe feroit Religieuſe, & renonceroit à ſes pretentions, & à ſes droits d'aineſſe; ce qui ſe feroit de concert avec l'Oncle. Cette anîée, ou par les perſuaſions de celuy-cy, ou parce qu'elle n'eſtoit pas pour lors en humeur de ſe marier, avoit donné les mains à tout ce qui avoit eſté arrêté entre le Duc Ceſarini ſon Oncle, & le Prince de Sonnino ſon beaufrere : Mais il n'y avoit aucun acte qui aſſeuraſt ce Traitté, & le tout dépendoit de la bonne foy.

Le Cardinal Altieri, pour joüer un tour à la Maiſon Colonne, pareil à celuy que la Maiſon Colonne luy avoit joüé, par la donation du Duc de Baſſanello faite au Duc de Sonnino, prit ſi bien ſes meſures, qu'il priva le Duc de Sonnino de l'heritage pretendu des Ceſarini, en mettant dans la tête de la fille aînée de Ceſarini de ſe marier,

nonobstant son engagement en faveur de sa cadette.

Il mit pour ce sujet beaucoup de gens en campagne, afin de ménager la fille, & de gagner son esprit. Il ne fut pas difficile à des gens d'Eglise de détourner une jeune Dame de la pensée du Cloistre, & à des Superieurs spirituels de luy faire changer de dessein, tant par la dépendance de leurs conseils dans le genre de vie qu'elle menoit, que par la tendresse d'un âge susceptible de toutes les impressions qu'on luy veut donner.

Aprés qu'on eut gagné son esprit dans le Convent, où elle avoit choisi sa retraitte : le Cardinal Altieri luy fit entendre que sa Sainteté la vouloit prendre en sa protection, & qu'il desiroit la marier avec tout l'avantage dû à sa naissance, & à son merite.

Mais parce qu'elle ne pouvoit se declarer en faveur d'aucun, n'ayant eu conversation avec personne, on luy fit voir Dom Federic Sforza Neveu du Cardinal, & fils de Dom Paolo Sforza, dont la Maison est plus re-

marquable par l'antiquité de la noblesse, que par la grandeur des richesses. Ce jeune homme estoit fort bien fait; & il luy fut aisé de faire la conqueste d'un cœur, qui estoit en la main de ceux qui l'avoient introduit auprés d'elle.

Cette intrigue ne fut pas conduite avec tant de secret, que le Connêtable n'en eust bien-tost connoissance. Il se plaignit à Monsieur le Duc Cesarini, qu'on parlast au Palais de marier sa Niece; Qu'il sçavoit bien que cela alloit contre la bonne foy du Mariage, contracté entre sa Niece la cadette, & le Duc Sonnino son frere; qui ne s'estoit conclu que, supposé la renonciation de l'aînée. Quelle injure ce seroit, & à l'honneur & au nom de sa Maison! Que le Duc de Sonnino avoit trois fils qui seroient miserables, si un tel mariage reüssissoit: Qu'il falloit penser tout de bon à détourner ce coup: Qu'il estoit dans le pouvoir d'un Oncle, qui tenoit la place de Pere, d'empêcher la Niece de se marier: Que pour

luy il periroit plûtoſt avec toute ſa Maiſon, que de ſouffrir ce tort & ce préjudice.

Le Duc Ceſarini promit au Conneſtable tout ce qui dépendoit de luy, pour l'empêcher : Qu'il n'y donneroit jamais conſentement ; mais qu'il s'aidaſt de ſon coſté, pour gagner la fille : Qu'il ne falloit pas deſeſperer de luy faire quitter un deſſein qu'elle n'avoit pris qu'à la ſollicitation de ceux du Palais, qui ne cherchoient pas tant ſon bien, que l'occaſion de ſe vanger aux dépens même de ſa conſcience, de ſon repos, & de l'établiſſement de ſa famille : Qu'au reſte il falloit tâcher de gagner la mere, qui auroit grande force ſur ſon eſprit, parce qu'elle eſtoit auprés d'elle.

Le Connétable & le Duc Ceſarini de concert avec la mere, (qu'ils mirent d'abord dans leur party,) firent tout leur poſſible, pour détourner la fille de la penſée de ſe marier. Mais comme ils virent que tous leurs efforts eſtoient inutiles, & qu'en vain

ils avoient employé ſucceſſivement les remontrances, les prieres, & les menaces ; parce qu'elle ſe confioit ſur l'autorité ſuprême ; ils coururent à d'autres artifices.

Ils jugerent que ſans combattre davantage ſa penſée pour le Mariage, il falloit luy propoſer un autre party plus avantageux en apparence, que D. Federic Sforza : Qu'il en falloit trouver un, pour qui le Cardinal Altieri eût de la repugnance, afin que ſi elle y donnoit les mains contre la volonté de cette Eminence, le Mariage vint à ſe broüiller, & qu'ainſi elle demeuraſt ſans avoir ny l'un ny l'autre. Mais ce n'eſtoit pas aſſez, il falloit que le même party fuſt encore tel, que le Mariage venant à reüſſir contre leur intention, comme cela ſe pouvoit faire, la Maiſon d'Altieri y trouvaſt du deſavantage auſſi bien que celle du Conneſtable, pour luy donner la pareille.

Toutes ces conditions ſe rencontroient en la perſonne de D. Lelio des Vrſins, frere du Duc de Bracciano, &

du Cardinal des Vrſins. Et pour développer mieux l'affaire, il faut paſſer icy à une alliance que le Cardinal Altieri avoit faite avec la Maiſon des Vrſins, d'abord qu'il fut adopté pour Neveu du Pape.

La Maiſon des Vrſins qui diſpute le pas à toutes celles de Rome, noble par ſon origine, par ſon antiquité, par ſes alliances, & par ſes charges, ſe trouve diviſée en deux branches, dont la principale eſt à Rome, & le chef s'appelle Duc de Bracciano : l'autre eſt à Naples, & le chef prend le nom de Duc de Gravina.

Celle de Rome eſtoit renfermée dans les trois perſonnes que nous avons nommées, ſçavoir le Duc de Bracciano, le Cardinal Vrſini, & D. Lelio. Cette branche eſtoit preſque finie; le Duc de Bracciano déja ſur l'âge, & ſans enfans; le ſecond, Preſtre; & le troiſiéme dans une devotion qui degeneroit en quelque foibleſſe, & tous trois d'une complexion mal ſaine.

Le Cardinal Altieri dont les ſoins & l'induſtrie, pour agrandir ſa Mai-

ſon, ont peu d'exemple, auſſi bien que ſa fortune; voyant que tous les biens des Vrſins Romains alloient fondre dans ceux du Royaume de Naples, s'appliqua dés le commencement de ſon regne à les engager à ſon alliance: Il fit propoſer au Duc de Gravina une Niece du Pape, avec une groſſe ſomme de deniers en dot, & un chapeau de Cardinal pour un frere de ce Duc, qui eſtoit pour lors Iacobin.

Gravina ne ſe fit pas beaucoup prier pour conſentir à cette alliance, y eſtant attiré par l'avantage de venir à Rome tenir le rang de Neveu d'un Pape, & dans l'eſperance de recüeillir luy-même l'heritage des Vrſins Romains, parce qu'il eſtoit beaucoup plus jeune qu'eux tous. Le Mariage ſe fit avec la ſatisfaction de tous ceux qui y eſtoient intereſſez, & les Epoux joüiſſoient d'un doux calme dans le comble des honneurs, & au milieu des eſperances encore plus grandes.

Mais l'intrigue du Conneſtable & du Duc Ceſarini, qui jetterent les

yeux ſur D. Lelio Vrſin pour le propoſer en mariage à l'Aînée Ceſarini, troubla le contentement de Gravina, auſſi bien que du Cardinal Altieri, & de ſes parens.

Ils voyoient que par ce Mariage, l'attente des grands biens de la Maiſon des Vrſins, courroit riſque d'eſtre fruſtrée; & bien que D. Lelio fuſt dans un âge déja beaucoup avancé pour la grande jeuneſſe de la fille, il n'eſtoit pas neanmoins hors d'eſperance d'avoir des enfans. Ils en avoient un exemple domeſtique dans la Maiſon des Mathei; le Duc d'Acqua Sparta ayant eu à l'âge de ſoixante-neuf ans un fils d'une femme fort jeune.

Il n'eſtoit pas difficile au Connétable & au Duc Ceſarini de gagner la fille, pour conſentir à ce party, & laiſſer la penſée de D. Federic Sforza. Elle ſe trouvoit par cette alliance, ſeule heritiere des Vrſins, outre qu'elle s'accommodoit à la volonté de ſa Mere, & à celle de ſon Oncle. On luy remontroit encore, qu'une des conditions eſſentielles du teſtament

du Duc Cesarini son Pere, en cas que ces filles se mariassent, portoit que ceux qu'elles épouseroient, devoient estre au gré de sa Majesté tres-Chrêtienne; Que cela ne se rencontroit pas dans la famille des Sforzes, puis que le Cardinal de ce nom Oncle de Federic, estoit dans le party d'Espagne: au lieu que la Maison des Vrsins avoit toûjours esté depuis un temps immemorial attachée à la Faction de France, & que le Cardinal frere de D. Lelio estoit actuellement le Comprotecteur des affaires du Royaume.

Elle donnoit donc les mains à cette proposition, & passoit par dessus la consideration de l'âge de D. Lelio: Mais cette innocente Victime ne s'appercevoit pas que les uns & les autres la vouloient sacrifier à l'interest & à la vengeance, qui sont les plus cruelles divinitez, & que tout le sang du monde ne peut contenter, ny appaiser. Les deux partis se joüoient d'elle, sans qu'elle en vist rien: cependant elle auroit mieux trouvé son compte à suivre les propositions du Cardinal Altieri,

quelque intention qu'il pust avoir, qu'à s'attacher au party du Connestable; parce que le premier luy vouloit enfin donner un Mary, & la faire maistresse de son bien, pour se vanger seulement du Connestable & de sa Famille: & le second, en se vengeant du Cardinal Altieri, se vengeoit encore d'elle-même, en luy proposant un Mariage qu'il jugeoit bien ne pouvoir pas réüssir, & dont il auroit même apprehendé le succés, ne desirant tirer autre chose de cette proposition de D. Lelio Vrsin, que de la broüiller avec le Cardinal Altieri, ou de lasser cette Eminence: puis qu'il estoit également desavantageux, au Duc de Sonnino, ou qu'elle épousast Sforza, ou qu'elle épousast Vrsini; & qu'il ne pouvoit pretendre autre satisfaction de son Mariage avec ce dernier, que celle de mortifier le Duc de Gravina; & par consequent Altieri.

Mais la Cesarini n'estoit pas la seule qu'on joüoit en cette piece. Dom Lelio même y fut trompé: il se

mit sur le pied d'un homme qui se veut marier tout de bon ; & la grande pieté dont il faisoit profession, ne fut pas incompatible avec les sentimens d'un amour honnête.

En cet estat D. Lelio faisoit la cour à la Cesarini aussi ponctuellement, qu'on la peut faire à une Dame Italienne renfermée dans un Convent. D. Federic Sforza n'avoit pas le même avantage, parce que la Mere qu'on avoit gagnée pour D. Lelio, trouvoit des moyens d'écarter l'un, & de faire approcher l'autre.

Dés le commencement que l'affaire vint à la connoissance du Cardinal Altieri, il n'y fit pas grande reflexion ; Il s'apperçût bien de la piece qu'on luy vouloit joüer ; mais il ne pouvoit pas se persuader, (comme il estoit vray, que le Connestable pust avoir la pensée de faire réüssir ce Mariage également fatal à sa Maison, aussi bien qu'à celle d'Altieri.

Il sçût encore, qu'on avoit fait changer l'esprit de la fille : mais cela ne le broüilla pas avec elle ; & il voyoit

bien que c'estoit plûtost un effet de sa complaisance, & de son obeïssance, que de son inclination : qu'il seroit toûjours facile de la faire revenir, D. Lelio son nouveau galant n'ayant pas tant d'attraits, qu'une jeune fille ne s'en pust détacher pour tout autre objet ; & sur tout pour Dom Federic, qui estoit un party plus sortable.

Il ne laissa pourtant pas de ménager toûjours sa fille ; il traitta devant elle la proposition de D. Lelio de ridicule, à cause de ses qualitez ; & ajoûtoit qu'elle estoit odieuse, à cause qu'on la vouloit tromper, ceux qui en estoient les Autheurs, ne pensant à rien moins qu'à la marier. Cependant il luy conseilla de dissimuler, mais qu'elle tint bon, estant asseurée de la protection, & des bonnes intentions du saint Pere.

Lors que le Connestable vit que les choses ne prenoient pas le chemin qu'il s'étoit proposé; que la facilité de laCesarini à entédre au party de D. Lelio, ne l'avoit point mise en mauvaise

intelligence avec le Cardinal Altieri, qui continuoit toûjours à l'entretenir dans l'humeur de se marier, & qu'ils s'entendoient ensemble comme auparavant : Il eut une iuste apprehension, que le mariage projetté se fist à l'heure qu'il y penseroit le moins ; ce qui se pouvoit executer à tous momens sans autres formalitez, parce que le Pape est au dessus, & que le Cardinal Altieri avoit la force jointe à la raison suprême.

En effet, il faudra ceder avec le temps, & dés cette heure même, il en auroit esté ainsi, s'il n'avoit fait naistre une difficulté, qui arresta la conclusion de l'affaire.

Il fit paroistre sur la Scene l'Ambassadeur de France, avec qui il vivoit en tres-bonne intelligence, comme il a toûjours fait avec les Seigneurs & les Ambassadeurs de la même Nation, malgré la repugnance des Espagnols, avec qui il est obligé de garder des mesures à cause de ses Estats, & de sa qualité de Connestable dans le Royaume de Naples.

Il attira aiſément Mr. l'Ambaſſadeur à ſon deſſein : c'eſtoit pour lors, Mr. le Duc d'Etrées qui eſtoit déja mécontent du Cardinal Altieri, comme on verra dans l'intrigue du Cardinalat de Mr. l'Evêque de Laon. Ils reſolurent de faire ſçavoir à Altieri, que la Ceſarini eſtoit ſous la protection du Roy, par la diſpoſition même de la derniere volonté de feu Mr. le Duc ſon Pere : Que par le teſtament du même Duc, ſes filles ne pouvoient ſe marier ſans l'agrément de ſa Majeſté : Que les Sforzes étoient dans les intereſts d'Eſpagne, & que par conſequent le Roy n'approuveroit iamais cette alliance : Que celle qui ſe propoſoit à la perſonne de D. Lelio Vrſin, eſtoit au gouſt de ſa Majeſté, parce que cette Maiſon eſtoit actuellement dans ſon ſervice, dans ſon amitié, & ſous ſa protection : Qu'ainſi il s'opposoit au mariage propoſé par Altieri, & qu'il falloit conclure celuy de D. Lelio.

Le Cardinal Altieri repliqua à

l'Ambassadeur, qu'il ne manqueroit iamais au respect dû à sa Majesté tres-Chrestienne, auquel il ne croyoit pas contrevenir, en soûtenant les bonnes intentions du Pape pour la Cesarini, dont on vouloit opprimer la liberté par l'iniustice des Colonnes, qui vouloient, en la renfermant contre son gré entre quatre murailles, la priver de ses droits sur les biens que son Pere avoit substituez à ses enfans. Que quand sa Majesté sçauroit la bonne volonté du saint Pere, elle en loüeroit, & remercieroit méme sa Sainteté, & par le mouvement de sa grande equité naturelle, & par celuy de son amitié & bienveillance pour la fille.

Que pour la difficulté qu'on faisoit naistre de l'attachement de la Maison Sforza à la couronne d'Espagne : outre que D. Paolo Sforza, pere de D. Federic, avoit toûjours gardé une neutralité plûtost suspecte d'encliner à la France qu'à autre Nation, il seroit bien aisé de faire ces-

ser cette opposition, en faisant declarer D. Federic pour la France, à quoy on travailloit déja, & même on esperoit obtenir l'agrément de sa Majesté; & qu'ainsi ce seroit gagner une famille noble à la faction Françoise, qui pouvoit s'étendre apparemment à des Successeurs : au lieu que les Vrsins estans déja attachez à la Couronne, on ne faisoit aucune nouvelle conqueste. Qu'au reste, il n'avoit pas la pensée de rien faire, sans la participation de sa Majesté; & qu'enfin il laisseroit la liberté à la Cesarini, de faire telle option qu'il luy plairoit.

Cette réponse paroissoit tres-raisonnable : mais le Connestable & le Duc de Sonnino son frere n'en pouvoient estre contens, parce que cela concluoit toûjours de quelque costé que ce fust au mariage de la Cesarini, c'est à dire à la ruine entiere du Duc de Sonnino, & de ses enfans : au lieu qu'il auroit voulu par cette opposition qu'il avoit formée au mariage de D. Federic, & par la proposition

qu'il faisoit faire, de luy donner D. Lelio, engager le Cardinal Altieri à laisser les choses comme elles estoient; sçavoir la fille dans le Convent, & le Duc de Sonnino & sa femme dans l'esperance de posseder les biens des Cesarins.

Ils avoient pourtant gagné quelque chose par l'intervention de l'Ambassadeur : ils se pouvoient promettre que l'on ne passeroit pas outre, sans en faire part au Ministre de France; & que cependant ils auroient du temps, ou pour faire en sorte que la fille prist le party d'estre Religieuse; ou en cas qu'elle voulust se marier, pour la faire resoudre à prendre Dom Lelio, qui leur sembloit de moindre prejudice, parce qu'il y avoit peu d'apparence qu'il laissât aprés luy des enfans de ce mariage si inégal.

Ils profiterent donc du temps, pour arriver à leurs fins : ils obligerent l'Ambassadeur d'écrire en France, pour avoir des resolutions favorables à l'engagemunt où il estoit,

cependant que de leur costé ils usoient contre la fille de toutes les machines que l'authorité meslée à la souplesse & à l'adresse pouvoient mettre en œuvre, afin de la vaincre. Mais les réponses de France n'estoient que tres-generales, parce que les Sforzes sollicitoient à la Cour de leur costé, & s'aidoient par leurs amis, pour obtenir en leur faveur l'agrément du Roy : & d'ailleurs la fille estoit toûjours ferme, & inébranlable dans la resolution de se marier.

De sorte qu'ils ne pûrent gagner autre chose sur elle, qu'une indifference, au moins de parole & en apparence, pour l'un des deux partis : bien que si on eust consulté son cœur, on y auroit trouvé une declaration tres-bien formée en faveur de Dom Federic. Mais elle vouloit donner cette satisfaction à son Oncle & à sa Mere, pour se delivrer de leurs importunitez, comme elle le témoigna au Cardinal Altieri, attendant du temps, un remede à ses ennuis.

Cette indifference eſtoit peu de choſe pour les Colonnes; mais c'éſtoit trop pour le Cardinal Altieri: il craignoit que cette démarche ne fuſt ſuivie d'une autre, & il ne ſe pouvoit rien promettre d'un ſexe également foible & diſſimulé; De quelque coſté que l'eſprit de cette fille ſe tournaſt, aprés avoir quitté D. Federic par les perſecutions de ſes parens, il ne s'y trouvoit pas ſatisfait: ſi elle venoit à prendre le party de la Religion & du Cloiſtre, la vengeance qu'il avoit meditée demeuroit inutile: ſi elle venoit à ſe declarer pour Dom Lelio, l'heritage des Vrſins eſtoit enlevé à ſa Maiſon.

Dans cette inquietude d'eſprit, il remontra à la Ceſarini qu'elle priſt bien garde à ce qu'elle feroit; Qu'elle ſe devoit deffier des perſuaſions de ſes parens, parce que l'intereſt ſeul les faiſoit agir, au lieu que ſa Sainteté & luy n'avoient autre penſée que pour ſon repos & pour ſon avantage: que ſi le ſaint Pere venoit à ſçavoir qu'elle manquaſt à corref-

pondre à ses bonnes intentions, comme il sembloit qu'elle avoit fait, en se relâchant de sa bonne resolution, il l'abandonneroit à la discretion de ses parens. Elle ne put alors s'empêcher de se plaindre des persecutions de sa Mere, de son Oncle, & de ceux de leur party ; elle supplia le Cardinal Altieri de l'aider, & de penser aux moyens de la delivrer de la peine où elle estoit, & de tant d'importunitez dont elle estoit accablée : Qu'au reste, elle estoit toûjours dans une ferme resolution de dépendre absolument des volontez de sa Sainteté & de son Eminence, qui ne manqueroient pas de moyens pour surmonter toutes les apparences de difficultez qu'on avoit formées par le ministere de Monsieur l'Ambassadeur de France ! Qu'elle voyoit bien que c'estoit un artifice des Colonnes, & qui n'auroit pas de suite, si tost qu'elle auroit fait sçavoir au Roy ses raisons avec soûmission, tant de sa part, que de celuy qu'on luy destinoit pour époux.

Altieri fut tres-satisfait de cette declaration sincere; & pour complaire à ce qu'elle desiroit, aussi bien que pour s'asseurer d'elle, il donna ordre de la part de sa Sainteté, que personne ne fust admis au Convent pour luy parler, sans sa permission expresse.

Cette deffense donna lieu aux parens, & à ceux du party des Colonnes de crier bien haut, & de se plaindre ouvertement: que cela alloit contre la parole que le Cardinal Altieri avoit donnée, de laisser la liberté à la fille de faire tel choix qu'elle voudroit: Qu'on luy faisoit violence, & qu'on la tenoit enfermée sans parler à personne, pour luy faire dire ce qu'on voudroit, & pour tirer d'elle un consentement forcé. On ne se contenta pas de cela; on fit entrer dans la querelle l'Ambassadeur de France, avec menaces, que si on ne laissoit la Cesarini dans une entiere liberté comme auparavant, on seroit obligé de repousser la force par la force; & qu'on l'en-

leveroit du lieu où elle eſtoit, pour la mettre entre les mains de perſonnes qui ſeroient capables d'en répondre.

Ces plaintes ne furent pas portées au Palais, mais elles firent aſſez d'éclat pour venir aux oreilles du Cardinal Altieri : ce qui le fit reſoudre de les prévenir. Il n'apprehendoit rien du coſté des filles du Convent, & de ceux qui les ſervent au dehors ; le Pape eſt trop abſolu ſur ces ſortes de perſonnes, ſur tout chez luy, & à ſes yeux : mais il craignoit que la mere de la fille qui eſtoit dans le party contraire, luy joüaſt la piece par l'intelligence des Colonnes, & par l'appuy de l'Ambaſſadeur.

De ſorte, qu'il fit transferer la fille du Convent de Sainte Catherine de Sienne, (qui eſt au mont de Magnanopoli en veuë du Palais de Monte-Cavallo,) au Convent de Sainte Anne au delà du Tibre, où Dom Federic Sforza avoit une Tante : & pour éviter l'inſulte, on y mit

mit des Gardes, avec le même ordre du Pape, de ne la laisser parler à personne qu'avec sa permission expresse.

Cette action fit grand bruit à Rome, quoy qu'elle eust esté conduite avec beaucoup de prudence & d'adresse, & avec la satisfaction de la Cesarini. La Mere se plaignoit qu'on luy avoit arraché sa fille d'entre les bras; le Duc Cesarini qu'on luy avoit dérobé sa Niece; l'Ambassadeur de France, qu'on luy avoit manqué de parole; Dom Lelio, qu'on luy avoit enlevé sa Maîtresse; les Colonnes, qu'on traittoit en esclaves les plus illustres familles de Rome: & comme c'estoit pour eux qu'on faisoit toute la piece, ils avoient aussi plus de part dans la Catastrophe. Ils ne dissimuloient pas qu'ils periroient plûtost tous, que de souffrir une telle iniure.

Les Sforzes s'apperceurent prudemment que ces menaces s'adressoient à eux: la partie n'estoit pas égale pour resister aux Colonnes; ils

prirent conſeil du Cardinal Altieri ſur ce qu'ils feroient, pour éviter les demêlez avec honneur.

Altieri conſeilla à Dom Paul Sforza pere de Dom Federic, & au Cardinal ſon Oncle, d'envoyer hors de Rome pour quelque temps Dom Federic ſous pretexte de le faire voyager : & comme les Italiens commencent ordinairement leurs voyages par l'Allemagne, qu'il falloit l'envoyer à Vienne, & luy donner ordre de s'arreſter là juſqu'à nouvel avis. Que cependant on auroit lieu de negocier en France, pour avoir poſitivement l'agrément du Roy : Qu'on tiendroit l'affaire comme endormie, & que les Colonnes par cet éloignement de Dom Federic, n'auroient plus de ſujet d'ombrage, parce qu'on feroit mine de ne penſer plus à rien.

Ce conſeil fut executé, & il eut un tres-bon ſuccés à l'égard des Sforzes : Ils publierent que Dom Federic par deſeſpoir d'Amant, qui voyoit ne pouvoir jouyr de l'objet qu'il

aimoit uniquement estoit allé en Allemagne prendre party dans la guerre, pour y trouver par une mort genereuse, la fin de ses tourmens, & laisser le repos à sa famille : ils affectoient de se plaindre du Cardinal Altieri, qui avoit esté la cause de la perte de ce ieune Gentilhomme, & qui ne l'avoit embarqué que pour le faire perir.

Voilà qui alloit bien de ce costé-là ; mais d'ailleurs il falloit toûjours une personne fidele, & dans les interests du Cardinal Altieri, pour s'asseurer plus que iamais de la perseverance de la Cesarini. D. Federic estoit absent ; & comme dit l'Italien, *lontano da gl'occhi, lontano dal cuore*, loin des yeux, loin du cœur : Le Pape n'avoit pas pû refuser au Duc Cesarini, la permission d'envoyer voir sa Niece, parce qu'il gardoit toûjours la chambre, ou le lit ; tout immobile, & estropié des gouttes, & des catharres.

De sorte qu'il falloit un Interprete fidele, pour entretenir le commerce

entre le Cardinal Altieri, & la Cesarini.

Il n'y avoit personne qui y fust plus propre que Mr. Altoviti, Patriarche d'Alexandrie. C'estoit un Prelat d'integrité, & de grande experience dans les affaires de la Cour Romaine : il avoit la direction & surintendance du Convent de Sainte Anne, & de plusieurs autres de Rome; & outre cela, il estoit entierement à la disposition de ceux du Palais. Ainsi, ny Altieri ne pouvoit pas douter de sa fidelité, ny les Adversaires se choquer de ses negociations qui devoient passer pour assistances du Convent, où l'engageoit sa charge.

Aussi les choses se passerent-elles sans bruit pendant un long-temps; il sembloit que tout fust assoupy, & que le mariage de la Cesarini fust un de ces Romans assez ordinaires, dont le dénoüement se termine à un Amant qui va chercher la mort dans son desespoir; & à une fille qui s'enferme dans un Cloistre, apres

avoir perdu ce qu'elle aimoit dans le monde.

Mais ces apparences n'avoient pas endormy la passion des Colonnes, au contraire, elle les rendoit tres-vigilans à tout ce qui se passoit : ils avoient assez d'intelligence en France, pour sçavoir tout ce que les Sforzes faisoient, pour avoir le consentement du Roy au mariage de Dom Federic ; & déja ils s'appercevoient de leur credit, parce que l'Ambassadeur de France ne paroissoit pas s'interesser tant dans l'affaire, qu'il faisoit auparavant, se reduisant à la seule proposition generale ; qu'il falloit que la Cesarini fust libre dans le choix d'un mary qui plust à sa Majesté.

A Rome, (où l'on peut dire que les Espions regnent, comme on y regne par les Espions,) ils ne manquoient pas de gens pour découvrir l'intrigue de Mr. Altoviti, avec les Sforzes & Altieri ; outre que les frequentes allées & venuës, & les assiduitez de ce Prelat au Convent de

Sainte Anne, ſes entreveuës & viſites chez les Sforzes, leur eſtoient tres-ſuſpectes. On leur diſoit même que Dom Federic depuis ſon départ avoit eſté ſecretement introduit auprés de la Ceſarini : Quelques-uns paſſoient plus avant ; ils diſoient qu'il ne manquoit plus au mariage que la conſommation, & qu'il avoit eſté fait par le miniſtre de Mr. Altoviti, avec toutes les diſpenſes neceſſaires de la part du Pape.

Les Colonnes affectoient autant le ſilence, que leurs Adverſaires. Ils n'avoient rien témoigné de leurs reſſentimens à Mr. Altoviti : ils paroiſſoient comme inſenſibles à toutes ces intrigues. Mais le plus grand calme eſt ordinairement ſuivy de quelque furieuſe tempeſte.

Il n'y avoit que deux perſonnes qui euſſent la conduite de l'affaire, avec l'intelligence du Cardinal Altieri ; ſçavoir la Tante de Dom Federic, Religieuſe au Convent de ſainte Anne, & Mr. Altoviti qui en eſtoit Directeur. On ne pouvoit rien faire contre

la Religieuse; & il sembloit même que Monsieur Altoviti dût être à couvert de tout attentat par son caractere de Patriarche, sous son habit de Prelat, & sous mille autres qualitez qui le rendoient venerable, sans parler des ordres exprés qu'il avoit du Palais, pour faire tout ce qu'il entreprenoit.

Cependant, un soir que ce Prelat revenant de sainte Anne, passoit sur le Pont Sixte, certaines gens inconnus luy tirerent par le derriere de son carosse, deux coups de mousqueton avec assez de iustesse, pour leur faire croire en se retirant, qu'il ne pouvoit pas aller mourir bien loin. En effet, il fut frappé d'une balle au derriere du col, & venoit sortir de costé au dessus de l'épaule. Il avoit appellé au secours; & s'estant fait porter en la maison la plus voisine, qui estoit à un de ses amis nommé Falconieri, il s'estoit disposé à la mort; Mais le coup n'estoit pas si dangereux, il en guerit apres quelques semaines.

Il y eut peu de personnes qui ne compatissent à cette disgrace de Mr. Altoviti ; il en receut en foule les témoignages de la plus grande partie de la Cour, & de ceux mêmes qu'on pouvoit le plus soupçonner d'avoir part à une si noire action.

Vn de mes amis fit alors un distique Latin, qui courut dans les mains de toute la Cour. Le voicy.

Barbare! quid violas violento tingere tentas
Sanguine? quas tingi Murico Roma dabat.

Pourquoy teindre en son sang les habits d'un Prelat?
A qui Rome devoit de la pourpre l'éclat.

Mais on parloit avec beaucoup de reserve, des Autheurs du crime. Le Cardinal Altieri même, contre qui ce coup alloit réjaillir directement, ne paroissoit pas beaucoup échauffé à la recherche des coupa-

bles: il attendoit peut estre qu'ils se découvrissent eux-mêmes ; & que la crainte qui trahit la plusspart des coupables, leur fist prendre quelque resolution, d'où l'on pust tirer des indices : aussi on ne manqua pas d'épier quelle contenance on tenoit dans le Palais des Colonnes ; si on estoit plus sur les gardes qu'à l'ordinaire ; si on ne parloit point de se retirer sous quelque pretexte à la campagne ; & autres choses semblables qui marquent de la défiance, & par consequent une conscience qui n'est pas nette.

Quoy que le Connestable, ou son frere fust avec plus de fondement soupçonné qu'aucun autre ; & pour ainsi dire, le seul qu'on croyoit capable d'une telle entreprise, par la passion qui l'animoit avec quelque iustice contre ceux qui vouloient travailler à la ruine de son frere : Il n'en paroissoit rien ; & le matin qui suivit aprés l'action qui s'estoit faite la nuit, on le vit à ses fenestres, regardant des ieunes gens qui faisoient le ma-

nege dans ſa cour, comme à l'ordinaire.

On informa aſſez lentement pour avoir connoiſſance, & pour faire perquiſition des meurtriers, ſans attaquer ceux ſur qui le commun ſoupçon tomboit : d'où l'on connut aiſément que le Cardinal Altieri ne vouloit pas avoir d'autre affaire avec eux, parce qu'il ſe ſeroit attiré trop d'ennemis à combattre, & que cela auroit fait trop de bruit, outre qu'il auroit eſté inutile de leur faire une action criminelle; n'y ayant aucun témoin de l'action ny des perſonnes qui l'avoient commiſe.

Cependant le Cardinal Altieri triomphoit de ce que ſes Adverſaires s'attiroient les reproches de tout le monde par l'indignité de l'action. Bien que perſonne n'en oſaſt parler, ſur tout depuis qu'on connut qu'au Palais même il y avoit peu d'apparence de reſſentiment : on ne laiſſoit pas, ou par mouvemens de compaſſion pour un Prelat de ce merite, ou par l'horreur même d'un tel aſſaſſinat, de

concevoir de l'averſion pour les Colonnes, qu'on en croyoit eſtre les Autheurs.

D'ailleurs, les Colonnes n'eſtoient pas fachez en leur ame, qu'on euſt la croyance que le fait venoit d'eux, parce que le Cardinal Altieri n'oſant en témoigner de reſſentiment public, cela les rendoit plus formidables. Ils n'eſtoient pas fâchez de ce que leurs Partiſans diſoient dans Rome, que les Colonnes eſtoient de puiſſans Seigneurs: Qu'ils eſtoient aſſez forts pour tenir le baſſin à la barbe des Neveux: (c'eſt leur façon de parler, *tenere il Bacile alla barba*:) Qu'ils pouvoient armer pour leur deffenſe un tel nombre de perſonnes, & les faire venir dans un coup de ſifflet à Rome: Qu'ils avoient la protection des Couronnes, & mille autres diſcours de bravoure Romaneſque.

Bien que ces diſcours fuſſent ridicules auprés de ceux qui ſçavent quel eſt le pouvoir d'un Pape dans ſes Eſtats, & celuy des Princes qui ſont ſes ſujets, ſur tout en ce temps;

ils ne laissoient pas de faire impression sur les esprits du peuple Romain, également facile à admirer, & à mépriser.

C'est ce qui fit prendre la resolution au Cardinal Altieri de faire venir à Rome plusieurs compagnies des Milices à cheval, sous pretexte de reveuë; afin d'intimider le peuple, & le tenir dans le respect, en luy faisant voir que le Pape, tout Prince pacifique qu'il est, a toûjours des gens armez, prompts à obeïr au moindre signal, Quelques-uns s'imaginerent qu'on les avoit appellez, pour appuyer quelque entreprise contre les Colonnes. Il estoit plus vray-semblable que ces gens avoient esté assemblez à Rome pour voir la contenance des Colonnes, & pour avoir quelque prise sur eux, s'ils eussent armé, ou s'ils fussent sortis de la Ville: mais n'ayant rien innové, quelques iours apres on renvoya ces Milices chez eux.

Voilà toute la satisfaction que Mr. Altoviti eut, pour s'estre sacrifié aux

intrigues du Palais ; & c'eſt là toute la ſuite d'une action de tant d'éclat. Quelqu'autre Neveu de Pape ne s'en ſeroit pas peut-eſtre tenu là : mais il ſuffiſoit à Altieri d'avoir la principale fin qu'il s'eſtoit propoſée ; & il croyoit humilier aſſez les Colonnes, s'il réüſſiſſoit au mariage de la Ceſarini.

Les Colonnes & les Sforzes travaloient à gagner Mr. l'Ambaſſadeur de France, & Mr. le Duc Ceſarini ; les uns pour empêcher, les autres pour faire conclure le mariage en leur faveur : car Dom Lelio Vrſin ne paroiſſoit plus ſur les rangs, & c'eſtoit déja un point que le Cardinal Altieri avoit gagné ; mais les Sforzes avoient encore l'avantage ſur les Colonnes, que la fille avoit de l'inclination pour Dom Federic : Que l'Ambaſſadeur de France leur donnoit de bonnes paroles, & leur avoit dit de s'aider à la Cour, pour avoir l'agrément du Roy, & qu'il ne s'y oppoſeroit point. Il faiſoit le même à l'égard des Colonnes ; cela eſtoit cauſe

que Monſieur le Duc Ceſarini ne ſçavoit plus quel party prendre, attendry d'ailleurs par les ſoupirs d'une Niece, & engagé par ſa parole avec les Colonnes.

Comme il ſe plaignoit un iour des importunitez qu'on luy faiſoit pour ce Mariage,& que c'eſtoit un ſurcroiſt aux ennuis qu'il ſouffroit, de ſe voir dans un lit toûjours indiſpoſé; Vne perſonne de bonne humeur qui eſtoit preſente, luy dit : Ma foy Monſieur le Duc, pour les mettre tous d'accord, ie vous conſeille de vous marier, & de prendre une femme qui ait aſſez d'eſprit & d'induſtrie, pour vous donner dans neuf mois un enfant. Il diſoit cela familierement, & en riant, parce que le Duc Ceſarini ne ſe pouvoit pas même remuer.

Enfin les Colonnes voyant que toutes leurs machines eſtoient inutiles : Que la Ceſarini demeuroit ferme; que l'Ambaſſadeur de France eſtoit dans la neutralité; que le Roy laiſſoit la liberté à la fille, de

prendre Dom Federic ſous les conditions portées par le teſtament ; que les Sforzes s'eſtoient engagez dans le party de France : Il ne leur reſtoit plus que la voye du droit Canon.

Mademoiſelle Ceſarini avoit fait un vœu de ſtabilité dans le Convent où elle avoit eſté élevée. Il fallut decider ſi ce vœu l'empêcheroit de ſe marier, & s'il y avoit occaſion de diſpenſe. Sa Sainteté, à la requeſte des Colonnes, nomma des Commiſſaires, pour examiner la qualité de ce vœu ; & aprés avoir fait conſulter, écrire, deliberer là-deſſus : on jugea que cette eſpece de lien n'eſtoit qu'une ſimple promeſſe devant Dieu, qui n'avoit pas la force du vœu ſolemnel, & dont ſon Confeſſeur autoriſé par le Pape, la pouvoit abſoudre. Ainſi il n'y avoit rien à faire pour finir cet embarras, qu'à unir les deux partis par le lien du Mariage. Dom Federic avoit eſté déja r'appellé d'Allemagne, & il y avoit quelque temps qu'il eſtoit à

Rome ſans ſe faire voir, pour ne ſe commettre pas à quelque inſulte de ſes adverſaires. Monſieur l'Ambaſſadeur de France, & le Duc Ceſarini donnerent les mains à l'accompliſſement du Mariage : mais pour appaiſer les Colonnes, & pour conſoler le Prince de Sonnino, comme cela eſtoit juſte, ayant épouſé la cadette ſous la bonne foy, & ſous la parole de la ſœur ainée ; on s'engagea que ſous la protection du Roy de France, les enfans des deux ſœurs partageroient entr'eux les biens du Duc Ceſarini leur Oncle aprés ſa mort, ou toutes les fois qu'il s'en voudroit demettre.

Voilà le denoüement d'une piece qui a fait tant d'éclat ſur le plus illuſtre theatre de la Chrêtienté ; & quoyque l'intrigue d'un Mariage en ait fait le ſujet, l'amour y eut bien moins de part que l'intereſt : & il ne faut pas s'en eſtonner, puis que la Scene eſt dans un pays, où la galanterie le cede à la politique.

Depuis le Mariage, les deux ſœurs

Cesarines & leurs Maris sont rentrez en bonne intelligence par l'autorité du Roy tres-Chrêtien, qui a pris ces deux Maisons sous sa protection, & leur en donna une marque illustre, par le cordon bleu dont il les a honorez, en reconnoissance qu'ils sont dignes heritiers du zele que le feu Duc Cesarini avoit pour les interests de la Couronne.

CHAPITRE III.

Intrigues du Cardinal Paluzzi Altieri, dans la promotion de divers Cardinaux.

SI on faisoit reflexion à la dignité du Cardinalat, il me semble qu'on devroit penser à chercher d'autres voyes pour y arriver, que ne font la plûpart de ceux qui y sont élevez.

Quelque chose qu'on veüille dire de cette dignité, c'est par elle que l'on entre dans un corps, d'où l'on tire depuis long-temps les Papes, c'est

à dire le Chef visible de l'Eglise ; le Successeur de Saint Pierre, & le Vicaire de Iesus-Christ.

Ainsi il n'y a aucun de ceux qui composent le sacré college, qui ne puisse pretendre au Pontificat ; & par consequent, qui ne doive avoir les qualitez requises, pour gouverner toute l'Eglise : ou s'il y en a quelques-uns qui semblent naturellement exclus de ce Pontificat par une pratique qui s'est introduite, & que ie ne veux pas blâmer, (parce que ie dois supposer que c'est pour le bien de l'Eglise ;) ils ont au moins la prerogative d'élire le Pape ; & par consequent ils doivent avoir le zele & la science necessaire, pour discerner celuy qui en est le plus digne.

Ie ne dis pas, que toutes les affaires les plus importantes du Christianisme, passent par leurs decisions en tant de Congregations tres-sagement établies : Que leurs Decrets sur les points contestez, font le repos des autres Eglises, le calme des consciences ; & en beaucoup de lieux, la regle des loix civiles.

Ie n'entreprends pas non plus de relever l'estime deuë à cette dignité par l'antiquité de son origine, par la grandeur de ses progrez, par la sainteté des hommes illustres qui y ont esté élevez; il y a des Livres qui en traittent amplement. C'est assez de dire que les Cardinaux tiennent la place des soixante & dix disciples, & qu'ils sont figurez par ces saints Vieillards qui estoient devant le Thrône.

C'est donc une chose estonnante, de voir qu'on ne considere plus aujourd'huy cette place importante, que comme une dignité profane; & que la plûpart y soient appellez par des maximes si éloignées de la sainteté de son Institution.

Ce n'est pas toutefois mon dessein de marquer icy les voyes qu'on prend pour y arriver, il faudroit pour cela entrer dans un détail trop particulier. Ie diray seulement en passant, que la voye du merite est la moins ordinaire à ceux qui marchent vers l'Eminence dont nous parlons; soit parce qu'elle reüssit le moins, ou parce qu'elle est

la plus longue & la plus ennüyeuse: D'où vient qu'à Rome même, quand quelque homme recommandable par sa science ou par sa vertu, vient à estre promû à la Pourpre, on dit ordinairement qu'il est allé à Saint Pierre par la Longara ; c'est une longue ruë qui s'étend depuis la porte Septimiane jusqu'à l'Hospital du S. Esprit, & le plus long chemin pour se rendre au Vatican.

En effet, si on veut bien examiner ceux qui composent le sacré college, on trouvera qu'à la reserve des Cardinaux qu'on appelle Nationaux, qui sont en petit nombre, il est remply, ou de Genois qui y sont entrez en achetant les principales charges de la Chambre : ou de Florentins & de Toscans, par des interests de familles alliées à celles de tant de Papes, qui ont esté presque successivement du même pays : ou de Romains ou de Romanesques, qui s'y sont introduits par de lâches complaisances pour les Neveux des Papes : ou enfin de quelques Milanois & de Napolitains

qu'on y a appellez par pure politique, pour dominer par leur brigue, sur les Estats du Roy d'Espagne.

Ce fut dans cette pensée que Monsieur le Cardinal Altieri ne fut pas si-tost fait Neveu de Clement X. qu'il s'appliqua entierement à se faire des creatures.

En peu de temps il y eut trois places vacantes de Cardinaux. On crût d'abord que le Pape dans cette promotion, se souviendroit des obligations qu'il avoit à la Maison de Messieurs les Rospigliosi. Clement IX. leur Oncle l'avoit attiré auprés de luy, l'avoit fait son Maistre de chambre, & ensuite l'avoit fait Cardinal: de plus, il n'avoit esté fait Pape, que parce qu'il estoit sa creature, sur tout par les suffrages de la faction Françoise; de sorte qu'estant redevable de tout ce qu'il estoit à cette Maison des Rospigliosi, on avoit sujet de se persuader qu'il donneroit un des chapeaux vacans à la même Maison, qui d'ailleurs estoit tres-recommandable au saint Siege par la conduite du feu

Pape,& par celle de ſes parens,durant un Pontificat ſi glorieux & ſi honorable.

Mais on fut trompé dans cette attente : ce n'eſtoit pas le Pape qui faiſoit les Cardinaux. Le Cardnal Altieri vouloit des gens qui fuſſent à luy, & l'un des Roſpiglioſi auroit eſté au Pape : Ainſi on diſtribua ces trois chapeaux à trois Prelats qui eſtoient à la diſpoſition du Regnant, à Carpegna, Borromei & Maſſimi. Le premier eſtoit Romain, Dataire & parent ; le ſecond, Milanois, Secretaire d'Eſtat, & Favory ; le troiſiéme, Romain, mais Eſpagnol par ancienne habitude, & par engagement ſecret ; & de plus amy d'Altieri.

Quelques-uns ont voulu dire que le Pape nomma abſolument Borromei contre la volonté du Neveu : mais outre que le ſaint Pere n'eſtoit pas propre à rien conteſter, il eſt à preſumer que le Cardinal Altieri n'y avoit pas de repugnance, puis que ſa Charge le faiſoit dépendre de luy,

& qu'il estoit dans les interests d'Espagne par l'inclination de sa naissance, & par l'engagement de sa Maison.

Voilà donc les Rospigliosi exclus de cette promotion : & parce que tous les gens de bien en murmuroient; Qu'on taxoit le Pape d'ingratitude; Que le Pape défunt en avoit usé bien plus genereusement à l'égard des Chigi, ayant fait Cardinal Dom Sigismond Chigi dans la premiere promotion; Que les Rospigliosi avoient assez de merite, outre l'obligation qu'on leur avoit; Que quand les Rospigliosi n'auroient autre chose en eux à considerer, que les qualitez de l'Oncle, on devoit cela à la seule memoire d'un si saint homme : mais le Cardinal Altieri usa d'adresse pour détourner l'indignation publique, qui venoit par ces bruits à tomber sur son gouvernement.

Il se servit du pretexte, que le Cardinal Rospigliosi même s'opposoit à la bonne volonté que sa Sainteté

avoit, d'élever un de ses freres au Cardinalat.

Cette défaite avoit quelque couleur. Le Cardinal Rospigliosi avoit trois freres, l'un qui avoit épousé la fille du Sieur Pallavicini riche Genois, en consideration duquel Mariage on avoit fait Cardinal Monsieur Pallavicini Oncle de la fille; l'autre appellé Dom Vincent Commandeur de Sainte Euphemie, qui avoit esté General des galeres du Pape; & le troisiéme Dom Felix, Abbé. Il avoit plus d'inclination pour Dom Felix le plus jeune de tous, que pour Dom Vincent, avec qui il ne s'estoit jamais bien remis depuis les jalousies qui les avoient broüillez entr'eux durant le Pontificat de leur Oncle. Quelques gens de la Cour mal intentionnez pour l'un & pour l'autre, avoient nourry ces inimitiez entre les deux freres, pour gouverner par leurs divisions, le Pape Clement IX. & parce qu'il leur estoit plus aisé de disposer du Cardinal Rospigliosi, que de Vincent, ils avoient toûjours écarté

écarté celuy-cy de la connoissance des affairet, autant qu'il leur avoit esté possible, & ils avoient profité de l'occasion du siege de Candie, pour l'envoyer là deux fois avec les galeres du Pape, cependant qu'ils gouvernoient à leur mode l'esprit du Cardinal, l'entretenant toûjours dans les ombrages avec son frere. De sorte qu'aprés la mort de Clement IX. cette aversion du Cardinal Rospigliosi pour Dom Vincent, continuoit encore.

Cela estoit favorable au Cardinal Altieri, si Dom Vincent par la voix de ses amis, se plaignoit de l'injustice qu'on luy avoit faite de l'oublier dans la promotion. On remontroit que sa Sainteté avoit toutes les bonnes volontez du monde pour la Maison Rospigliosi; Qu'elle estoit fâchée de ne pouvoir en donner les témoignages qu'elle auroit desiré; Que la mauvaise intelligence des freres luy lioit les mains; Qu'elle ne pouvoit donner le chapeau à Dom Vincent, sans desobliger le Cardi-

nal ſon frere ; Qu'elle ne pouvoit pas non plus ſe declarer pour Dom Felix, ſans faire tort à Dom Vincent qui eſtoit ſon frere aîné ; Qu'il falloit que le Cardinal ſe declaraſt au moins, ſur qui des deux il deſiroit que le ſort tombaſt.

Par ces mêmes raiſons, on pretendoit ſatisfaire à tout ce que le monde pouvoit dire de l'excluſion des Roſpiglioſi. Mais on ſçavoit qu'il ne tenoit qu'au Cardinal Altieri, d'accommoder les deux freres enſemble ; Que l'unique voye de les unir, eſtoit de les rendre égaux en dignité ; Que le Cardinal Roſpiglioſi eſtoit trop raiſonnable pour ne vivre pas en bonne intelligence avec un frere, qu'il auroit vû tous les iours dans les mêmes Chapelles, dans les Congregations, ſous les mêmes habits, & dans les fonctions qui ſont communes à tout le college. Cela eſtoit bien loin de la penſée d'Altieri : il eſtoit bien aiſe de profiter de cette mauvaiſe intelligence ; il la fomentoit même par des gens qui a-

voient credit auprés de Rospigliosi, parce que cependant que les choses seroient en cet estat, il tireroit en longueur, & seroit hors de l'engagement de donner un chapeau à cette Maison là, & par consequent il pourroit disposer des places qui viendroient à vaquer en faveur de ses creatures. Pour couvrir mieux son jeu, lors qu'il eut veu que l'antipathie du Cardinal pour Dom Vincent son frere, estoit arrivée au point de témoigner, qu'il aimeroit mieux n'avoir point de Cardinal chez luy, que d'avoir Dom Vincent; il luy dit que sa Sainteté le faisoit Maistre d'une place dans le college, lors qu'elle viendroit à vaquer, & qu'il ne tiendroit qu'à luy, qu'elle fust remplie d'un de ses freres.

Le Cardinal Rospigliosi l'accepta avec remerciement, & avec des témoignages de son inclination pour l'Abbé Felix son cadet. Cela donna tellement dans la tête de Dom Vincent, qu'il en fut outré, & perdit avec ses esperances, la santé du

corps, & même celle de l'esprit ; ce qui obligea ses parens de le faire conduire hors de Rome, à leur terre de Zargavalo, & ensuite à Pistoye, où il mourut peu de iours aprés.

Mais il se passa bien du temps, avant d'en venir à la promotion de l'Abbé Felix Rospigliosi ; il n'y avoit que le merite qui parlât pour luy, c'estoit peu de chose pour le genie regnant : outre cela, le Cardinal Altieri voyoit qu'en le faisant Cardinal, il faudroit par bienseance luy donner de quoy soûtenir cette dignité, parce que les Rospigliosi neveux du feu Pape avoient esté si honnestes gens, qu'au lieu de s'enrichir sous le Pontificat de leur Oncle, ils avoient diminué beaucoup du bien de leurs Ancestres.

Il survint outre cela une conjoncture, qui fit differer la promotion de l'Abbé Felix, & insensiblement nous voilà engagez en une autre intrigue de promotions.

Monsieur d'Etrées Evêque de Laon, aspiroit depuis long-temps

au Cardinalat : Dés le vivant de Clement IX. il avoit esté proposé à cette dignité, par la nomination du Roy de Portugal; il avoit tenu long-temps en Cour de Rome l'Abbé Bonfils, qui y avoit esté envoyé pour les affaires de Messieurs de Vendôme ; & ensuite Mr. Faucher, pour redoubler ses offices: Ils remontroient au Palais entr'autres choses, la consideration que le saint Siege devoit avoir pour les services que la Maison de Vendôme rendoit actuellement à la Chrêtienté; Que Mr. le Duc de Beaufort s'estoit sacrifié en Candie pour la cause commune; que Mr. le Cardinal de Vendôme n'épargnoit rien, pour seconder sa Sainteté dans le pieux dessein d'assister la Republique de Venise ; & parce que les deux freres de Vendôme moururent, les Agens presserent plus vivement qu'auparavant le Pape Clement IX. de consoler cette Maison affligée, en luy remontrant qu'il ne le pouvoit pas mieux faire, qu'en donnant un chapeau à Mr. de Laon qui estoit le plus proche parent, & le Tu-

teur honoraire des jeunes Princes de la Maiſon de Vendôme.

Ils n'avoient pû neanmoins obtenir cela de Clement IX. peut-eſtre parce qu'il croyoit avoir fait aſſez pour la Couronne de Portugal, d'admettre & de reconnoiſtre l'Ambaſſadeur de cette Nation là, contre toutes les brigues des Eſpagnols, & d'avoir declaré la nullité du Mariage contracté entre le Roy Alphonſe & Mademoiſelle de Nemours, pour la mettre en liberté d'épouſer Dom Pedro: peut-eſtre auſſi à cauſe des engagemens que ce bon Pape avoit ailleurs par honnêteté & bien-ſeance, parce qu'on ne pourra jamais trouver à redire en ſa conduite; de ſorte que Clement X. venant à luy ſucceder, Monſieur de Laon avoit fait renouveller les offices. Les Cardinaux d'Eſte & Vrſin avoient eu ordre, l'un comme Protecteur de Portugal, de le propoſer au nouveau Pape; l'autre comme Protecteur de France, d'y joindre la recommandation de ſa Majeſté tres-Chrêtienne: Mais cela avançoit fort peu ſes affai-

res,& à la reſerve de certaines bonnes paroles que les gens qui connoiſſent le genie de la Cour de Rome,doivent prendre dans le ſens d'une negative honneſte, on le laiſſoit dans ſes pretentions ; on écouſtoit ſes inſtances ; on témoignoit de la diſpoſition à ſes remontrances : car ce ſont-là les myſterieuſes maximes du Palais, quand on veut tenir le monde dans une longue attente, ou enfin le laſſer, & luy faire prendre un autre party : ce que la plûpart des gens qui n'ont pas une parfaite experience en cette Cour-là, ne peuvent pas bien penetrer qu'avec beaucoup de temps.

Cela fit reſoudre Monſieur de Laon, appuyé du miniſtere de Monſieur de Lionne, (qui connoiſſoit Rome autant qu'aucun Miniſtre de la France ait eu,) de trouver un honneſte pretexte d'aller à Rome, pour travailler luy-même en perſonne à ſes intereſts.Il ſe mit en chemin vers la fin du Printemps en 1670, avec la qualité de Miniſtre de la Couronne, envoyé extraordinairement pour les

affaires du Roy. Aprés avoir fait heureusement le voyage par le Piedmont & par la Lombardie, où il receut tous les honneurs dûs à son merite & à son caractere, à la reserve des formalitez de Parme, dont il témoigna n'estre pas content, ayant passé sans voir le Duc : Aprés avoir esté traité à Turin en parent, à la Royale ; à Modene en amy, à la Ducale ; à Bologne, & par tout l'Estat du Pape en Prelat, à l'Ecclesiastique, il arriva à Rome plein d'esperance de se voir bien-tost Cardinal.

Mais les affaires traînerent plus long-temps qu'il n'avoit projeté. Il y avoit des gens puissans en France, & de haut credit à la Cour, qui n'estoient pas tout-à-fait bien aises de son exaltation, ou par jalousie de sa grandeur, ou parce que cela éloignoit quelqu'un qui aspiroit à la même dignité ; & ils furent d'autant plus forts que Mr. de Lionne, qui faisoit le meilleur appuy de Monsieur de Laon, mourut dans la plus grande chaleur de l'affaire. Les Espagnols s'opposoient vigoureuse-

ment à ses desseins, & protestoient qu'ils ne souffriroient jamais qu'on le fist Cardinal, sans en avoir un de leur Nation, par l'égalité, disent-ils, que le Pape est obligé de conserver, à l'égard des Couronnes : le Roy tres-Chrêtien ne jugeoit pas le devoir nommer, parce qu'il auroit perdu sa nomination pour un autre, qu'on luy doit encore aujourd'huy; il pretendoit que sa recommandation jointe à la nomination du Portugal, dût estre assez forte pour faire resoudre le saint Pere à le satisfaire. Le Cardinal Altieri estoit battu de tous les costez : si Monsieur de Laon le pressoit d'en venir aux effets des bonnes paroles de sa Sainteté; il avoit incontinent sur les bras les Ministres d'Espagne, qui luy remontroient que la Reine d'Espagne avoit les mêmes pretentions qu'on fist le Pere Nitard Cardinal à sa recommandation, que le Roy de France avoit pour Monsieur de Laon.

Il faut sçavoir que le Pere Nitard de la compagnie de Iesus, estoit celuy que la Reine d'Espagne avoit envoyé

à Rome, pour contenter Dom Iean d'Autriche & ses Partisans ; & parce qu'elle l'avoit ainsi relegué avec beaucoup de repugnance, que c'estoit son Confesseur, son Confident & son Conseil, elle avoit voulû honorer cette espece d'exil, par toutes les marques les plus essentielles d'une amitié constante : Aprés avoir fait passer le Marquis d'Astorga de l'Ambassade de Rome à la Vice-Royauté de Naples, elle avoit fait violence à la retraite & à la modestie de ce bon Pere, l'avoit tiré des Iesuistes, l'avoit fait mettre en Prelature, & l'avoit chargé en chef des affaires de la Couronne d'Espagne : mais la bienveillance de cette Princesse ne se bornoit pas là, elle vouloit encore couronner son ouvrage, en l'ornant de la Pourpre ; & il avoit pris luy-même la conjoncture des instances que Monsieur de Laon faisoit au Palais, pour s'avancer au même pas que luy au Cardinalat.

Voilà donc deux Prelats de deux Couronnes, dans les mêmes preten-

tions : voilà le Cardinal Altieri bien embarrassé ; il ne peut contenter Monsieur de Laon, sans dégouster le Pere Nitard ; il ne peut satisfaire aux demandes du Portugal, & du Roy de France, sans choquer la Reine Regente d'Espagne, ou il faut qu'un chapeau luy en couste deux ; & qu'en faisant Monsieur de Laon Cardinal, il fasse en même-temps le Pere Nitard : ou enfin s'il ne fait ny l'un ny l'autre, il s'attire le mécontentement de tous également. Il profite neanmoins de ces contestations, pour gagner du temps ; & cependant si Monsieur de Laon le presse, il luy dit qu'il fasse en sorte que l'Espagne s'en contente, & qu'il aura aussi-tost ce qu'il desire : Il fait le même à l'égard du Pere Nitard, mais le Pere ne l'importune pas beaucoup ; il voit que Monsieur de Laon formoit son party, & il luy suffit de faire seulement des protestations, qu'il n'a point d'empressement pour le Cardinalat ; mais qu'il espere qu'on ne voudra pas

faire cette injustice à la Cour d'Espagne, de donner un Cardinal à la France, sans qu'elle ait le même avantage auprés du saint Siege.

Il importoit peu à Monsieur de Laon d'estre Cardinal, quand même il y seroit allé d'un chapeau pour le P. Nitard : mais voyant qu'en travaillant à ses affaires propres, il travailloit pour Nitard, sans que ce Prelat s'empressast de son costé auprés d'Altieri il creut que le Cardinal Altieri; s'entendoit avec les Espagnols ; Qu'il les avoit luy-même sollicitez à faire cette instance, afin de se dégager de luy ; & qu'ainsi ce n'estoit qu'une défaite mendiée par ceux du Palais, pour éviter de donner satisfaction à la Couronne de Portugal, à qui on n'osoit pas donner sensiblement un refus.

Par cet artifice, les choses alloient en longueur : Monsieur de Laon ne pouvoit s'empêcher de têmoigner son impatience ; Quelles lettres ne fit-on pas venir de France ? Quels offices ne fit-on point passer auprés du Pape pour le supplier, auprés des parens

pour ſes gagner, auprés des Eſpagnols pour s'en aſſeurer ? C'eſt aſſez de dire que Monſieur de Lionne conduiſoit l'affaire ; il avoit fait en ſorte que l'on avoit envoyé Monſieur le Duc d'Etrée en Ambaſſade à Rome, & eſtant chargé des affaires de la Couronne en cette Cour là, on peut preſumer qu'il n'y en avoit pas qui le touchaſt de plus prés, que celle où le Roy s'intereſſoit pour ſon frere, à qui on avoit fait faire là une année de Novitiat pour le Cardinalat, bien que ſon merite l'élevât au deſſus de beaucoup d'autres qui n'avoient pas eu la même difficulté.

Entre les commiſſions que Monſieur le Duc d'Etrées avoit apportées de France, il n'y en avoit point, ce ſemble, qui fuſt de plus grande conſequence pour lors, que la propoſition qu'il devoit faire au Pape de la reſtitution de l'Eſtat de Caſtro & de Ronciglione au Duc de Parme.

Ie ne m'entens pas à démêler icy cette longue affaire. Il ſuffit à mon propos de dire que cet Eſtat ayant eſté

engagé à la chambre Apostolique, & depuis ayant esté incameré, ou uny aux autres biens de l'Estat Ecclesiastique par Alexandre VII, le même Pape par le Concordat de Pise, & par les articles de la reconciliation de sa Sainteté avec sa Majesté tres-Chrêtienne, s'estoit obligé de le rendre au Duc de Parme, moyennant le payement de la somme de 1600000 écus, & plus, que la Maison de Parme devoit à la chambre Apostolique, & pour laquelle il estoit engagé & incameré. La mort d'Alexandre VII. avoit prevenu le remboursement; Clement IX. son Successeur, s'estoit defendu fort aisement de traitter de cette affaire, par la bonne intelligence qu'il entretenoit avec la France.

De sorte que son Pontificat n'ayant pas esté long; & s'estant écoulé, sans qu'on luy fist instance sur cet article du Concordat de Pise touchant le remboursement; il falloit, pour contenter le Duc de Parme, la mettre sur tapis sous Clement X.

Mais Monsieur l'Ambassadeur de

France avoit un interest particulier à porter vivement cette affaire ; & outre la satisfaction du Duc de Parme, il avoit encore la pensée d'en tirer un avantage pour le Cardinalat de son frere, & pour toutes les choses qu'il pourroit pretendre du Palais ; & en voicy la raison.

La restitution de Castro sera toûjours une chose odieuse aux Papes, & de prejudice à l'Estat Ecclesiastique : parce que ce sera un aveu, que les Papes se peuvent tromper, l'Estat de Castro ayant esté incameré & des-incameré par un même Pape, par l'avis des mêmes Cardinaux ; ce qui porte avec soy une infinité de consequences fâcheuses à la Cour Romaine : Outre cela, ce sera mettre aux portes de Rome un Prince souverain, & établir un azile à tous les mal contens ; de sorte que tous les Papes se deffendront, autant qu'il leur sera possible, de le rendre, & desavoüeront ce qu'Alexandre VII. a fait, pour ne laisser pas une memoire de leur Pontificat, odieuse au saint Siege.

Cela estant, Monsieur d'Etrées pouvoit bien se promettre que le Pape Clement X. pour éviter d'en venir à la restitution de Castro, accorderoit tout ce qu'on pourroit desirer de luy en France : Aussi elle ne fut pas plûtost proposée, qu'on penetra bien en une Cour si fine, où cela alloit ; Qu'il n'estoit question que de donner le chapeau à Monsieur de Laon, pour assoupir cette proposition; Qu'il n'importoit pas tant au Roy que Castro retournast entre les mains du Duc de Parme, qu'il ne laissast aller les choses à la douceur, pourvû qu'on le satisfist d'ailleurs.

Les voix des Cardinaux & des Prelats de la Cour, estoient neanmoins partagées : Il y en avoit qui opinoient qu'il seroit mieux pour le saint Siege, de se resoudre enfin une fois à rendre Castro : Que quand en France on n'auroit plus cette demande à faire, on seroit plus libre à Rome en toutes les mesures qu'on auroit à prendre avec la France ; au lieu que l'on auroit toûjours cette épine au pied, &

que lors que le Roy tres-Chrétien voudroit quelque chose de la Cour, d'abord il mettroit la proposition de Castro en campagne ; ainsi, que la restitution feroit cesser ce jeu, & que sa Majesté n'auroit plus lieu d'accompagner ses Ambassades de bravades.

D'autres estoient d'avis contraire ; Que quand ce moyen manqueroit au Roy de France, il en trouveroit d'autres ; Que quand il n'auroit autre pretention que celle dont il est heritier par les merites de ses Ancestres qui ont si hautement protegé le saint Siege, il seroit toûjours en possession de se faire valoir en toutes les rencontres ; Que l'Estat d'Avignon seul, qui met en quelque façon Rome dans sa dépendance, luy donneroit assez de lieu, toutes les fois qu'il voudroit passer aux ressentimens ; Que les libertez & immunitez du Royaume le faisoient assez fort, pour pretendre encore davantage ; Qu'au reste on pouvoit accorder ce qu'il demandoit de temps en temps, sans qu'il en coûtast rien au saint Siege,

Qu'est-ce que les Papes remettoient du bien de l'Eglise à donner des chapeaux, des Indults, & a accorder de semblables graces? Au lieu qu'en restituant Castro, on demembroit l'Estat Ecclesiastique, avec les autres prejudices que nous avons touchez cy-dessus.

Le Palais s'attachoit à ce dernier avis, qui alloit à contenter Monsieur l'Ambassadeur dans les autres points que pouvoit porter son instruction: mais afin que le Pape n'eust pas la tête rompuë de l'affaire de Castro durant son regne, il voulut avoir là-dessus les suffrages de tous les Cardinaux assemblez en plein Consistoire, qu'il fit mettre dans une boëte bien scellée; & la fit porter au thresor du château saint Ange, pour y avoir recours, & s'y regler sur la deliberation qu'on auroit à prendre, lors qu'on feroit de nouvelles instances sur le même interest. On en usa ainsi, pour prendre les voix plus libres, & afin qu'on ne pust pas dire qu'elles eussent esté données par des considerations

particulieres ; ainſi il faudra attendre à quelqu'autre conjoncture, pour découvrir ce myſtere. Car il n'en a plus eſté parlé depuis, & Monſieur l'Ambaſſadeur ne s'empreſſa plus de le faire relever : d'où l'on conclud dés lors, qu'on luy avoit donné toutes ſortes de bonnes paroles pour ce qu'il avoit le plus à cœur.

Voilà donc Monſieur de Laon comme aſſeuré du chapeau, mais c'eſt bien attendre : le Pape eſt vieil, & s'il vient à mourir ? Si le Roy vient à ſe relâcher ? Si les appuys viennent à manquer? Si le Roy de Portugal vient à changer, il ſe verra bien éloigné de ſes meſures ? Il faut donc pouſſer le Cardinal Altieri à ſe declarer ; il faut l'obliger à promettre de le faire Cardinal à la premiere promotion: mais le Cardinal Altieri ſe ſert de défaites ; il voit qu'il faut donner trois chapeaux, l'un à Roſpiglioſi, l'autre à l'Evêque de Laon, le troiſiéme à Nitard, & dans tous ces trois Cardinaux à nommer, il ne trouve rien pour luy ; l'un eſt la faction du feu Pape, l'autre pour la

France, & le dernier pour l'Eſpagne. De plus, il voit que ces promotions ne paſſent point en ligne de compte pour les Couronnes, Que ce ne ſont que des recommandations, & non pas des nominations; Que dans peu, il faudra encore contenter les Rois par une nouvelle promotion. Il eſt neanmoins engagé; il faut prier Monſieur de Laon d'avoir patience; de chercher les moyens de ſoulager ſa Sainteté, qui a tant de bonne volonté pour luy; & qui aſſeurement luy auroit déja accordé ce qu'il deſire, & ce qu'il merite, ſi les Eſpagnols n'avoient traverſé ſon bon deſſein; Qu'elle n'avoit pas pû même s'acquitter encore des obligations qu'elle avoit à la Maiſon de Roſpiglioſi: Enfin il le conjure de penſer luy-même à trouver quelque voye d'eſtre fait Cardinal à la premiere promotion, ſans que les Roſpiglioſi, ny les Eſpagnols y puiſſent trouver à redire, & de la propoſer au Pape, à qui il fera bien du plaiſir.

Il faut donc voir ſi on pourra trou-

ver quelque biais à la promotion de Monſieur de Laon, ſans que les autres Concurrens s'en puiſſent choquer, & ainſi Monſieur le Cardinal Altieri n'aura plus rien à dire. On crût qu'il n'y avoit point de meilleur expedient de demander pour Monſieur de Laon, le chapeau qui eſtoit promis à Monſieur le Cardinal Roſpiglioſi pour un de ſes freres; & dont le Pape l'avoit aſſeuré pour la premiere promotion: par ce moyen les Eſpagnols n'avoient rien à reprocher au Pape; & les Roſpiglioſi y donnant les mains, tout le monde en devoit eſtre content. On le propoſe à Mr. le Cardinal Roſpiglioſi: ce Cardinal qni ne cherche qu'à obliger, previent, il s'offre tout entier; & s'il en eſt beſoin, pour contenter le Roy, il eſt prét non ſeulement de ceder le chapeau dû à ſon frere, mais encore de donner le ſien propre: il va au Palais; il en fait luy-même la propoſition au Cardinal Altieri, & au Pape; il ſollicite pour Monſieur de Laon, avec toute la chaleur qu'un homme paſſionné

pourroit montrer pour ses propres interests.

Que trouvera-t'on plus au Palais pour se deffendre ? Il faut se rendre : cependant le Cardinal Altieri cherche encore à se retrancher ; il fait sous mains sçavoir au Cardinal Rospigliosi, qu'il pense bien à l'engagement où il se met ; Qu'en cedant ses pretentions, il prenne garde de faire tort à sa Maison ; Qu'il ne peut luy répondre, quand le tour de son frere viendra pour estre Cardinal, s'il laisse passer la premiere promotion ; Que si dans ce temps sa Sainteté vient à manquer, avant de donner un chapeau à Dom Felix Rospigliosi, voilà son esperance perduë, parce qu'un autre Pape n'y sera pas obligé ; Que sa declaration si favorable pour un Prelat François, le mettra mal avec les Espagnols : Enfin il se sert de tous les motifs qu'il se peut imaginer, pour dégoûter le Cardinal Rospigliosi, ou pour le refroidir : mais voyant que cela ne faisoit aucune impression dans son esprit, il fallut enfin avec toute la

repugnance imaginable, donner parole à Mr. de Laon qu'il feroit Cardinal à la premiere promotion.

Le iour d'une promotion ne vient pas à la connoiſſance de beaucoup de monde, ſi ce n'eſt quelquefois le ſoir auparavant, ou le matin même qu'elle ſe fait; & bien ſouvent on n'en ſçait rien qu'aprés le Conſiſtoire.

Lors qu'on eut l'avis du Conſiſtoire, que le Pape avoit deſtiné à declarer les Cardinaux, & à remplir les places qui eſtoient vacantes, d'abord on dit, voilà Monſieur de Laon Cardinal en teſte de ceux qu'on fera: on n'attend pas qu'il ſoit declaré, on va le complimenter; tout le Palais Farneze, quoyque grand & ample, n'eſt pas ſuffiſant à recevoir tout le monde.

Mais à quelques heures de là, on voit la Scene changée: le Pape fait des Cardinaux; il en nomme quelques-uns, & en retient un *in petto*, Monſieur de Laon eſt au deſeſpoir de voir une ſi longue attente trompée, des paroles ſi poſitives ſans effet; il ſe

plaint hautement ; on le console, en l'asseurant qu'il est Gardinal *in petto* ; Que le Pape a esté empêché par certaines considerations de le declarer, & qu'il le declarera à son temps : Mais rien n'est capable de l'appaiser ; il écrit en France, en Portugal ; il engage le Cardinal Rospigliosi, de joindre ses plaintes aux siennes. On donne les mêmes asseurances au Roy, & au Cardinal Rospigliosi, que Monsieur de Laon est Cardinal du iour de la promotion ; que le Pape l'a reservé *in petto* ; qu'il n'en doute point, & qu'il se mette en repos : tout cela n'est point capable de tirer Monsieur de Laon, de la profonde melancolie où il est.

Qui peut voir daus le cœur du Pape ? Et quand on y verroit le nom de Cesar d'Etrées Cardinal, qui se peut promettre que le Cardinal Altieri, par l'empire qu'il a sur sa Sainteté, n'efface ces caracteres ? Ou ne donne à croire que le Pape a peu de memoire, comme il a déja fait tant de fois, pour disposer à sa façon de toutes

choses ?

choſes ? Qui ne ſçait que ces reſerves *in petto* ſont des machines de la Cour Romaine, pour tenir en même-temps pluſieurs Prelats en haleine ? Qui peut répondre qu'on ne veüille tenir toûjours Monſieur de Laon en eſperance, juſqu'à ce que ou la mort du Pape, ou quelqu'autre conjoncture donne lieu au Neveu regnant de laiſſer là & Roſpiglioſi, & Monſieur de Laon ?

Toutes ces reflexions jointes à la perte de Monſieur de Lionne, qu'une mort aſſez impreveuë avoit emporté, eſtoient aſſez fortes pour abattre la conſtance d'un homme plus patient que Monſieur de Laon, & pour allumer une bile moins ſuſceptible de feu que la ſienne.

Quelques-uns ſe perſuaderent qu'il ſe retireroit de Rome avec Monſieur l'Ambaſſadeur ſon frere, comme on a fait en des rencontres ſemblables; d'autres penſerent qu'on parleroit tout de nouveau ſur la reſtitution de Caſtro : mais ils jugerent plus à propos ſans rien innover, de continuer leur Cour, en quoy ils ne riſquoient

rien : au lieu qu'en prenant l'autre party, outre l'engagement où ils auroient mis le Roy, ils couroient hazard de tout perdre.

Ils attendoient donc patiemment l'effet des promeſſes, & des aſſeurances qu'on leur avoit données, avec d'autant plus de conſolation, que nonobſtant la mort de Monſieur de Lionne, & les efforts de leurs ennemis, le Roy les portoit toûjours, & les appuyoit de ſa protection. Mais la promotion qui fut faite l'hyver ſuivant, acheva preſque de les deſoler : & pour entendre bien la choſe, il nous faut paſſer à une autre intrigue.

Monſieur de Bonzi Evêque de Beziers, aprés avoir paſſé de l'Ambaſſade de Veniſe à celle de Pologne en des temps tres-difficiles, avoit ſi bien ſervy ſous cette Couronne-là, que le Roy Iean Cazimir l'avoit nommé au Cardinalat à Alexandre VII. Mais ce Pape qui avoit toûjours fuy juſqu'à la mort, les occaſions de plaire à la France, eſtant venu à manquer ſans

rien accorder à la Pologne dans la derniere promotion qu'il fit pour les Couronnes, ce Prelat s'estoit vû éloigné de sa pretention : sous Clement IX. Successeur d'Alexandre, il avoit fait renouveller par le Roy sa nomination. Monsieur le Cardinal des Vrsins, & Monsieur le Cardinal d'Este avoient esté chargez de cette affaire par des lettres tres-pressantes de sa Majesté Polonoise : mais ce grand Pape ayant eu d'autres engagemens qui l'attacherent insensiblement ailleurs jusqu'à la fin de son Pontificat qui ne dura pas que deux ans & demy, il fallut encore en demeurer-là.

Sous le present Pontificat il n'avoit encore pû rien avancer, quoyque le Roy Michel Vignovieski à son avenement à la Couronne de Pologne, eût confirmé la nomination du Roy Iean Cazimir son Predecesseur.

Il prit fort bien son temps, & il crût qu'il n'y en avoit pas de plus propre pour réüssir, que celuy-cy. Il y avoit beaucoup de consideration qui soûtenoient ses esperances : le Cardinal

Altieri eſtoit recherché par le Roy de Pologne, de faire juſtice à la Couronne, aprés tant d'excluſions dans les promotions qui avoient eſté faites à la nomination des autres Princes. L'Empereur eſtoit dans le même droit de faire ſon inſtance pour l'Empire, parce que l'un & l'autre n'avoient point eu de Cardinaux ſous Clement IX. Mais ce qu'il faiſoit plus pour Monſieur de Bonzi, eſtoit que le Cardinal Altieri avoit toutes les peines du monde à ſe reſoudre de donner un chapeau à Mr. de Laon, & d'ailleurs ne vouloit pas deſobliger le Roy de France. Que fait-on en faveur de Mr. de Bonzi? On met en tête au Cardinal Altieri, qu'en donnant un chapeau à Mr. de Bonzi, il ſatisfera à la Pologne; & par un même coup, donnera contentement au Roy de France, qui n'aura plus ſujet de s'empreſſer tant pour Mr. de Laon, lors que ſa Majeſté verra un de ſes Sujets & un de ſes Miniſtres élevé au Cardinalat; Qu'eſtant de Nation Italienne & Florentin, les Eſpagnols auront moins

de ſujet de s'en plaindre, & qu'ainſi un ſeul chapeau luy en voudra trois ; l'un qu'il faudra donner toſt ou tard à Mr. de Bonzi, l'autre qu'on s'eſt engagé d'accorder à Mr. de Laon, & celuy que les Eſpagnols demandent pour Pere Nitard.

Quelques-uns on voulu faire acroire que les adverſaires de Mr. de Laon ſe ſervirent de cet artifice pour le traverſer, & qu'ils pouſſerent Mr. de Bonzi à faire ſa propoſition au Palais, pour faire remuer davantage les Eſpagnols qui ne ſouffriroient pas l'élevation de deux Prelats François, portez à leur prejudice par des Princes eſtrangers : Ainſi ſi cela avoit eu quelque fondement, ce n'eſtoit pas pour avancer les affaires de Mr. de Bonzi, mais pour les Broüiller auſſi bien que celles de Mr. de Laon.

D'autres ont voulu dire que les Cardinaux Borromei & Carpegna de concert avec Altieri, firent cet embarras, pour donner une derniere atteinte aux pretentions de Mr. de Laon.

Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain

que Mr. de Bonzi prit alors de bonnes mesures, parce que sans beaucoup de negociation dans la promotion dont nous avons parlé, qui se fit au mois de Fevrier, il fut declaré Cardinal avec trois autres; le Pape s'estant reservé toûjours *in petto*, celuy qu'il n'avoit pas nommé dans la promotion precedente.

Il y eut bien du monde surpris, de voir qu'on avoit fait des Cardinaux, sans que Monsieur de Laon y eût esté compris: on ne sçavoit que dire de ce mystere; mais en general on n'esperoit rien de favorable pour ce Prelat. Sa plus grande mortification fut d'estre engagé de remercier le Palais, de le promotion de Monsieur le Cardinal de Bonzi; d'en témoigner de la joye, puis que c'estoit un avantage pour la Couronne: aussi s'en acquitta-t'il avec beaucoup de constance, & il fit ceder son mécontentement secret aux demonstrations d'une réjoüissance publique.

Cependant le Cardinal Altieri triomphoit; il se persuadoit avoir

contenté tout le monde : les Espagnols, à ce qu'il pensoit, n'avoient rien à demander, lors qu'on ne declareroit pas Monsieur de Laon Cardinal : que la France se relâcheroit de son empressement, aprés qu'on luy a donné un Cardinal, en satisfaisant à la nomination de Pologne. C'est ainsi qu'il fait son compte, mais il n'en ira pas de la sorte : & dans les longs détours dont il s'est servy, le chapeau de Monsieur de Laon luy en coûtera quatre ; deux qu'il a déja donnez à la Pologne & à l'Empire en cette derniere promotion, & deux qu'il faudra donner dans la prochaine à Monsieur de Laon, & au Reverend Pere Nitard; c'est à dire au Portugal & à l'Espagne; sans en compter un qu'il devra encore au Roy de France, pour compenser la promotion de Nitard, que sa Majesté pretendra faite à la nomination d'Espagne.

A peine le Cardinal Altieri eut-il recû les complimens qui luy venoient de toutes parts, sur la derniere promotion, qu'on commença à le solliciter

plus fortement que jamais du costé de Portugal & de France, pour l'obliger à faire declarer sa Sainteté en faveur de Mr. de Laon, qu'elle avoit depuis long-temps *in petto*. On luy remontroit que c'estoit trop amuser un Prelat de ce merite ; que quand on n'auroit pas égard aux instances, on devoit cela aux seuls services de la Maison de Vendôme pour le saint Siege : on ajoûtoit encore le poids que devoit avoir la recommandation du Roy de France, qui estoit alors au commencement d'une entreprise si avantageuse à la Religion, & à l'Eglise, par la liberté des Catholiques qu'il alloit r'établir en Hollande, & qui rendroit par consequent le Pontificat de Clement X. glorieux à la posterité. Pourquoy trouver tant de difficultez à remplir le sacré college de personnes illustres en pieté, en doctrine, & en naissance, presentez au Pape par les Princes, pour revestir de la pourpre certaines gens, qui n'avoient assez souvent autre recommandation, que celle d'un vil esclavage.

Le Cardinal Altieri ne pouvoit déguiser sa repugnance à tant de promotions, où il ne se faisoit aucunes creatures : Si le Pape venoit à manquer, quelle figure auroit-il fait dans le Conclave sans Electeurs à luy ? Quelle amitié auroit-il trouvée en des Cardinaux qui ne luy avoient point d'obligation, parce qu'il ne les faisoit que contre sa volonté ? Quel party pourroit-il prendre ? Quel appuy esperer dans un besoin, se trouvant à Rome sans faction ; en France, mal dans ses affaires ; en Espagne, sans avancement ? Le Cardinalat de Mr. de Laon luy attire un ennemy dans le college, & cette dignité ne servira desormais que pour rendre un adversaire plus puissant. Le chapeau de Mr. Nitard qu'il ne peut pas refuser à la Reine Regente d'Espagne, luy fait autant d'ennemis en ce Royaume-là, que Nitard y a de jaloux, c'est à dire D. Iean d'Autriche, & la plûpart des Grands de la Cour qui avoient obligé la Reine de l'éloigner. Toutes ces reflexions agitent fort l'esprit d'Altieri :

il faut neanmoins en venir là ; il y a trop d'engagement ; il y a des places vacantes ; on le presse, on ne luy donne point de relâche.

Enfin, aprés avoir fait languir prés de deux ans Mr. de Laon, on le fait Cardinal ; & pour justifier les bonnes intentions de sa Sainteté, on declare que c'est luy que le Pape a eu *in petto* prés d'un an : ainsi on le console, en luy donnant le pas au dessus des Cardinaux, qui avoient esté créez depuis ce temps-là.

Voilà le denoüement de cette intrigue si embarassée ; & s'il falloit dire le sentiment des plus dés-interessez de la Cour Romaine, on pourroit avoüer avec eux que le Neveu d'un Pape en pouvoit faire sortir avec plus de satisfaction pour tout le monde, & avec moins de desavantage pour luy. Il pouvoit dés le commencement, en accordant un chapeau à la nomination de Portugal, ménager quelque avantage pour l'Eglise avec cette Couronne-là, & en tirer une somme considerable du revenu des Evê-

chez qui avoient esté mis en depost durant la longue vacance de ce pays-là, pour les employer aux besoins de la Chrêtienté contre le Turc ; & les Espagnols n'auroient pû y trouver à redire.

Il pouvoit ensuitte donner à la cession que le Cardinal Rospigliosi avoit faite, le chapeau de cette Maison-là à Mr. de Laon, & tout le monde auroit applaudy à une telle action.

Enfin, dans la promotion de Monsieur de Laon, lors qu'il vint à le faire declarer Cardinal, il pouvoit faire quelque effort afin de donner plus d'éclat à cette resolution, qui parut toûjours forcée depuis le commencement jusqu'à la fin.

Mais, ou l'engagement avec les Espagnols à qui il devoit sa qualité de Neveu plus qu'à tout autre, ou l'interest de se faire des creatures, le porterent à en user ainsi : mais aussi il vit, malgré-luy, sortir de ses mains quatre chapeaux, dont on ne luy eut point d'obligation.

Au reste, toute cette Cour-là a com-

mencé, ſur tout depuis le regne de Loüis le Grand, à s'appercevoir qu'elle n'a plus l'avantage de vaincre les François pour leur impatience naturelle, de les laſſer, & de leur faire quitter la priſe : ce qui s'eſt juſtifié en pluſieurs conjonctures depuis les affaires de la Conronne avec Alexandre VII. juſqu'à ces derniers iours ; & particulierement dans l'action dont nous parlons, où le Roy a montré tant de fermeté ; & a fait voir que comme il n'entreprend rien qu'avec juſtice, il n'en ſort auſſi qu'avec ſatisfaction, avec honneur & avec gloire.

Le Cardinalat de Mr. de Laon avoit éloigné la promotion de D. Felix Roſpiglioſi qui luy avoit cedé generalement la place, de ſorte que la France eſtoit engagée à pourſuivre le Cardinal Altieri d'avoir égard le plûtoſt qu'il ſeroit poſſible à la Maiſon de Mr. Roſpiglioſi. Meſſieurs le Duc & le Cardinal d'Etrées, ne donnerent point de temps de reſpirer, à ceux du Palais.

Il ſemble que la fortune n'ait ja-

mais tant favorisé les Neveux des Papes, qu'Altieri; on a remarqué que depuis des ſiecles entiers il n'avoit jamais vacqué tant de places au ſacré college en ſi peu de temps, qu'il y en a eu ſous le Pontificat de Clement X: Cela a fait dire à beaucoup de gens de la Cour de Rome, qu'on voyoit dans la mort de tant de Cardinaux un juſte jugement du Ciel, parce qu'ayant fait le Pape Clement X. dans la penſée qu'il ne regneroit pas long-temps, il ſe trouveroit qu'il enterreroit dans peu tous ceux qui l'avoient éleu. En moins de trois ans il y en avoit déja plus de quinze qui eſtoient decedez, de ſorte qu'aprés la derniere promotion dans peu de temps il y eut des places à remplir. On en demanda pour l'Abbé Felix Roſpiglioſi, & le merite de ſa Maiſon joint aux offices que le Roy faiſoit paſſer par Meſſieurs d'Etrées, & aux obligations que le Pape avoit à la memoire de ſon Oncle, l'emporterent enfin ſur la conduite d'Altieri tout occupé à accommoder ſa Maiſon, & à profiter des Benefices des

Cardinaux qui mouroient, pour luy & pour ses petits Neveux, comme il auroit voulu disposer de leurs chapeaux pour des gens à sa devotion si on l'eust laissé faire.

On ne peut exprimer la joye du peuple & de tous les gens de bien dans la promotion de l'Abbé Rospigliosi, à cause de ses bonnes qualitez & de l'odeur de Sainteté dans laquelle son Oncle Clement IX. estoit mort, & dont le tombeau est tous les iours environné de personnes qui recourent à luy dans leurs besoins & qui y trouvent une consolation tres sensible, aussi bien qu'auprés de ses Neveux ils trouvent toutes sortes d'assistances.

Mais on ne put souffrir que le Cardinal Altieri luy donnast un chapeau sans cordon, pour parler à la mode d'Italie, c'est à dire sans couronner son merite de quelque bien-fait pour soûtenir sa dignité : & sur tout lors que D. Vincent Rospigliosi vint à mourir, on trouva étrange de ce qu'il ne le revêtit pas des dépoüilles de ce frere, ayant donné la Commanderie



de ſainte Euphemie que D. Vincent avoit, à un petit Neveu, fils de Dom Gaſparo Altieri, qui eſtoit encore au berceau.

Voilà les principales promotions de ce regne. Il y en a encore d'autres aſſez curieuſes : mais comme il faudroit donner un tableau de la Cour Romaine en l'eſtat où elle ſe trouve aujourd'huy, cela me porteroit trop loin.

CHAPITRE IV.

Intrigues du Cardinal Paluzzi Altieri avec les Princes & les Miniſtres.

DEpuis que les Papes ont commencé à partager avec leurs parens les ſoins du Pontificat, ces nouveaux Hercules ont trouvé le poids d'un ciel ſi brillant bien ſupportable & bien doux : Ils n'ont eſté appellez que pour donner la main, & ils ſe ſont avancez à prêter les épaules pour porter tout le fardeau de cette grande machine.

Les Papes qu'on fait souvent dans un âge si avancé, ou d'une complexion si foible, qu'ils ne peuvent plus penser qu'à couler doucement le reste de leurs iours, n'ont pas de peine à laisser faire à ceux qui sont auprés d'eux, dans la veuë que ces emplois font l'établissement de leurs familles, & leur font naître des liaisons non seulement avec tous les Ecclesiastiques, mais encore avec les Princes & les Souverains de toute la Chrêtienté, qu'ils peuvent obliger.

Les charges de la Cour Romaine se partagent entre les parens du Souverain Pontife: Ordinairement les Seculiers divisent entre-eux le gouvernement de l'Estat Ecclesiastique; le plus proche & le plus cher sera fait General de la sainte Eglise; Vn autre, Gouverneur du château S. Ange; Vn autre, General des galeres & de la Marine; & ainsi on donne les charges de degré en degré selon qu'elles sont plus ou moins considerables, à ceux que l'on considere diversement.

Mais le plus beau poste, est celuy

du Cardinal Neveu, ou Cardinal Regnant; c'eſt luy qui fait la fortune des autres parens; il eſt toûjours où eſt le Pape, ſi nous n'aimons mieux dire que le Pape eſt toûjours là où veut le Neveu : Il le poſſede entierement : rien ne ſe remuë dans le Palais que par ſon ordre, ſoit pour ce qui regarde les Officiers du Palais, ſoit pour ce qui concerne ceux du dehors : il eſt chef de tous les conſeils, il aſſiſte à toutes les Congregations; il regle les iours des Conſiſtoires, des Chapelles, des viſites, des audiances; Enfin c'eſt ſur luy que ſa Sainteté ſe repoſe de toutes choſes.

De ſorte qu'il faut à un Neveu de Pape une tres-grande ſuffiſance pour regler ſagement toutes choſes.

Il n'y a rien neanmoins qui ſoit ſi eſſentiel à ſa conduite, que de ſçavoir prendre bien ſes meſures avec les Miniſtres des Couronnes & des Princes : c'eſt ce qui fait toute la gloire du Pontificat, tout l'honneur de ſon Miniſtere, toute la grandeur & la joye de Rome, & bien ſouvent le repos du Chriſtianiſme.

Si on veut faire reflexion ſur le regne de pluſieurs Papes dans ces derniers ſiecles, on verra la preuve de cette verité : on y verra des Pontificats pleins d'éclat & de gloire, d'autres enſevelis dans l'obſcurité & dans la baſſeſſe, les uns dans une aimable tranquillité, dans la douceur, & dans la paix ; les autres en des broüilleries fâcheuſes, en troubles & en de plaiſirs continuels : Et ſi on en cherche la cauſe, on découvrira que tout cela dépend du genie des Neveux regnans & de leur conduite particuliere avec les Princes.

Il eſt veritablement difficile à un Neveu de Pape, de pouvoir garder des meſures toûjours juſtes avec tant de Miniſtres qui ſont d'un genie ſi different, qui ont des intereſts ſi oppoſez, qui ſont à Rome en jalouſie continuelle, qui tâchent toûjours de tirer avantage du ſaint Siege par quelque voye que ce ſoit, ou en ſe rendant neceſſaires, ou en ſe faiſant valoir plus que les autres.

Il n'y a point de Prince Catholi-

que qui n'ait à Rome, ou un Ambaſſadeur, ou un Reſident, ou quelque Agent. Quand leur obeïſſance & leur reſpect ne les engageroit pas à entretenir, autant qu'il ſe peut, une bonne correſpondance avec le Pere commun, ils y ſeroient en quelque façon obligez par politique, pour ſoûtenir en Cour de Rome les intereſt du Clergé & des Monaſteres, qui font une partie tres-conſiderable de leurs Etats, & pour porter même les affaires qui arrivent tous les iours entre leurs Sujets en matiere de conſcience.

Ce n'eſt pas icy le lieu d'examiner les intereſts des Souverains en cette Cour-là; ou de les mettre en balance, pour juger de la conduite des Miniſtres qui en ſont chargez: cela pourroit faire un aſſez juſte volume. Ie dis ſeulement que tous ceux qui ſont employez pour les affaires des pays ſoûmis au ſaint Siege, il n'y en a point qui faſſent une figure bien conſiderable, en comparaiſon des Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne.

L'Empereur ſe contente ordinai-

rement d'un Protecteur pour la proposition des Eglises ; & s'il a quelque chose de pressant à exposer à sa Sainteté, il le fait ou par le ministere d'un Cardinal, ou par quelque Envoyé extraordinaire.

La Pologne suit la même maxime ; & elle têmoigne ou tant d'obeïssance, ou tant d'indifference pour tout ce qui se passe à Rome, qu'elle n'affecte pas même de nommer des Cardinaux de sa Nation, bien qu'elle en pust user comme les autres Couronnes à son tour.

Le Portugal y tient la plûpart du temps un Resident ; & depuis que le Pape n'a pas pû se defendre de reconnoistre le demembrement de cet Etat-là d'avec l'Espagne, on n'a encore vû que deux Ambassadeurs Portugais, qui ont disparu presque en même temps qu'ils se sont fait voir.

La Republique de Venise entre tous les Princes d'Italie, cultive davantage l'intelligence de la Cour Romaine, & ensuite le grand Duc de Toscane ; mais plus par le voisinage de leur païs,

que pour l'importance des affaires qu'ils y ayent.

Ainſi, on peut dire que les Rois de France & d'Eſpagne ſont les deux ſeules teſtes couronnées, qui s'intereſſent tout de bon dans les affaires de Rome.

Mais il y a cette difference, que le Roy tres-Chrêtien en agit avec Rome, comme un Amy qui n'a d'autre engagement que celuy de l'honnêteté, de la civilité & de la complaiſance, à cauſe des libertez & immunitez de l'Egliſe de France.

Au lieu que le Roy Catholique en uſe avec Rome comme un aſſocié & intereſſé, à cauſe qu'il y eſt eſtroittement lié, & qu'il y a de l'engagement par le tribunal de l'Inquiſition, & par la Iuriſdiction Eccleſiaſtique, qui donne une autorité abſoluë aux Nonces & aux Iuges de l'Egliſe, dans toute l'étenduë de ſes Eſtats.

C'eſt par cette raiſon que les differens de France avec Rome, ne paſſent pas le refroidiſſement qui arrive aſſez ſouvent entre deux amis par quelque

dédain ou dépit, & qui cede ordinairement au plaisir de se r'accommoder. Au contraire, que l'Espagne, ou ne rompt jamais avec Rome, ou que ses ruptures sont suivies de quelque grand éclat, comme il arrive entre des personnes interessées.

On pourroit dire que la jalousie de ces deux Rois, a du rapport à celle de Iacob & d'Esaü : Ces deux enfans vouloient s'attirer, à l'envy l'un de l'autre, toute la benediction d'Isaac leur pere; ils se servoient de toutes sortes d'artifices pour se supplanter l'un l'autre, & pour faire leur condition plus avantageuse.

C'est ce qui embarrasse autant un Pape, que l'estoit le bon vieillard Isaac, pour contenter ses deux enfans. Ie n'entre pas dans l'application entier de cette Analogie : il ne faut pas dire que ce pere commun ait comme Isaac, les yeux si couverts, qu'il ne sçache pas distinguer le merite de ces deux fils; Qu'il n'ait pas connoissance de celuy, à qui Dieu a destiné le droit d'aînesse; Qu'il ne s'apperçoi-

ve quel eſt celuy des deux pour qui leur mere a plus de ſympathie & d'inclination, c'eſt à dire celuy que l'Egliſe cherit davantage & à qui elle a toûjours donné la preference : le Pape n'a pas beſoin de tâter les mains de Iacob pour le diſcerner d'avec Eſaü, il le connoiſt aſſez par une infinité de belles actions dont le ſaint Siege a tiré des avantages tres-conſiderables : Il ſçait bien en faveur de qui il doit ſe declarer, & à qui il doit donner la meilleure part aux benedictions. Mais ce bon Pere apprehende de nourrir la jalouſie, de mettre la diviſion ou les ombrages entre ſes deux fils par une declaration ouverte.

Voilà en figure ce qui arrive à Rome tous les iours ; le Pape ne peut rien faire en faveur ou en conſideration de la France, qu'il ne ſoit accablé des plaintes d'Eſpagne : & comme le Roy Catholique a plus de force en Italie que le Roy tres-Chrêſtien à cauſe du Royaume de Naples & du Duché de Milan, il eſt auſſi mieux partagé dans les benedictions de la

terre, quoy qu'avec repugnance du Saint Pere; C'eſt à dire qu'il l'emporte par intereſt politique, & qu'il faut que le Pape ſoit par neceſſité Eſpagnol en apparence, quoy qu'il ſoit François dans l'ame.

Nous pourrions encore ajoûter qu'Eſaü ſe rend plus neceſſaire que Iacob à Iſaac; qu'il apporte tous les iours quelque proye de ſa chaſſe au logís du Pere, qu'il cherche à contenter l'appetit de ce vieillard; pendant que Iacob s'occupe tout à l'œconomie de la famille, & à faire multiplier les troupeaux, ſans s'éloigner du ſein ou des yeux de ſa mere; c'eſt à dire que le Roy d'Eſpagne intereſſe chaque iour le Pape par les grandes ſommes de deniers que Rome tire de ſes Eſtats: au lieu que le Roy de France n'a en veuë que de complaire à l'Egliſe, que d'en ſeconder les inclinations, que d'en eſtendre & faire multiplier les Sujets, &enfin que de maintenir la famille qui en dépend.

Aprés avoir jetté l'œil ſur ces reflexions, on peut aiſément juger de quelle

quelle façon un Neveu de Pape doit ſe conduire avec les Miniſtres des Couronnes.

Il peut prendre pour maximes, que l'intelligence des Eſpagnols avec Rome eſt fondée ſur l'intereſt & la crainte; qu'ils ne demandent jamais rien dont on ne doive ſe deffier; qu'ils s'efforcent à ſe mettre du pair avec la France; qu'ils ne peuvent arriver à un tel point ſans ſecoüer le joug de la Iuridiction Eccleſiaſtique, comme ils ont tenté tant de fois; que la pluſpart de leurs demandes ſont des entrepriſes odieuſes; que par conſequent on ne doit rien leur accorder où l'on n'examine bien s'il y a quelque prejudice à l'autorité du Siege Apoſtolique.

Que d'un autre coſté la correſpondance des François avec Rome, n'a pour fondement que l'amour & le reſpect; Que leurs libertez, immunitez & prerogatives les mettent en poſſeſſion de ne recourir la pluſpart du temps à Rome que par pure deference; Que ces libertez mettent leurs

demandes à couvert de tout ſoupçon, d'abus ou de nouveauté ; Que ſi le ſaint Siege eſt recherché par le Roy ou par ſes ſujets, il y a ordinairement plus à gagner à leur accorder ce qu'ils demandent qu'à le refuſer, puis qu'en l'accordant on fait paſſer des choſes pour graces, qu'ils pretendent enſuite avoir par juſtice lors qu'on y têmoigne de la repugnance.

Que les autres Souverains font tout ce qu'ils peuvent à l'exemple des Eſpagnols pour étendre leurs libertez, & ſur tout les Princes d'Italie, avec qui on peut garder des meſures plus étroites, parce qu'ils doivent eſtre davantage dans la dependance du ſaint Siege.

Ie n'aurois pas de peine à montrer par la ſuite de l'hiſtoire, que ces maximes ſont tres-eſſentielles pour la conduite des affaires en Cour de Rome ; mais ie me ſuis limité aux affaires du preſent Pontificat.

Voyons donc de quel air le Cardinal Altieri s'eſt pris dans ſon miniſtere avec les Princes.

Il avoit de grands avantages pour y réüssir. Il estoit devenu Neveu d'un Pape tres-âgé, d'une humeur tres-douce, tres-commode, & tres-facile à conduire : il avoit l'exemple d'un Pontificat aussi glorieux & aussi sage que celuy de Clement IX, qui avoit fait mettre en question, s'il estoit plus François qu'Espagnol ; mais qui n'avoit laissé aucun doute, qu'il n'eust esté tout à tous : les interests particuliers de son establissement ne luy donnoient pas d'occupation, puis que les plus belles dignitez luy estoient tombées en foule sur la teste, & les meilleurs morceaux dans la bouche, comme le Camerlengat, & le grand Vicariat de Rome, avec plusieurs benefices tres-considerables, par la mort des Cardinaux Ginetti, & Antoine Barberin, outre l'Archevêché de Ravenne, dont le Pape l'avoit pourvû à la sortie du Conclave. Il n'y avoit aucun à la Cour, capable de luy causer de la jalousie, ou de le traverser dans ses projets ; le Cardinal Antoine estant venu à manquer, l'avoit bien-tost

laissé maistre de Rome ; le Cardinal d'Este, qui seul pouvoit donner assez à faire aux parens des Papes, s'estoit retiré chez luy à Modene, où il finit en peu de temps ses inquietudes, avec ses iours ; le Cardinal Gabrieli s'estoit éloigné de la façon qu'on a dit cy-dessus ; l'alliance de sa Maison affermissoit encore son autorité ; dans le Palais, il ne trouvoit que de ses creatures. Il n'y avoit point à Rome de grandes affaires sur le tapis ; & le ministere des trois premieres Testes couronnées estoit remply de trois Prelats, sçavoir du Cardinal Langrave de Hesse, de Monsieur de Laon, & du Pere Nitard : Les Princes Chrêtiens estoient en paix les deux premieres années de son ministere, à la reserve du Royaume de Pologne qui avoit le Turc sur les bras ; & si le Roy de France pensoit dés lors à la guerre contre les Hollandois, c'estoit la plus belle conioncture du monde à un Neveu de Pape, d'immortaliser la memoire du Pontificat, en le rendant avantageux à l'Eglise, & heureux

pour tous les Fideles. Il y avoit de quoy contenter bien du monde, par a frequente vacance de tant de places au ſacré college.

Voilà un beau champ pour moiſſonner ; Qui n'attendra des Legations honorables pour des Ligues Chreſtiennes, & pour des croiſades ?

Mais le Cardinal Altieri ne penſa à rien moins qu'à cela ; on le reconnut dés le commencement, fort peu appliqué aux affaires du dehors, dont il ſe rapportoit preſque entierement aux ſoins du Cardinal Federic Borromei alors Secretaire d'Eſtat. On le voyoit ſeulement appliqué à faire baſtir un ſuperbe Palais en Iſle ; à penſer aux riches ameublemens qui l'accompagnent, à conduire ſes intelligences à Rome pour des Mariages, pour des charges, pour d'autres petits menages qui regardent ou le Palais, ou l'Eſtat Eccleſiaſtique.

On ne vit rien de grand en ſes projets, rien d'élevé en ſa conduite.

Quelques-uns voulurent dire qu'il estoit encore nouveau dans les affaires estrangeres ; qu'il n'avoit point d'experience dans les Cours, & dans les interests des Princes ; Qu'il n'avoit point passé au souverain pouvoir par les Nonciatures, par les Legations ; Qu'il estoit devenu Cardinal, en achetant la charge d'Auditeur de la chambre ; Qu'il avoit esté fait Neveu par le caprice de la fortune, & qu'ainsi il n'avoit pû acquerir une connoissance parfaite de ce que l'on doit sçavoir, pour entrer en commerce avec les Couronnes ; Qu'il falloit attendre que les affaires mêmes le formassent, & le rendissent capable des plus grandes choses.

D'autres pour l'excuser publierent que le Cardinal Borromei tâchoit de le décrediter secretement auprés du Pape & des Souverains, afin de se rendre plus necessaire à l'Eglise & de gaigner l'agrément des Puissances estrangeres ; que Borromei engageoit aisément le Pape en des choses qu'il sçavoit estre peu agrea-

bles au Cardinal Altieri, pour attirer ſur luy le mécontentement des Princes par la repugnance qu'il têmoigneroit lors qu'il s'agiroit de venir aux effets des bonnes volontez de ſa Sainteté; qu'il ſe déchargeoit ſur le Neveu de toutes les difficultez que les Miniſtres trouvoient au Palais dans la pourſuite des intereſts de leurs Maiſtres; que le Cardinal Altieri s'en appercevoit bien, mais qu'il aimoit mieux eſtre victime publique, que de déplaire au Pape par quelque éclat de reſſentimens contre Borromei pour qui le Saint Pere avoit de l'eſtime & de l'amitié: & par de ſemblables diſcours ils excuſoient ſa conduite.

Il y en avoit qui faiſoient paſſer l'indifference du Cardinal Altieri pour un trait de politique: Ils diſoient que Rome eſtoit en poſſeſſion d'eſtre recherchée avant de ſe meſler des affaires des Princes; qu'Innocent X. s'eſtoit trouvé bien d'avoir ſuivy cette maxime, *Che il mondo ſi governa da ſe* que le monde ſe gouverne

par ſoy-même, & qu'il n'y a qu'à le laiſſer aller comme il va; quelles meſures prendre avec la Couronne d'Eſpagne ſous le gouvernement d'une Regente, d'un Pupille & de pluſieurs Miniſtres qui ne s'entendoient pas trop bien entr'eux? Qu'eſt-ce qu'il y avoit à faire avec le Roy tres Chrêtien ſinon à s'attirer la jalouſie de tous les autres Princes Chrêtiens qui ne pouvoient déja plus ſupporter ſa tres-grande puiſſance? Enfin que la Cour de Rome n'avoit rien à gagner avec les Potentats quand elle les prevenoit, qu'au contraire ils vouloient profiter avec elle en faiſant valoir bien cher leur correſpondance aux deſirs du Saint Pere: comme on en avoit l'exemple en beaucoup d'occaſions où le ſaint Siege avoit toûjours relâché de ſes droits & de ſon autorité; par des indults, par des graces, & par des privileges qu'on avoit eſté obligé d'accorder à pluſieurs Princes.

Ainſi, qu'il faiſoit fort bien de ne ſe meſler point dans les intereſts des Princes.

Mais à dire le vray, ces reflexions avoient peu de force pour mettre à couvert l'honneur d'Altieri auprés des plus éclairez.

En premier lieu, bien qu'il n'eust point passé par les emplois qui font ouverture au maniement des affaires estrangeres, on sçait que la nation Italienne a naturellement un grand talent pour la negociation, qu'elle y réüssit parfaitement pour peu qu'elle s'y applique : on avoit vû d'autres Neveux assez jeunes qui avoient laissé un souvenir glorieux de leur Ministere, & qui s'estoient demêlez avec honneur de plus grandes affaires, & en des temps plus facheux, comme des Farnezes, des Borromées, des Aldobrandins, des Borgheses, & des Barberins.

Pour ce que l'on disoit du Cardinal Borromei Secretaire d'Estat, il est certain qu'Altieri n'avoit pas trop d'inclination pour luy, à cause peut estre qu'il avoit trop de merite, que c'estoit le seul qui luy fist ombre auprés du Pape, & en qui

ſa Sainteté euſt plus de confiance ; comme elle l'avoit aſſez têmoigné en l'honorant d'une charge autant importante, comme l'eſt celle de Secretaire d'Eſtat, & peu aprés en le faiſant Cardinal : Mais enfin Borromei n'eſtoit qu'un Miniſtre avec ſubordination au Neveu, ſans lequel par conſequent il ne pouvoit rien faire ny rien avancer; & les affaires du dehors allant mal, on n'en pouvoit donner la faute qu'au premier Mobile ; outre que depuis la mort de Borromei, les choſes ſont allées beaucoup plus mal qu'auparavant.

Quant à la maxime Romaneſque, de laiſſer aller le monde comme il va & du riſque que le ſaint Siege court de perdre plûtoſt que de gagner quand on s'embarraſſe dans les affaires des Souverains : il y auroit bien des choſes à dire là-deſſus : Il ſuffit de publier hautement ; Que cette maxime éſt baſſe & indigne d'un Evêque univerſel, engagé même par ce nom de veiller à tous les beſoins de la Chrêtienté : Que cette maxime eſt

pernicieuse, & n'a esté introduite que par ceux ou pour ceux qui regardent seulement dans le Pontificat ce qui flatte ou favorise la vanité, l'avarice & la sensualité: Qu'elle est profane, & pour ces gens-là seulement dont parle le Prophete Royal avec dedain, *In laboribus hominum non sunt*; qui fuyent de prendre part aux travaux & aux soins où la condition des hommes est engagée. Que le Saint Siege n'a jamais bien fait ses affaires qu'avec les Empereurs & les Rois à qui il a eu recours; D'où est venu le Patrimoine de saint Pierre? d'où l'Exarcat de Ravenne & la Romagne? d'où toute les terres & domaines de l'Estat Ecclesiastique? d'où enfin le maintien de l'obeïssance & de la reconnoissance renduë aux Papes & à l'Eglise? si non de leur bonne intelligence & de leur correspondance avec le Princes Chrestiens, & sur tout avec les Rois de France? Qu'est-ce que les Papes y ont jamais remis du leur? Qu'est-ce que les Monarques leur ont demandé, sinon

quelques indults pour pourvoir aux Benefices de leurs Estats ; Quelques decimes pour les besoins pressans de la Religion ; Quelques Indulgences pour l'edification des peuples ? Mais quels Benefices mieux remplis , que ceux ausquels ces Princes nomment ? Quels deniers mieux menagez ; que ceux qu'on leur a accordez sur les biens d'Eglise ? Et quels thresors spirituels mieux employez , qu'à des gens qui ont tant de respect & de veneration pour les choses saintes ? De sorte que toutes ces ombres venant à s'évanoüir , & ces pretextes cessant dans la personne d'un neveu de Pape , & sur tout en celle du Cardinal Altieri , on concluoit qu'il n'avoit pas grand talent pour les grandes affaires ; Que toute son ambition estoit bornée à établir sa Maison par des intrigues Romanesques ; Qu'il n'avoit pas l'estomac , comme dit l'Espagnol , *Por digerir los Boccones grandes* , pour digerer les grands morceaux.

En effet , si on considere sans passion qu'il a laissé aller tant de belles

conjonctures de se signaler, ou qu'il s'est attiré tant de mauvaises affaires, sans y penser, on jugera aisément qu'il a eu autant d'indifference pour les unes, que peu de prevoyance pour les autres. Voyons donc les principales occasions de gloire qu'il a manqué d'embrasser, & les occasions de deplaisir & d'embarras dans lesquelles il s'est jetté, pour appuyer une verité qui fera la justification de beaucoup de monde, sans faire injustice à sa conduite.

Il faut supposer l'estat où se trouvoient les affaires de l'Europe au commencement de ce Pontificat, sçavoir la paix entre les deux Couronnes, qui donnent le mouvement à tous les autres Princes; les entreprises du Turc contre la Pologne, & les preparatifs de la France contre la Hollande.

Que pouvoit mediter le Cardinal Altieri dans une telle conjoncture? Mais plûtost, que ne pouvoit-il pas entreprendre? Il s'agissoit d'assister la Pologne contre le Turc? Quels

moyens n'en avoit-il pas, la paix estant entre les Couronnes ? Ou si cette paix se voyoit obscurcie par quelque nuage de jalousie Espagnole, quelle difficulté à faire regner le serain sur tous les climats du Christianisme, avant que la nuë s'épaissist davantage, pour éclater, & foudroyer le monde, comme elle a fait depuis.

Quelles demarches fit-il pour l'assistance de la Pologne ? Quelles Legations pour l'union des Princes Chrétiens ? Qu'elles negociations, pour leur faire tourner les armes contre l'ennemy commun ? il n'en fit point d'autres pas, que d'exiger sur les Benefices d'Italie de grosses decimes, dont-il envoya assez lentement cinquante mille écus à la Republique de Pologne. Vn Cardinal de grande vertu, lassé de la tiedeur d'Altieri, luy envoya de son argent une bonne somme pour le réveiller, & l'exciter à faire quelque effort considerable en faveur d'un Royaume exposé en proye aux infideles ; mais ce reproche

ſecret de ſa dureté, ne le toucha pas beaucoup. Caminiez avoit eſté déja emporté par les Turcs, avant que les Polonois ſe fuſſent mis en eſtat de leur faire teſte; & pour comble de diſgrace, le Roy Michel eſtant venu à manquer, le Royaume ſe trouva diviſé touchant l'élection d'un Succeſſeur à la Couronne. Le Carnal Altieri ſe remua quelque peu, mais par quelle inſpiration ? & à quelle fin ? Sinon par le mouvement de la Maiſon d'Autriche; & pour ſeconder les deſſeins des Eſpagnols qui portoient le Prince Charles de Lorraine ſur le Thrône, dans le projet de luy faire épouſer la Veuve du Roy defunt, ſœur de l'Empereur ? Il fit faire de grandes offres de ſecours & de deniers, pour ſurmonter la difficulté que les Polonois pouvoient faire, à cauſe de la pauvreté du Prince Charles, qui ne ſubſiſtoit que par l'aſſiſtance de la Cour de Vienne, & qui auroit eu peu de moyen de relever la Couronne, dans les beſoins preſſans

où elle se trouvoit. Monsieur Bonvizi Nonce fut l'ame de ses desseins en Pologne, comme il l'avoit esté auparavant à Cologne : ce Prelat qu'on a toûjours taxé d'avoir un grand cœur & peu de teste, ne fut pas plus heureux dans un lieu que dans l'autre. On eut peu d'égard aux offices mendiez de Rome: on laissa la proposition du Nonce ; on élut Iean Sorbieski, capable de soûtenir la Couronne, comme il fait tous les iours par tant d'actions heroïques appuyées sur son courage, égal à sa prudence consommée.

Ainsi toute cette intrigue fut inutile, & elle ne servit qu'à donner de la confusion au saint Siege sur la personne d'Altieri, à attirer l'aversion de plusieurs Princes interessez en une telle declaration & à exposer son ministere à la compassion de ses amis, & à la derision ou à la haine de ses adversaires.

En verité, s'il falloit s'étendre à faire reflexion sur cette conduite, on ne voit pas bien clair dans ses me-

ſures : Qui l'obligeoit dans une affaire de cette conſequence, à ſortir de la Neutralité, qui rend le Pape également venerable à tout le monde; qui le fait arbitre entre tous les Princes Chrêtiens ; & qui le met au milieu des Souverains, comme le Soleil au milieu des Planettes, pour diſpenſer ſans partialité, ſa lumiere à tous les corps celeſtes ſelon qu'ils s'en approchent, ou qu'ils s'en éloignent pour y participer diverſement.

Ou s'il vouloit ſortir de cette neutralité, pour s'acquerir une Teſte couronnée, que ne s'aſſeuroit-il bien auparavant du ſuccez de ſon entrepriſe? C'eſtoit, il eſt vray, un grand coup pour luy ſi cela luy réuſſiſſoit ; mais il avoit peu d'exemples que des peuples libres ayent iamais voulu un Roy de la main des Papes. S'ils en ont donné quelquefois au Royaume de Naples, ils en avoient le domaine ſouverain. Il devoit encore moins ſe promettre cela de la Republique de Pologne qui fait profeſſion

d'une liberté si delicate, qu'elle ne veut pas même que Rome luy donne des Cardinaux de sa propre Nation, à cause que cette d gnité les met dans la dependance d'un Seigneur estranger.

De sorte que ceux qui connoissent d'ailleurs le genie du Cardinal Altieri, qui n'est pas beaucoup entreprenant, & qui s'exerce plus volontiers à parer qu'à porter un coup, n'ont pû trouver autre cause de cet-demarche, qu'un excez de complaisance aux Espagnols; en quoy il se peut consoler de n'estre pas le seul Ministre ou Parent de Papes qui se sont mal trouvez d'avoir suivy trop aveuglement les conseils d'Espagne.

Apres l'Election du Roy de Pologne, on peut s'imaginer que ce Prince avoit peu d'obligation à la Cour Romaine, & sur tout au Cardinal Altieri; de sorte qu'on eut sujet de croire que ce Neveu par bonne politique, & même par bienseance ou par honnêteté, chercheroit tous les moyens de

s'acquerir la bienveillance d'un Souverain qui avoit quelque raison de n'estre pas content de luy, à cause que sa faction luy avoit esté contraire dans la Diete.

Sa Majesté Polonoise luy en fait naistre une occasion, elle nomme au Cardinalat Monsieur l'Evêque de Marseille : Qui ne se seroit persuadé de voir voler aussi-tost un Gentil-homme de la chambre du Pape, ou du Cardinal Altieri pour porter un chapeau de Cardinal au Roy de Pologne, afin d'en disposer pour qui bon luy sembleroit, & pour gagner par ce trait d'honnêteté les bonnes graces d'un Souverain aussi genereux, & aussi necessaire que le Roy de Pologne dans l'estat où se trouvoient les affaires de la Religion.

Mais le Cardinal Altieri a encore les yeux fermez, il n'est capable que de se laisser persuader par les Espagnols : ils luy font accroire que l'élection du grand Maréchal Sorbieski qu'on avoit fait Roy de Pologne ne pourra pas subsister ; qu'elle a esté

faite contre les formes ; Que la confusion & la precipitation y a eu plus de part qu'une meure deliberation ; Qu'il s'y trouvera de l'opposition ; Que ceux de Lithuanie n'y ont pas donné leur voix , Que ce Prince est marié , & que la Republique veut un Seigneur qui puisse épouser la veufve Doüairiere de Pologne ; Que les Polonois sont encore incertains, si cette élection sera confirmée ; Qu'ils sont divisez entr'eux, & qu'ils peuvent prendre une autre resolution à tout moment : Voilà les amusemens dont les Espagnols se servent en general pour détourner le Cardinal Altieri de contenter le nouveau Roy de Pologne : & pour le particulier de la nomination de Monsieur l'Evesque ce Marseille, ils l'interessent en luy remontrant, que la France veut se mettre en possession d'avoir des Cardinaux à sa devotion par la nomination des Couronnes étrangeres ; qu'il est obligé de s'opposer à un tel abus ; Que le Pape doit garder l'égalité entre l'Espagne & la

France ; que le Roy Catholique aura sujet de s'offenser si on a la complaisance à Rome de faire tous les iours des Cardinaux François par de telles voyes ; Que la Pologne se peut contenter qu'on ait déja laissé passer la promotion de Monsieur le Cardinal de Bonzi sans en rien dire ; Que si on fait Monsieur de Marseille Cardinal, l'Espagne pretendra la même compensation qu'en la promotion de Monsieur de Laon : c'est à dire qu'il luy faudra aussi donner un Cardinal ; Que pour satisfaire neantmoins le Roy de Pologne, & ne pas le rebuter, il pouvoit accepter de bon cœur la nomination pour telle autre personne qu'il plairoit à sa Majesté à l'exclusion d'un François.

Le Cardinal Altieri prit aisément le conseil des Espagnols, il avoit beaucoup d'inclination pour eux ; & bien que Monsieur de Marseille dans son voyage d'Italie (où le Roy l'avoit envoyé pour tâcher de raccommoder Madame la Grande Du-

cheſſe de Toſcane avec le Grand Duc ſon Mary) eût fait une courſe juſqu'à Rome, & euſt laiſſé par ces bonnes qualitez des impreſſions favorables à ſa fortune; il eut neantmoins la diſgrace d'eſtre nommé par un Roy en qui les Eſpagnols ne trouvoient pas leur compte; dans un temps où le Neveu regnant s'entendoit tres-mal avec les Miniſtres de France; en une conjoncture où le Cardinal Vrſin Protecteur de Pologne n'eſtoit pas trop bien avec le Palais, à cauſe qu'il eſtoit entré dans les intrigues du mariage de la Princeſſe Ceſarini.

Altieri prit donc le party que les Eſpagnols luy avoient propoſé, il écrivit une lettre au Roy de Pologne en envoyant le Bref de ſa Sainteté, où apres avoir accepté ſa nomination, il le prioit de donner les moyens à ſa Sainteté de le contenter, comme elle en avoit l'intention & le deſir, ſans luy témoigner la cauſe qui s'oppoſoit à l'accompliſſement de ſa demande pour Monſieur

de Marſeille ; Il ajoûta à ſes lettres des inſtructions particulieres au Nonce pour faire connoiſtre au Roy que la jalouſie des Eſpagnols eſtoit un obſtacle à faire Monſieur de Marſeille Cardinal ; Que ſa Majeſté auroit fait plaiſir à ſa ſainteté de ietter les yeux ſur quelqu'autre perſonne neutre, & dont tout le monde pût eſtre content ; Que cette complaiſance engageroit encore le ſaint Pere à faire des efforts pour le ſoulagement du Royaume de Pologne, dans les beſoins preſſans où il ſe trouvoit.

Le Roy fut tres-mal ſatisfait de la façon dont la Cour de Rome en uſoit avec luy : il s'étonna que des gens qui avoient tout remué pour porter un autre à la Couronne, euſſent encore le front de luy refuſer un chapeau par l'inſpiration de ceux qui eſtoient jaloux de ſa grandeur ; Qu'ils euſſent la baſſeſſe de le mettre en negociation & en trafic par des propoſitions intereſſées, & indignes de la grandeur de ſa belle ame,

aussi-bien que de la dignité du Siege Apostolique : Qu'ils se donnassent la liberté de contredire au choix qu'il avoit fait d'une personne qui luy estoit bien chere par beaucoup de considerations, & qui devoit l'estre encore autant à la Cour de Rome par son merite, & par sa vertu. Il demeura ferme dans la nomination de Mr. de Marseille, & Altieri s'est toûjours defendu jusqu'à present, autant qu'il luy a esté possible, de luy donner une si iuste satisfaction, en tirant en longueur la promotion des Couronnes.

Dans toute cette conduite d'Altieri avec la Pologne, on n'a rien veu d'éclatant qu'une passion à contenter les Espagnols, ou au moins une affection à ne leur déplaire pas ; & bien que cela ait quelque couleur aux yeux de ceux qui tâchent de l'executer, en disant qu'il est impossible à un Neveu de Pape, de se maintenir dans les bonnes graces de tout le monde ; Qu'il suffit de s'attacher aux principales branches de l'arbre;

&

& de ſe conſerver en bonne intelligence avec l'Eſpagne, qui a plus de moyens d'offenſer & de ſe venger, & moins de facilité à oublier & à pardonner: Neantmoins les plus rafinez dans la politique auroient donné un avis, dont Altieri euſt pû profiter, & contenter ſa majeſté Polonoiſe, ſans choquer les Eſpagnols; c'eſtoit de faire que le Pape previnſt la demande du Roy de Pologne à ſon avenement à la couronne, & luy offrit un chapeau, pour en diſpoſer en faveur de qui il trouveroit à propos: les Eſpagnols n'auroient rien eu à dire contre cet engagement; & enſuitte quand le Roy de Pologne auroit nommé Monſieur de Marſeille on ſe ſeroit deffait d'eux, en diſant que le Pape ne pouvoit pas ſe diſpenſer d'accomplir ce qu'il avoit promis ſans reſerve, & ſans avoir pû prévoir que ſa Majeſté Polonoiſe dût nommer l'Evêque de Marſeille.

Mais on ne manque pas de lumiere à Rome pour trouver des biais, quand on veut faire les choſes de bon-

ne grace ; comme on y trouve des deffaires, quand on y a de la repugnance : & sur ce qu'on dit touchant la difficultê que rencontre un Neveu de Pape, à contenter tout le monde, ie pourrois faire voir qu'il n'y a rien plus facile à un Neveu desinteressé & sans passion, cõme nous en avons un exemple tout recent dans le Pontificat de Clement IX. & dans la conduite de ses parens.

Nous laisserons au monde à iuger de toute la piece par cet échantillon; & au temps, à en découvrir mieux la mauvaise tissure : pour passer à la reflexion de quelques autres occasions, où ce Cardinal Neveu a pu faire paroistre son zele & sa sagesse; & par des actions illustres, relever la gloire du Pontificat de son oncle, & l'honneur de son ministere.

Il n'y a personne qui n'ait sceu les grands preparatifs du Roy de France pour la guerre contre les Hollandois, afin de reduire cette Republique au devoir qui luy doit estre comme naturel, de reconnoistre qu'elle tient de

la Couronne, & la cauſe de ſa liberté, & l'établiſſement de ſa fortune. On ſçait auſſi que par ce même coup, le Roy alloit rétablir la liberté de la Religion Catholique, dans un pays où elle eſt le plus en horreur.

Enfin on en vit en peu de temps les effets par une infinité d'Egliſes rebeniſtes, & dans les Villes, & à la campagne, dans quatre Provinces conquiſes en peu de ſemaines.

Tous les fideles triomphoient du progrés des armes tres-Chrêtiennes; tous les peuples faiſoient paſſer par des actions de graces & par des vœux ſolemnels, leur applandiſſement juſqu'au Ciel, lequel y répondoit par mille benedictions.

Que ne fera donc pas le Cardinal Altieri, pour donner des marques de ſa joye, & de ſa reconnoiſſance? Quel honneur réjaillira ſur ſon miniſtere, & ſur le Pontificat de ſon Oncle, quand les ſiecles à venir verront dans les Annales, la Hollande reduite à l'obeïſſance du ſaint Siege, ou au moins la liberté de la Religion réta-

blie ſous le Pape Clement X. & ſous le regne d'Altieri, le Royaume de Ieſus-Chriſt ſi ſenſiblement étendu ? Quelles feſtes, quelles réjoüiſſances publiques, quelles inſcriptions, quelles medailles pour rendre de telles actions immortelles ? Si le Pape Pie V. a laiſſé gravé ſur ſes medailles la victoire de Lepante, qui coûta tant au ſaint Siege, & à toute la Chreſtienté, ſans beaucoup de fruit : Que ne fera pas Clement X. pour le cours rapide de tant de victoires ſi peu ſanglantes, & ſuivies de ſi conſiderables advantages. Si Clement VIII. a remply Rome de marbres, qui portent la memoire du retour d'Henry le Grand au ſein de l'Egliſe; que ne devra pas faire Clement X. pour la reduction de la Hollande? Si le Pape Barberin a raccourcy l'image de l'Ocean dans un baſſin en forme de Barque, qu'il fit faire au pied du mont Pincius où eſt un Convent de Minimes François en memoire de la mer domptée, & de la priſe de la Rochelle : Quels illuſtres monumens ne laiſſera pas à la

posterité le Pape Altieri, non pour une seule Ville, ou pour la plage d'une mer domptée; mais pour tant de Provinces entieres soûmises,pour tant de fleuves, de canaux & de mers, où l'on s'est fait chemin sans ponts, & dont les eaux respectueuses semblent s'estre affermies sous les pieds de nos Conquerans? Enfin si les Papes en des conjonctures moins relevées,ont contribué de tout leur pouvoir au soûtien des armes,lors qu'ils ont crû qu'il y avoit quelque interest de Religion mêlé, ou par intelligence secrette, comme ils ont fait en plusieurs ligues; ou en fournissant des hommes & de l'argent; ou bien par des Legations, où ils ont envoyé les plus dignes Prelats: Si leurs Neveux ont abandonné leurs interests propres, s'ils y sont allez eux-mêmes en personne, quels efforts ne doit-on pas attendre du Cardinal Altieri,pour avancer les progrés en Hollande?

Voyons quelle sera sa conduite: le Roy tres-Chrestien anvoye en 1671 l'Abbé Bardi-Magalotti vers les Prin-

ces d'Italie, pour traitter avec eux de la levée d'un Regiment Italien entretenu par ſa Majeſté ſur le pied de Troupes eſtrangeres : ie pourrois dire quelque choſe des differentes diſpoſitions qu'il trouva auprés de pluſieurs Princes diverſement partagez ſur cette propoſition, ſelon les maximes d'un pays, où les Souverains ſont obligez à prendre des meſures bien iuſtes pour ſauver leur liberté, ſans offenſer ceux qui ſont plus puiſſans qu'eux.

Mais nous en parlerons au long dans un Traité à part. L'Abbé Bardi devoit ſans doute ſe promettre tout du Cardinal Altieri ; il ne pouvoit ignorer à quelle fin ces Troupes eſtoient deſtinées ; & quelque ſecret qu'on affectaſt pour cacher les deſſeins du Roy, toute l'Italie eſtoit déja remplie d'une voix, que la nuë qui ſe formoit, s'alloit décharger ſur la Hollande. Cependant il eut toute la peine du monde à permettre que l'on fiſt des levées dans l'Etat Eccleſiaſtique ; & il ne le permit qu'à des con-

ditions tres desavantageuses , parce que l'on ne pouvoit enrôller aucun artisan, maistre ou compagnon, & même on ne pouvoit pas faire battre le tambour. De sorte qu'il ne restoit à enrôller que des vagabonds, qui pouvoient impunément s'échapper, aprés avoir pris l'argent du Roy, l'authorité du Prince n'y estant pas jointe: les autres Princes d'Italie s'estant reglez à l'exemple de Rome, & n'ayant point permis les levées dans leurs Estats que sous les mêmes conditions, il ne faut pas s'estonner si toute l'Italie se remplit bien-tost de Deserteurs, & si ceux qui resterent, firent ensuite si peu d'honneur à leur Nation.

Dés ce emps là on s'apperçut qu'il avoit de la peine à concourir aux desseins du Roy, bien loin de faire des efforts pour les seconder; & que la jalousie des Espagnols l'emportoit en son ame sur toutes les considerations de la gloire, & de l'avantage du saint Siege. Ie ne dis pas tous les artifices dont on se servoit pour dégoûter

quantité de Gentils-hommes, qui auroient tenu à gloire de faire leur apprentissage au mestier des armes sous les étendarts d'un si grand Monarque, & dans une si belle occasion. Ie pourrois en nommer, que ie connois.

Mais suivons la politique du Cardinal Altieri : peut-estre qu'il n'a rien fait jusqu'à present, parce qu'il n'a pas sçû où vont fondre tous les preparatifs de la guerre ; il faut l'excuser, le Roy cache ses projets, tous les Souverains sont en suspens, ils redoutent une si grande Puissance. Qui sçait si ces troupes nombreuses ne passeront point les monts ? Si ces Armées Navales ne feront point voile vers l'Italie ?

Il se reserve peut-estre à faire quelque declaration genereuse, lors qu'il verra le Roy marcher contre la Hollande ; lors qu'il entendra qu'il fait ouvrir & benir les Eglises dans un si grand nombre de Places conquises ; quand il apprendra qu'on aura rétably des Princes Ecclesiastiques dans

une grande partie de leurs Etats, qui avoient esté usurpez par une Republique de Protestans. Alors il faudra attendre quelque marque signalée du ressentiment de la Cour Romaine, quelque grand témoignage de sa correspondance aux actions d'un Monarque, qui travaille plus pour l'Eglise que pour luy-même.

En peu de temps on eut nouvelle à Rome de tout ce que ie viens de dire du progrés des armes de France, mais on n'y vit rien de ce qu'on pouvoit se promettre du Cardinal Altieri : Monsieur l'Ambassadeur de France luy portoit chaque iour la nouvelle de quelque conqueste, & il paroissoit insensible au commun bonheur de tous les fidelles : il apprenoit que les eaux avoient fait chemin aux Israëlites ; que les Egyptions y estoient ensevelis ; que les ennemis fuyoient de devant la face du Dieu d'Israël ; & il estoit ou sourd ou muet aux cantiques de joye, & aux actions de graces publiques.

Il n'en demeure pas là, il ne peut

cacher sa secrette repugnance aux avis qu'on luy communique de tant de victoires; il en diminuë la gloire autant qu'il luy est possible : & s'il estoit le maistre de la renommée qui la publie par cent bouches, il la condamneroit à un silence perpetuel.

Ce ne sont point icy des exagerations, ce sont des veritez toutes pures ; toute la Cour de Rome & bientost toute l'Italie & le reste du monde sceut ce qui arriva un iour qu'on luy fit sçavoir le passage du Rhin, & tous les beaux emplois qui suivirent, ou qui accompagnerent une action si fameuse. Il écarta cela comme une fable des Grecs, il n'en voulut rien croire ; il dit hautement que cela n'étoit point, & qu'il avoit des avis plus fideles de ce qui se passoit. Monsieur l'Ambassadeur de France se choqua avec raison de cette dureté : un Ministre de cette qualité est engagé de soûtenir ce qu'il avance : & comme tous ses pas sont bien comptez, sur tout à Rome ; il doit aussi prendre garde à toutes ses demarches : ce se-

roit decrediter ſon caractere, de mettre quelque choſe en avant qui fuſt ſujet à retractation ; quoy que les Eſpagnols ne ſoient pas ſi ſcrupuleux en ces ſortes de matieres, témoin la nouvelle que le Cardinal Nitard porta il y a peu de mois au Palais d'une victoire imaginaire des Eſpagnols dans la mer de Sicile.

Il fallut donc que Monſieur le Duc d'Eſtrées s'éclaircit du Cardinal Altieri même, d'où il pouvoit avoir une nouvelle contraire à celle qu'il avoit debitée. Altieri fut bien embaraſſé : d'un coſté il avoit de la repugnance à découvrir un petit commerce qui ſe paſſoit entre luy & Bonviſi alors Nonce de Cologne : d'autre part il falloit contenter Monſieur l'Ambaſſadeur de France, qui ſe plaignoit du peu d'eſtime qu'on témoignoit pour des actions ſi avantageuſes à la Religion ; & qui auroit fait éclater ſon reſſentiment ſi on ne luy euſt donné la ſatisfaction qu'il pretendoit avec beaucoup de iuſtice : De ſorte qu'Altieri fut obligé de luy montrer une lettre du

Nonce Bonvisi, où l'on découvrit leur concert à diminuer l'éclat des actions du Roy, & leur petite trame pour en suspendre les réjouyssances: cette lettre ne vint point en main d'aucun, mais on sçeut quelle en étoit la substance; elle ne parloit point des actions particulieres du temps, elle portoit seulement; Qu'il ne falloit pas croire tout ce qu'on publioit des grandeurs de la France, que ses conquestes ne seroient à l'ordinaire qu'un feu de paille, qu'il n'y falloit pas faire un grand fond; Que tous les Princes d'Allemagne commençoient déja à branler; Que le Roy d'Angleterre se retireroit du jeu; Que l'Espagnol & tout l'Empire s'uniroient, & qu'ainsi, tous les progrés du Roy Tres-Chrestien courroient risque d'aller en fumée. La communication de cette lettre de Bonvisi faisoit assez voir les sentimens d'Altieri, parce qu'un Ministre éloigné de son Maître ne s'étudie qu'à le seconder: Mais on en eut encore plus d'éclaircissement ensuite; car Bonvisi se voyant

chargé par Altieri, fut poussé à dire pour sa justification qu'il ne faisoit rien que par son ordre, & par son mouvement.

En verité on aura aux siecles à venir de la peine à croire les grandes actions du Roy tres-Chrêtien, sur tout en la premiere campagne contre la Hollande: mais on en aura encore davantage à croire qu'un Neveu de Pape ait esté si insensible au grand bien qui en revenoit au saint Siege, qu'il ait pû en recevoir les nouvelles avec de l'indifference, avec mêmes de la repugnance; Qu'il ait souffert qu'on ait dit dans Rome que le Palais du Pape estoit Hollandois, car c'estoit la voix publique de toute la Ville; dont il ne s'ébranloit aucunement, parce qu'il sçavoit en son ame qu'il donnoit matiere à un tel bruit? Qu'il n'ait pas esté sensible à son propre honneur & à celuy de son Oncle; qu'il l'ait sacrifié à la passion des Espagnols jaloux de la grandeur de la France. On l'excuse par le peu d'intelligence qu'il y avoit entre luy &

Monſieur le Duc d'Etrées ; on veut dire qu'ils faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour ſe joüer tous les iours l'un à l'autre quelque piece, & pour marquer leur dépit. Mais quelle politique de ne diſtinguer pas ſon averſion particuliere pour un Miniſtre, d'avec ſon obligation pour le Maître qu'il ſert ? N'auroit-il pas mieux fait ſes affaires, & pour le Pape, & pour luy-même, d'entretenir l'intelligence avec le Roy tres-Chrêtien, nonobſtant tous les déplaiſirs qu'il pretendoit recevoir de Monſieur l'Ambaſſadeur ? N'eſtoit-ce pas un puiſſant moyen pour faire tomber tout le tort ſur Monſieur l'Ambaſſadeur même, & qui a réüſſi à d'autres Neveux lors qu'ils ne s'entendoient pas bien avec les Miniſtres de ſa Majeſté.

Il faut donc avoüer que le Cardinal Altieri a montré fort peu de conduite à profiter de la guerre du Roy en Hollande, & encore moins de zele pour la gloire du Pontificat & de ſon regne, dont on ne peut attribuer

la cauſe qu'à une trop grande attache aux ſentimens d'Eſpagne & à une entiere dependance de ſes Miniſtres qui luy ont fait oublier le rôlle de la perſonne qu'il repreſente, pour luy faire joüer le leur aux dépens de ſon honneur, & peut-eſtre de ſon repos.

C'eſt encore ce qui luy a fait échapper une autre conjoncture où il ne pouvoit pas moins ſe ſignaler que dans les precedentes.

On ſçait qu'aprés les grands avantages remportez ſur les Hollandois, il eſtoit tres-facile d'empêcher que le feu s'allumaſt comme on l'a veu depuis entre tous les Princes Chrêtiens: Le Roy de France tout animé qu'il eſtoit par tant d'heureux ſuccez, ſe poſſedoit aſſez pour arreſter le cours rapide de ſes victoires: Il avoit aſſez en main dequoy ſe faire raiſon, & à ſes alliez, en humiliant ceux qui l'avoient irrité: les Provinces unies y auroient volontiers conſenti, l'Angleterre s'eſtoit retirée; les Princes de l'Empire ne voyoient rien à ga-

gner dans une rupture, quelque jalousie qu'ils eussent du voisinage des armées Françoises.

Les Souverains se regarderent long-temps l'un l'autre, on eut tout le temps de les accommoder, il n'estoit question que de trouver un Mediateur : personne n'osoit estre le premier à rompre, & à se declarer : on voyoit souvent à Rome les Ministres de l'Empereur, du Roy tres-Chrêtien, & du Roy Catholique conferer ensemble à la sortie des Chapelles & des autres assemblées où ils se trouvoient ; Cependant on discouroit hautement au Palais, que l'on alloit voir le traitté de Munster rompu ; que l'Empereur, les Princes d'Allemagne & l'Espagne estoient prests à publier la guerre : mais cela traisna long-temps, & il sembloit qu'ils attendissent quelque Arbitre pour les mettre d'accord.

Quelle heureuse occasion au Neveu d'un Pape de s'employer à la paix ! ne devoit-on pas avoir alors des Nonces extraordinaires ou des

Legats en campagne ? Les Aldobrandins, les Barberins avoient quitté leur repos & leurs interests pour des reconciliations de moindre consequence, on les avoit veu passer les mers & les montagnes pour des affaires moins considerables à la Chrêtienté : sans parler des autres Neveux, ou des Papes mêmes qui ont montré du zele pour l'union des Princes Chrêtiens. Quelle utilité à empêcher cette rupture avant qu'elle éclatast ? l'Exercice de la Religion Catholique demeuroit libre en Hollande, au moins dans les Provinces où elle estoit déja rétablie ; On faisoit tourner les armes triomphantes du Roy tres-Chrêtien contre les Turcs ; La Pologne se mettoit à couvert de l'invasion des infideles : Enfin tous les peuples alloient joüir du doux calme qu'ils ont depuis perdu.

Le Cardinal Altieri ne fait point de reflexion à toutes ces choses ; toutes ses intrigues se bornerent alors à un second Mariage pour sa famille.

Il vouloit encore marier le Duc d'Anticoli avec une fille de ſa maiſon, & tous ſes ſoins ſont employez à faire élever un Palais dont la magnificence fait ombre à une des plus ſuperbes Egliſes de Rome.

Mais il y a une autre cauſe plus puiſſante qui agit ſur ſon eſprit pour le détourner de s'appliquer aux penſées d'entretenir la paix, & d'appaïſer le feu qui s'alluma peu de temps aprés. Les Eſpagnols luy remontrent que cette paix ne ſera d'aucun fruit pour la Chrêtientê, que le Roy de France n'ayant plus rien à faire avec les Hollandois tournera ſes armes contre les Païs-bas Catholiques, ou contre l'Empire, ou contre quelqu'autre de ſes voiſins; qu'ils ont déja détaché l'Angleterre de ſes intereſts, qu'ils ont l'Empereur favorable, auſſi bien que tout l'Empire; Qu'ils obligeront ſa Majeſté tres-Chrêtienne à rendre aux Princes ſes voiſins ce qu'il leur a oſté; Qu'enfin c'eſt l'intereſt commun de tous les Princes Souverains & du Pape même,

de tenir les armes de France en haleine, & de leur donner à faire pour rabattre une puiſſance redoutable également à tous.

Il ne leur fut pas difficile de faire impreſſion ſur l'eſprit du Cardinal Altieri qui eſtoit déja tout dans leur party, & qui ne pouvoit diſſimuler ſon déplaiſir ſecret cauſé par les amertumes que Monſieur l'Ambaſſadeur de France luy faiſoit avaller. De ſorte qu'il laiſſa aller avec beaucoup d'indifference une conjoncture où il pouvoit s'acquerir tant d'eſtime en détournant les maux d'une guerre dont les agitations ſont encore aujourd'huy ſi funeſtes & au bien de l'Egliſe & au repos de toute l'Europe: Et comme il avoit montré peu de joye des conqueſtes que le Roy tres-Chrêtien avoit faites pour l'Egliſe dans les Provinces unies, il ne témoigna pas auſſi beaucoup de douleur des pertes qui ſuivirent lors que Sa Majeſté fut obligée d'unir toutes ſes forces pour ſe défendre de ſes ennemis.

Voilà les ouvertures les plus considerables à mon avis, par où le Cardinal Paluzzi Altieri a pû s'acquerir de la gloire.

Tout cela a contribué non seulement à luy faire perdre tant de belles occasions, mais encore à luy en attirer de fâcheuses; que nous toucherons presentement.

Lors qu'on vit au commencement du Pontificat, le Cardinal Paluzzi revestu du nom d'Altieri, de la qualité de Neveu, & par consequent de l'autorité qui y est attachée, on eut sujet de se persuader que si son Ministere n'estoit pas bien illustre, il seroit au moins tranquille; on presuma qu'un Neveu par grace ou par adoption, & non par nature ou par le sang, & par cette raison exposé à l'envie de beaucoup de gens, se ménageroit en sorte que personne n'auroit sujet de prise sur luy; qu'il s'étudieroit pour cet effet à contenter tout le monde ou au moins à éviter les rencontres de mauvaise intelligence avec les Ministres & les Princes.

Mais la fortune a toûjours cette disgrace inseparablement attachée, que si elle éleve un homme, tout d'un coup elle luy fait oublier ce qu'il doit, & à luy-même, & au reste des hommes.

Le Cardinal Altieri a asseurement un bon sens & assez d'esprit, mais on s'apperceut bien-tost que hors de sa Maison tout le reste des gens ne luy estoient rien. Le faste ou la vanité ne luy firent pas naistre des sentimens de mépris ; mais l'empressement d'établir sa famille luy fit oublier toutes les considerations du poste où il estoit ; il n'envisagea dans le Pontificat que l'âge tres-avancé du Pape, & les moyens d'employer bien le temps à faire sa maison ; Et parce qu'il se persuadoit que son regne ne seroit pas de durée, il prit resolution d'en profiter à toutes mains : cela luy fit prendre des mesures courtes pour vivre au iour la journée, & ce fut sur ce principe qu'il se deroba entierement aux affaires estrangeres pour penser seulement aux domestiques.

Il ne faut donc pas s'eſtonner s'il ne cherchoit qu'à tirer en longueur les demandes qu'on luy faiſoit, afin que par le delay il demeuraſt degagé de ſa parole, dans la penſée que le Pape pourroit venir à manquer, cependant qu'il ſe prevaloit du temps pour l'avancement de ſes intereſts propres.

Pour moy ie crois que voilà tout le fin de ſa conduite, qui ſe peut aſſez découvrir dans ſes actions plus remarquables: Car que pouvoit-il eſperer, par exemple, des difficultez qu'il fit naiſtre ſur la promotion de Monſieur l'Evêque de Laon, des longueurs qu'il affecta en celle de l'Abbé Roſpiglioſi, comme il fait encore en celle de Monſieur de Marſeille, & en la nomination même des Couronnes? Sinon que le Pape qui eſt vieil pouvant mourir, il viendroit à s'exempter de leur donner ſatisfaction, cependant qu'il remplit les places vacantes, d'autres qui ſont à ſa devotion.

Cette maxime de vivre à la jour-

née, eſt aſſez commune en Italie & en Eſpagne, où l'on ſe fie beaucoup au temps; & elle reüſſit ſouvent avec les Nations Septentrionales que les Italiens entretiennent de bonnes paroles, & qu'ils amuſent de bagatelles juſqu'à ce qu'ils ſoient laſſez par la longueur du temps qui leur eſt inſupportable; & qu'ainſi ou ils viennent à ſe relâcher de leurs pretentions, ou que le temps même venant à changer la face des choſes, il n'y ait plus lieu à l'engagement de part & d'autre.

Le Cardinal Altieri ſe ſeroit bien trouvé de cette Politique, ſi le regne de Clement X. n'avoit duré que deux ou trois ans. Il avoit déja en peu de temps fait ſon établiſſement, & celuy de ſa Maiſon; il s'eſtoit fait un Capital de cent mille écus de rente en charges, en Benefices, & penſions: Dom Gaſpar Altieri ſon frere en avoit preſque autant; il avoit appuyé ſa Maiſon par les alliances dont nous avons parlé cy deſſus; & bien qu'il n'eſt pas beaucoup de creatures

dans le ſacré college, que la pluſpart des Cardinaux qu'il avoit élevez, ne luy euſſent pas beaucoup d'obligation; & qu'il n'y en euſt aucun de ceux en qui il pouvoit plus ſe confier qui fut Papable, il luy auroit eſté neanmoins facile dans un Conclave de lier un party, ou en ſe donnant à la faction d'Eſpagne, ou en ſe jettant dans l'Eſquadron volant. S'il n'avoit pas une grande correſpondance hors l'Eſtat Eccleſiaſtique avec les princes, il s'eſtoit gouverné avec beaucoup de ſoupleſſe, pour éviter les occaſions de ſe broüiller tout-à-fait avec eux. De ſorte que ſi le pape avoit manqué en ce temps-là, Altieri ſe trouvoit accommodé, ſans eſtre embaraſſé avec les Souverains; & il eſtoit à couvert du reproche d'avoir negligé les conjonctures qui ſe ſont paſſées, parce que le peu de durée du pontificat luy auroit ſervy d'excuſe.

Mais il n'avoit pas prevû les ſuites que cette conduite qui ne regarde que le preſent, entraîne avec elle.

On

On ne peut attribuer qu'à cette mauvaiſe politique, tant de facheuſes affaires que pluſieurs Miniſtres ſe ſont attirées ſur les bras en divers temps, & en divers Eſtats ; & ſans en citer d'autre exemple, nous en avons un aſſez formel en la perſonne du Cardinal Altieri au ſujet de ſon dernier demêlé avec les Miniſtres des Couronnes, & ſur tout avec la France.

Il ne s'eſt pas mis en peine de mécontenter en mille occaſions le ſacré college, en refuſant à pluſieurs Cardinaux des graces, ou des Benefices qu'ils demandoient pour leurs Creatures, ſe les eſtant appliquez tous à luy-même, ou bien n'en ayant diſpoſé que par le negoce étably au Palais : Il s'eſt peu étudié de complaire même aux Eſpagnols en beaucoup de rencontres ; & quoy qu'il fuſt tout à eux, il leur a fait voir que l'intereſt ſeul regle ſes inclinations. Les Princes d'Italie ont peu de ſujet d'eſtre contens de luy, & enfin toute la Chrêtienté s'eſt eſtonnée de ſon indiffe-

rence & de sa froideur dans les besoins les plus pressans. Il a éclaté en toutes les rencontres contre la France, mais en particulier dans la provision du Generalat de l'Ordre de saint Lazare.

Cette dignité estoit depuis quelque temps vacante. Ie n'entreprends pas de decider des droits d'aucun, pour y pourvoir ; c'est assez que le Roy tres-Chrêtien eust dessein d'unir cet Ordre, & d'en former un nouveau sur le modele qui en avoit esté fait au Roy : de sorte que sa Majesté ayant donné déja un Chef à l'Ordre, le Cardinal Altieri estimant que ce fust une entreprise contre les droits de la Cour Romaine, estoit bien en peine à qui il donneroit cette dignité : Bien que Rome soit remply de pauvres Ecclesiastiques qui cherchent fortune, on en voit neanmoins peu de François, en comparaison des autres Nations. Le bon ordre du Clergé de France joint aux prerogatives de l'Eglise Gallicane, & aux droits de Patronage, les empêche de

courir au delà des Monts, & leur oste l'esperance d'y profiter en aucune chose, à la reserve de quelques Bretons qui obtiennent des Cures dans leurs Provinces, quoy qu'avec grande peine, & le plus souvent sans autres succés que d'emporter avec leurs provisions, une semence de procez eternels: on y voit aussi quelques Gascons, qui n'y font pas mieux leurs affaires.

De sorte qu'il ne se trouvoit personne qui voulut estre Abbé & Chef General de saint Lazare, pour ne se commettre pas à quelque mortification par une action qui pust déplaire au Roy: Le Cardinal Altieri se servit d'un Prêtre Gascon qui se faisoit appeller l'Abbé de la Colombiere, pour remplir cette place: Il luy fit faire cent belles offres de protections & d'appuy s'il l'acceptoit: Le bon Ecclesiastique assez nouveau dans les affaires d'une Cour aussi fine que celle de Rome, & qui d'ailleurs n'avoit pas de bien, requit l'Abbaye, s'en fit pourvoir, contre l'avis de tout ce

qu'il y avoit de personnes plus sages à la Cour, à la reserve des Partisans d'Altieri, qui luy donnoient au contraire du courage, & qui l'enfloient de belles esperances.

Monsieur le Duc d'Estrées irrité contre ceux qui avoient servy d'instrument aux entreprises d'Altieri, ne put s'empêcher d'en têmoigner son ressentiment : il fit appeller le Banquier qui avoit dressé la requeste, & aprés l'avoir mal-traitté de paroles, le fit mettre en prison ; La Colombiere n'y receut pas meilleur accueil, on le força à se demettre de son pretendu Benefice : Mais Altieri ayant tenu ferme, & le Dataire n'ayant voulu admettre la demission ; il se retira auprés du Palais du Pape, où il demeura jusqu'à son depart, & où il subsista de quelque secours qui luy venoit du Palais Apostolique. A quelques iours delà Altieri fit sortir de pleine autorité le Banquier de prison, se plaignit hautement de la liberté que Monsieur l'Ambassadeur avoit prise, comme d'un attentat contre l'au-

torité du Souverain, & contre une personne ſur qui il n'avoit aucune juriſdiction. Depuis, la Colombiere eſtant repaſſé contre le conſeil de ſes amis en France, ſoit qu'il s'apperceut qu'au Palais on eſtoit laſſé de fournir à ſa dépenſe, ſoit qu'il eſperaſt de tirer quelque Benefice de la Cour, s'expoſa à la mortification qu'on luy a donnée en le renfermant dans la Baſtille où il eſt encore à preſent.

C'eſt ainſi que ſe paſſa ce petit demêlé en 1672. où en mettant à part les reflexions ſur la conduite de Monſieur l'Ambaſſadeur qui eut tous les ſujets du monde de s'en offenſer, on ne peut que blâmer la hardieſſe de ces deux petits perſonnages de la Nation, qui les fit ſortir du devoir & du reſpect deu à la perſonne d'un tel Miniſtre; ce que quelque Eſpagnol ou Italien ſe ſeroit bien gardé de faire en ſemblable matiere.

I'ay crû devoir laiſſer le tout à la conſideration des gens des-intereſſez, afin qu'ils voyent la façon d'agir du Cardinal Altieri, qui pouvoit

laisser dormir cette affaire sans aucun prejudice du saint Siege, & attendre qu'on luy fist instance de France pour la confirmation de ce que le Roy avoit medité touchant l'Ordre de saint Lazare, auquel temps il en auroit pû sortir avec plus d'avantage, sans augmenter les mécontentemens de Monsieur d'Estrées, & du Roy même, qui travailloit alors si utilement pour la Religion, par les grands exploits de sa premiere campagne en Hollande.

Cette aigreur fut bien-tost suivie de ce qui arriva au sujet du Mariage de Mademoiselle Cesarini, où Monsieur l'Ambassadeur s'interessa autant pour mortifier le Cardinal Altieri, & pour le traverser dans ses intrigues, que par quelqu'autre consideration qu'il pût avoir en ce Mariage, comme on a vû cy-dessus.

Monsieur d'Estrées découvrit presque en ce même temps le petit commerce d'Altieri avec Bonvisi Nonce à Cologne, dont nous avons aussi parlé. Et peu aprés ont vit éclater la re-

pugnance d'Altieri pour la promotion de Monsieur de Marseille sur la nomination du Roy de Pologne.

Toutes ces contradictions du Cardinal Altieri avec Monsieur l'Ambassadeur de France, & ces duretez à l'égard de la Couronne, ont paru si estranges à beaucoup de gens, qu'ils ont crû, & ont même publié que le Neveu regnant n'en seroit pas venu à tant d'extremitez sans avoir quelqu'un en Cour qui l'appuyast dans ses resolutions contre Monsieur d'Estrées : ils n'ont pû comprendre comment le genie d'Altieri, si éloigné de se faire aucune affaire, qu'il évita même d'en venir à une rupture ouverte avec les Colonnes quoyque sujets du Pape, ait pû se resoudre à tenir ferme si long-temps & en tant d'occasions contre le Ministre de la plus puissante Monarchie de l'Europe, & qui fait la premiere figure dans Rome : Ils ont conclu qu'il falloit necessairement qu'il y eût auprés de sa Majesté quelqu'un avec qui il entretint des intelligences secretes : Ils ont

esté même assez curieux, pour se fortifier dans leur pensée, de rechercher exactement ceux qui pouvoient estre mal affectionnez à Monsieur d'Estrées, & en ont tiré les consequences qu'ils ont voulu.

Mais toutes ces imaginations sont de vaines chimeres. Le Roy tres-Chrêtien est trop fidelement servy de tous ceux qui ont quelque part en ses affaires, pour qu'il y ait aucun auprés de sa Majesté qui puisse avoir la pensée d'exercer sa passion particuliere aux dépens des interests d'un tel Maître. Et d'ailleurs le peu de succez qu'ont eu les autres negociations a fait voir que le Cardinal Altieri n'a pas plus de complaisance pour les Ministres qui sont à la Cour de France, que pour ceux qui sont en celle de Rome; marque tres-essentielle, qu'il ne prend pas soin de les ménager.

Il faut donc avoüer que sa conduite, à l'égard de la France, a en verité quelque chose de surprenant; & que cela ne peut venir que d'une vieille habitude, comme hereditaire à la Cour

de Rome, où l'on est en possession de se promettre tout de la facilité des François, à oublier le passé, ou de la generosité qui les met au dessus de tout ce qui les peut choquer dans une Cour composée d'Ecclesiastiques.

Voilà pour ce qui regarde la France. Pour l'Espagne, si elle n'a pas eu grand sujet de se plaindre, elle n'en a pas aussi eu beaucoup de se loüer du Cardinal Altieri: on a vû ce qu'il fit, pour se défendre de faire le Pere Nitard Cardinal, en concurrence du Cardinal d'Estrées; & les grosses pensions dont il charge les Benefices vacans dans les Estats du Roy Catholique, montrent assez que son amitié n'est pas sans interest: il faut neanmoins avoüer qu'il a toûjours esté porté pour la Maison d'Autriche, têmoin sa promptitude à s'embarquer dans l'affaire de l'élection du Roy de Pologne; sa complaisance à suivre les mouvemens des Ministres Espagnols qui l'on dissuadé de s'interesser en la cause de Monsieur le Prince de Fustemberg, quoyque nommé

par sa Majesté tres-Chrêtienne, & accepté par le Pape pour le Cardinalat: enfin en toutes les conjonctures, il a montré au moins avoir apprehension de les offenser, s'il n'a pas eu la volonté de les obliger.

Les autres Souverains l'on trouvé assez reservé d'abord, lors qu'ils se sont presentez à luy, ou qu'ils l'ont voulu engager à se declarer dans les affaires sujettes à contestation; mais en le pressant vivement, ils obtenoient de luy, ce qu'ils demandoient; & ainsi ils ont emporté ce qu'ils pretendoient, sans luy en avoir obligation. C'est de cette façon qu'il en usa avec les Venitiens, sur le demêlé de la levée de la Riviere du Po, avec le Grand Duc sur l'affaire de la vallée de Chiane; avec les Genois, en celle de l'Inquisiteur de Genes; avec le Duc de Savoye, sur la difficulté de la Nonciature de Monsieur Durazzi; & même avec les Colonnes, quoyque Sujets de l'Etat du Pape, au Mariage de Mademoiselle Cesarini.

Tous ces Seigneurs ont fait voir

qu'il a ſeulement des forces pour ceux qui ſe retirent à ſa premiere reſiſtance ; & qu'il ſe rend aiſément, lors qu'il ſe voit le moins preſſé du monde, quoy qu'il puiſſe en quelque façon y aller de l'honneur de ſon miniſtere, ſur tout, aprés qu'il ne peut pas ſoûtenir. Ainſi, ſi on avoit voulu tenir ferme en France, lors qu'il entreprit de rappeller le Nonce Bargellini contre l'inclination de la Cour, où ce Prelat eſtoit beaucoup aimé, on auroit obtenu tout ce qu'on pouvoit deſirer.

Si on avoit crû devoir le preſſer pour la reſtitution de Caſtro en faveur du Duc de Parme, l'affaire ſe ſeroit terminée.

Et ſi on l'a vû plier en toutes les autres rencontres, où ſa Majeſté tres-Chrêtienne a bien voulu têmoigner qu'elle s'intereſſoit tout de bon, il ne ſera pas difficile d'en tirer ſatisfaction dans la conjoncture des affaires preſentes.

Il s'eſtoit gouverné en ſorte juſqu'à l'année 1674, que s'il avoit ne-

gligé de se faire des amis, il ne s'estoit au moins point attiré d'ennemis declarez ; s'il avoit pris peu de soin à contenter le monde, pourvû que ses interests particuliers allassent bien, parce qu'il n'avoit pas d'autre veuë dans un Pontificat de peu de durée ; ceux qui estoient mécontens s'empêchoient d'éclater par la même consideration, que cela ne pouvoit aller bien loin. D'ailleurs il entretenoit les uns de belles paroles, & supportoit les autres avec dissimulation : Outre que la conjoncture luy estoit favorable dans un temps de guerre & de rupture entre les Princes Chrêtiens, qui évitoient les occasions de se faire des affaires à Rome, ou ailleurs, en ayant assez chez eux.

De sorte que le Neveu regnant pouvoit, comme on dit, *Godere il Papato*, joüir à son aise de la Papauté, s'il n'eust donné motif universellement à tous de se declarer contre luy.

C'est ce qui arriva par un Edict qu'il fit publier & afficher touchant

les gabelles, doüanes ou dades, parce que tous ces synonymes signfient la méme chose en Italie, c'est à dire, un impost que toutes les marchandises, provisions, vivres, ou hardes payent par droit d'entrée dans les Villes.

Les Cardinaux, les Ministres des Potentats & leurs Familles ou domestiques sont exempts de ce droit d'entrée pour les choses qui leur sont necessaires, & qui leur sont adressées de dehors: Mais il y en a qui étendent cette exemption plus loin qu'elle ne va, qui abusent du privilege, qui font de petits trafics sous main, ou en faisant introduire des marchandises sous leur addresse, ou en donnant des lettres ou patentes qu'on appelle là *De Familiarité*, en vertu desquelles ceux qui en sont pourvûs joüissent du privilege, comme s'ils estoient domestiques d'un tel Ambassadeur ou d'un tel Cardinal.

Les Fermiers des Doüanes ont souvent crié contre ces abus, ont demandé des diminutions sur leur fer-

me, & ont representé le prejudice qui venoit à la chambre Apostolique de la mauvaise foy dont plusieurs Officiers des Cardinaux & des Ambassadeurs en usoient. On a pensé assez souvent à y mettre quelque ordre : Mais on n'en a point trouvé de moyen qui n'attirast des plaintes, des querelles, & bien souvent des violences contre les Officiers de la Doüane de Rome qui ont esté mal traittez, ou menacez par les Privilegiez.

Le Cardinal Altieri sur la fin de l'an 1674. voyant que l'année suivante, qui estoit l'année sainte, il y auroit extraordinairement du monde à Rome où l'on viendroit de toutes parts gaigner le Iubilé universel, & que par consequent il y entreroit plus de vivres & de marchandises qu'à l'ordinaire, voulut profiter de la Doüane, & en rehausser notablement la ferme ; Le Fermier general luy offrit une bonne somme d'argent, avec un pot de vin considerable, qu'on appelle en Italie *Paraguan-*

to, s'il revoquoit pour la même année les privileges & exemptions de toute ſorte de qualitez & conditions de perſonnes.

On vit bien-toſt un Edict fort ample, conforme à l'intention du Doüanier ; il fut affiché aux endroits ordinaires de la Ville, ſans la participation de ceux qui y eſtoient intereſſez.

Tout le College des Cardinaux, tous les Miniſtres eſtrangers, avec leurs Domeſtiques qui eſtoient dépoüillez de leurs privileges en vertu de l'Edit, ſont ſurpris d'une telle nouveauté : ils font d'abord grand bruit, ils entrent en conferences, ils s'uniſſent enſemble ; Le Cardinal Altieri ne fait miné de rien, les laiſſe crier, & remuer : Il eſt averty que Rome eſt dans une confuſion univerſelle : on le fait menacer de quelque fâcheuſe revolution, & il répond que le Pape eſt le Maiſtre chez luy : On envoye au Palais pour porter les plaintes directement à ſa Sainteté, & il empêche ſous divers pretextes, que les

envoyez ayent audience.

Les Ambassadeurs de l'Empereur, du Roy tres-Chrestien, du Roy Catholique, & de la Republique de Venise, voyant qu'il estoit si insensible à leurs premiers mouvemens, concertent d'aller ensemble en corps avec leurs Corteges à une audience extraordinaire du Pape sans dépendance du Cardinal Neveu, & à quelque prix que ce soit ils prennent resolution de se faire entendre. Ils partent tous d'un temps, ils vont au Palais de Montecavallo, ils se presentent; mais Altieri qui s'y trouvoit, estant averty de leur marche, fait fermer les portes, & tendre les chaînes des avenuës: il se plaint de cette forme nouvelle d'aller à l'audience sans que le Pape ou luy en soient advertis, que c'est une surprise, un attentat, une forme de violence, & d'une consequence tres-dangereuse à faire perdre le respect qui est dû à la personne du Pape, & au lieu auguste qui renferme un depost si sacré.

Les Ambassadeurs s'en retournent

pleins d'indignation ; font leurs assemblées entr'eux, deliberent d'attaquer le Cardinal Neveu dans la partie la plus sensible de son Nepotisme; ils prennent resolution de ne le reconnoistre plus pour rien dans les affaires de leur ministere ; de le priver de l'honneur qu'ils luy font, de luy communiquer le resultat de leurs audiences ordinaires ; enfin, de ne le regarder plus que comme au autre Cardinal particulier du College. Ils resolvent tous d'informer leurs Maistres de tout ce qu'ils ont projetté sur le demêlé ; & afin qu'il ne paroisse pas que ce soit quelque chose affectée pour contenter une passion particuliere, ou pour faire piece au Neveu, ils s'engagent de signer tous la copie de la Relation qu'ils en envoyeroient à chacun des Souverains, avec cette forme que la Relation qui passeroit en France seroit signée du Cardinal Langrave Ambassadeur de l'Empereur, du Cardinal Nitard Ambassadeur d'Espagne, & de Monsieur l'Ambassadeur de Venise ; Que celle

qu'on envoyeroit en Espagne, seroit signée du Duc d'Estrées, & des autres, Et ainsi celles qu'on feroit passer en Allemagne & à Venise. Ce fut un expedient pour éviter la difficulté de se trouver tous signez en la même Relation, ce qui ne se pouvoit faire à cause que l'Ambassadeur d'Espagne n'auroit pas voulu signer au dessous de celuy de France qui est en possession du premier lieu.

Ces choses ayant esté ainsi executées, & les Ministres ayant esté approuvez de leurs Maistres en ce qu'ils avoient resolu; Dans la premiere audience qu'ils eurent au Palais, ils remontrerent au Pape les sujets qu'ils avoient de mécontentement, les entreprises du Neveu au prejudice de leurs exemptions, les abus où il engageoit l'authorité de sa Sainteté aussi bien que sa bonté, l'iniure faite à leur caractere, & le ressentiment qu'ils estoient forcez d'en témoigner sans blesser le respect & leur devoir à l'égard du saint Siege, que leurs Maît es sçavoient bien distinguer d'avec

le mauvais gouvernement du Cardinal Altieri : Ils declarerent à sa Sainteté, qu'ils ne pretendoient pas faire violence à son inclination & à son attachement pour le même Cardinal ; mais qu'ils sçauroient bien se dispenser de dépendre de luy dans l'exercice de leur Ministere, dont il avoit montré avoir si peu d'estime par toutes ses demarches en ce qui s'étoit passé.

Le Pape tâcha de les adoucir du mieux qu'il luy fut possible ; & pour justifier l'Edit, il remontra les grands besoins de la Chambre Apostolique engagée de plus de quarante-huit Millions d'or dés son avenement au Pontificat ; Que la suspension des privileges & exemptions étoit seulement pour le temps de l'année sainte, qui engageoit encore la Chambre à des dépenses extraordinaires ; Et pour le reste, que le Cardinal Altieri & luy avoient montré leur moderation, puis qu'on n'avoit chargé l'Estat Ecclesiastique d'aucun nouvel impost sous son regne, ce qui estoit arrivé à peu de

Papes des derniers siecles.

Ces discours du Pape & d'autres semblables qui ne tendoient qu'à justifier le Neveu, n'eurent pas tout l'effet qu'il pouvoit souhaiter. Les audiences estant finies, les Ambassadeurs se retirerent chez eux sans descendre à l'appartement du Neveu, comme c'est la coûtume ; ne traiterent plus avec luy d'aucune affaire, & luy osterent le nom d'Altieri, l'appellant seulement Paluzzi dans les titres qu'ils luy donnoient lors que l'occasion se presentoit de parler de luy.

Cela continua durant quelque temps, mais le Neveu craignant les suites d'une affaire de cette nature, & voyant qu'elle luy attiroit le mépris de toute la Cour de Rome, & du peuple même qui se regle assez souvent, quand il est mécontent, sur le pied des plus Puissans pour se soûtraire à l'obeïssance ; Que les Potentats ne faisoient plus réponse à ses lettres dont il accompagnoit les Brefs de sa Sainteté ; Qu'enfin n'estant plus rien aux yeux des Grands, il devenoit

l'objet de la risée du peuple, ou de la compassion de ceux qui estoient à luy. Il fit établir une Congregation de Cardinaux non suspects, pour aviser aux moyens de donner satisfaction aux Ministres estrangers, en sauvant son honneur autant que faire se pourroit.

Ie puis dire en passant, qu'on remet d'ordinaire à des Congregations les affaires qu'on veut tirer en longueur, & ie n'ay pas veu qu'elles ayent iamais rien terminé. Elles sont composées de gens qui affectent la neutralité, mais qui naturellement sont toûjours plus portez pour celuy qui les a commis: Si quelqu'un d'eux vient à absenter, cela va à des mois entiers pour le rassembler; & si la mort ou quelque accident en emporte bien loin quelqu'un, il faut du temps pour convenir d'un autre en sa place qui soit au gré des parties; enfin, le Pontificat expire d'ordinaire avant qu'ils ayent rien conclu, pour facile que soit la matiere sur laquelle ils sont deputez.

Celle qu'Altieri ordonna pour la satisfaction des Ambassadeurs proposa plusieurs partis ausquels ils n'acquiescerent point ; Lors qu'on proposa la revocation de l'Edit, ils dirent que cela ne pouvoit entrer en ligne de compte pour leur satisfaction, puis que le Pape la devoit à sa iustice, & que quand même il ne l'auroit pas revoqué, il se trouveroit peu d'Officiers de Gabelle qui osassent en entreprendre l'execution contre les Ministres.

En effet, soit que les Doüaniers eussent ordre du Palais de surseoir à le faire executer, soit qu'ils craignissent quelque mauvais traittement, ils n'innoverent rien en matiere des exemptions : Et un iour qu'on avoit envoyé certaines bâles ou caisses au Cardinal Sforza, les Voituriers estans allez les décharger & consigner à la Doüane, son Eminence se choqua qu'on ne les luy envoyoit pas assez promptement, elle alla en personne à la Doüane, & les fit enlever avec menaces contre les Commis du Pape, sans au-

cune reflexion de la part du Palais à ce qui s'estoit passé.

Dans le temps que la Congregation travailloit à ménager quelque accommodement, les Ambassadeurs concertoient entr'eux sur les moyens de relever toûjours davantage leurs pretentions, & de mortifier le Neveu; non seulement ils ne traittoient point avec luy, mais encore, s'ils le rencontroient par la Ville, ils ne faisoient pas arrester leurs carosses, comme c'est la coûtume, & passoient outre sans compliment ny ceremonie. De sorte que le Cardinal Altieri estant sorty un iour pour faire quelque visite, & s'estant apperceu de loin, que le carosse de l'Ambassadeur de France venoit, il fit promptement oster les houppes à ses chevaux, afin de passer *incognito*, & ainsi d'éviter la confusion de voir passer l'Ambassadeur sans recevoir de luy la civilité ordinaire.

Ce qui le surprenoit davantage estoit la fermeté de tous les Ministres unis à le traverser dans un temps où

les Princes leurs Maiſtres eſtoient ſi vigoureuſement aux mains les uns contre les autres, il ne pouvoit du tout comprendre comment l'Ambaſſadeur de l'Empereur & celuy d'Eſpagne demeuroient ſi fortement attachez à ſeconder celuy de France qui eſtoit plus irrité qu'aucun, & qui portoit plus hautement l'affaire.

Il laiſſa quelque temps dormir ce demeſlé pour voir s'ils ſe laſſeroient, mais s'appercevant qu'il ne gagnoit rien par cette voye, il travailla ſous main à détacher de ſa partie les Cardinaux de Heſſe & Nitard; ils demanderent du temps pour faire ſçavoir à Madrit & à Vienne les propoſitions qu'on leur faiſoit, & pour avoir là-deſſus les ſentimens de leurs Princes, qui avoient fait leur affaire propre du demêlé. Cependant la choſe eſtant entrée en negociation de part & d'autre, on les vit plier tout d'un coup, & ſe rendre aux propoſitions d'un accommodement qu'ils avoient conteſtées, & où ils ne trouvoient autre avantage, au moins qui ait éclaté,

éclaté, qu'une foible protestation du Cardin. Altieri, de n'avoir iamais eu en pensée de les choquer, avec déplaisir de ce qui s'estoit passé, ce qu'il fit dans une visite, qui luy fut renduë par les Ambassadeurs de l'Empereur & d'Espagne où ils le reconnurent pour Neveu du Pape, & traiterent avec luy en cette qualité.

Ils ne firent pas cette démarche sans communiquer leur resolution à Monsieur l'Ambassadeur de France & à celuy de Venise, il ne leur fut pas difficile d'attirer celuy cy à leur party, qui pouvoit bien legitimement se payer d'une satisfaction dont les deux autres estoient contents : mais Monsieur le Duc d'Estrées les laissa faire, & leur dit que son Maître avoit d'autres pretentions & d'autres motifs de n'estre pas content de la conduite d'Altieri, que quand même la satisfaction qu'ils acceptoient seroit suffisante pour reparer ce qui s'estoit passé ensuite de l'Edit, (ce qu'il avoit neanmoins de la peine à se persuader) il ne pourroit l'agréer sans qu'on

luy donnaſt les autres ſatisfactions que le Roy pretendoit luy eſtre deuës.

On a pû penetrer par quelle politique les Miniſtres d'Eſpagne ſe relâcherent ſi ſubitement de leurs pretentions, vû qu'ils ont l'eſtime de ne démordre pas facilement, & d'eſtre plus fermes que les François, ſur tout en matiere de reſſentiment ou de vengeance. On n'a point pû remarquer le fin de ce changement apres des declarations tellement ouvertes & éclatantes. Tout ce qu'on en peut dire eſt, qu'ils voulurent faire leur Cour de cette affaire par une complaiſance aſſez baſſe, & en laiſſant là le Duc d'Eſtrées.

Quelques perſonnes ont voulu dire, ſans aucun fondement, que le Cardinal Altieri gagna les Eſpagnols en leur faiſant eſperer de les aſſiſter ſous main dans l'entrepriſe du recouvrement de Meſſine, ou qu'au moins ils ſe rendirent aiſément à luy, afin de gagner la faveur du Pape en cedant à Altieri : ils ont crû embaraſſer Monſieur le Duc d'Eſtrées & le mettre

dans le tort, en publiant que la Nation Françoiſe n'eſt iamais contente, qu'elle inquiette toute la terre, & qu'elle ſe rend inſupportable en tous les lieux où elle peut prendre quelque pied. Voilà ce qu'ils inſpirent aux Italiens, qui ſont neantmoins revenus de ces ſortes de fauſſes impreſſions, & qui reconnoiſſent par un aveu aſſez univerſel aujourd'huy à Rome & dans les autres Cours, que les François ne furent iamais plus moderez & plus ſages qu'ils le ſont à preſent, & que ce que les Eſpagnols appellent inquietude, eſt paſſé en vigueur & en conſtance à ſoûtenir leurs entrepriſes fondées ſur la raiſon. Ce qui fait dire aux Italiens en ce temps dans leur langue, que *Sono morti i matti Franceſi, e tutti i ſavii Spagnuoli.* Que tous les fous François ſont morts, & tous les ſages Eſpagnols.

On en voit des preuves par les effets qu'un Regne ſi ſage produit par tout, par la haute reputation du gouvernement, & particulierement dans

la conduite que le Roy à tenuë à Rome depuis quelque temps où cette Cour là s'apperçoit qu'il n'y a plus rien à gagner avec les François par la maxime qu'on avoit ſuivie autrefois de les laſſer par la longueur du temps, & ainſi de profiter de leur impatience naturelle.

C'eſt ce qui reduit le Cardinal Altieri à plier, à ſe recommander, à employer des interceſſeurs auprés de ſa Majeſté dans les affaires preſentes, dont on ſe peut promettre toutes ſortes de bons ſuccés pour peu que le Pape vive, & quand il viendroit à manquer, cela fera toûjours un grand coup pour la ſatisfaction de ſa Majeſté dans une Cour, qui ſe gouverne entierement par l'exemple, & qui en toutes ſes deliberations les plus importantes regarde toûjours à ce qui s'eſt fait par le paſſé.

CHAPITRE V.

De la Conduite des Cardinaux, & des Miniſtres, & du pied ſur lequel ils ſont en Cour de Rome.

J'Avois fait deſſein de continuer mes reflexions ſur la conduite du Cardinal Altieri; mais dans le temps que ie penſois à ſuivre ſes démarches, la mort du Pape Clement X. qui fait changer de face toute la Cour Romaine a mis auſſi ce Cardinal & ſes affaires dans une ſituation differente de celle où il eſtoit auparavant: En ſorte que le premier deſſein qui regardoit des choſes qui ne ſont plus de ce temps, ſeroit inutile & ne peût plus s'executer.

Cela m'oblige de tourner la veuë ſur ce qu'il y a de plus remarquable, à mon avis, dans la Cour Romaine en tout temps, & ſur tout durant le Siege vacant. Ce ſera un divertiſſement plein d'inſtruction pour ceux, ou qui

y ont passé quelque temps sans reflexion à ce qui s'y fait, comme il arrive à bien du monde.

Cette Cour, comme nous avons dit, est composée de Cardinaux & de Ministres.

Les Cardinaux se peuvent diviser en certain nombre de partis qui ont leurs Chefs.

Les Ministres se divsent en Domestiques & Estrangers.





LISTE DES CARDINAUX, Suivant les Factions en cette année 1676.

Premiere Division des Cardinaux.

I. La Faction Barberine, ou la Faction du vieil College.

1. FRANÇOIS BARBERIN, Neveu du Pape Vrbin VIII, Florentin; Evêque d'Ostie, Vice-Chancellier de la sainte Eglise Romaine, Doyen du sacré College, promû en 1623.

2. Vlderic Carpegna d'Vrbin Evêque de Porto 1633.

3. Iules Gabrieli, Romain, Evêque de Sabine 1641.

4. Cesar Facchinetti, Bolognois, Evêque de Palestrine. 1643.

5. Charles Rossetti, Ferrarois,

Evêque de Faenza, premier Cardinal, Prêtre, 1643

4. Charles Barberin, Romain, de la Creation d'Innocent X. 1653

---

2. *La Faction d'Innocent X. appellée l'Esquadron volant.*

Nicolas Ludovisio Bolognois, Grand Penitencier, 1645
Alderan Cibo des Princes de Massa de Carrara. 1645
Benoist Odescalchi, de Come au Duché de Milan, 1645
Louis Homodei Milanois, 1652
Pierre Ottoboni Venitien. 1652
François Albrizi de Gatene en Romagne, 1655
Decius Azzolini, de Fermo en la Marque, 1654

Ils sont tous de la creation d'Innocent X.

3. *Faction appellée la Faction des Chigi.*

FLavius Chigi Sienois Chef, Neveu d'Alexandre VII. 1657
Ierôme Bonvisi Luquois, 1657
Antoine Bichi Sienois, 1657
Iacques Franzone Genois, 1658
Pierre Vidoni Cremonois, 1660
Gregoire Barbarigo Venitien, Evêque de Padouë, 1660
Ierôme Boncompagni Bolognois, Archevêque de Bologne. 1664
Alfonse Litta Milanois Archevêque de Milan, 1664
Nerius Corsin, Florentin, 1664
Charles Bonnelli, Romain, 1664
Celius Picolomini Sienois, Archevêque de Sienne, 1664
Charles Caraffa Napolitain, 1664
Iean Nicolas Conti Romain, Evêque d'Ancone. 1664
Iean Savelli Romain, idem.
Iacques Nini Sienois, idem.
Iules Spinola Genois, 1666

Innigo Caraccioli Napolitain, Archevêque de Naples. 1666
Iean Delphini Venitien, Patriarche d'Aquilée, 1667
Sigismond Chigi Sienois, 1667

Ils sont tous de la creation d'Alexandre VII. à la reserve de Sigismond Chigi qui est de celle de Clement IX.

---

4. *Faction des Rospigliosi.*

IAcques Rospigliosi de Pistoie Neveu de Clement IX. Chef de party. 1667
Charles Cerri Romain, Evêque de Ferrare, 1669
Lazare Pallavicini Genois, idem.
Nicolas Acciaioli Florentin, idem.
Bonacorse Bonacorsi de Macerata en la Marque, idem.
Felix Rospigliosi de Pistoie. 1673

Ils sont tous de la creation de Clement IX. à la reserve de Felix Rospigliosi, qui est de Clement X.

5. *Faction d'Atieri.*

PAluzze Paluzzi dit Altieri Romain, Camerlingue Neveu adoptif de Clement X. Chef de party. 1664.
Camille Maſſimi Romain. 1670.
Gaſpar Carpegna Romain. 1670.
Vincent Marie Vrſin de Gravina Romain. 1672.
Federic Colonna Baldeſchi, Piruſin. 1673.
François Nerli Florentin Archevêque de Florence. idem.
Ierôme Gaſtaldi, Genois. idem.
Ierôme Caſanata Napolitain. idem.
Pierre Baſadonna Venitien. idem.
Alexandre Creſcentio, Romain. 1675.
Galeazze Mareſcotti, Bolognois. id.
Bernardin Rocci, Romain. idem.
Marius Albritij Napolitain. idem.
Fabrice Spada, Romain. idem.
Philippe Thomas Houvard de Norfolk, Anglois. idem.

Ils sont tous de la creation de Clement X. à la reserve de Paluzzi leur Chef, qui est d'Alexandre VII.

---

6. *Factions des François.*

VIrginie Vrsin Romain, Comprotecteur de France, Protecteur de Pologne & de Portugal, de la creation d'Vrbin VIII. 1641.

Ierôme Grimaldi Genois, Archevêque d'Aix, de la même creation. 1643.

Iean François Paul de Gondi, de Rets François, de la creation d'Innocent X. 1652.

François Maldachini de Viterbe, de la creation d'Innocent X. 1647.

Emmanuel Theodose de Boüillon François, de la creation de Clement IX. 1669.

Cesar d'Estrées, François, Evéque de Laon, de la creation de Clement X. 1671.

Pierre Bonsi Florentin, Archevéque de Narbonne, de la creation de Clement X. 1672.

7. *Factions des Espagnols.*

LAurent Raggi Genois, de la creation d'Innocent X. 1647.
Charles Pio Ferrarois, de la creation d'Innocent X. 1654.
Federic Lantgrave de Hesse, de la même creation. 1652.
Paschal d'Arragon Archevêque de Tolede, Espagnol; de la creation d'Alexandre VII. 1660.
Louys de Porto Carrero, Espagnol. de la creation de Clement IX. 1669.
Bernard Gustave de Baden Allemand, Abbé de Fulden, de la creation de Clement X. 1671.
Iean Everard Nitard Allemand, Iesuiste, Confesseur de la Reine Regente d'Espagne. 1672.

Voilà sept factions presentement dans le sacré College qui ont toutes leurs interests differents, à moins que par quelque politique elles ne s'unissent, comme il arrive assez souvent

dans les Conclaves. On y en ajoûteroit une huictiéme, sçavoir celle des Florentins, autrement Toscans; Mais elle n'a point aujourd'huy de Chef n'y ayant point de chapeau dans la maison de Medicis; de sorte qu'ils se jetteront dans divers partis.

Ils ont esté presque toûjours unis aux Espagnols, à cause que la protection d'Espagne estoit attachée aux Cardinaux de Medicis.

Seconde division des Cardinaux.

On peut encore diviser les Cardinaux en Papables & non Papables.

Les Cardinaux Papables sont ceux qui ont toutes les qualitez requises ordinairement pour estre Pape, & qui n'ont pas celles qui excluent un homme du Pontificat.

Les qualitez requises ordinairement pour estre Pape, sont les bonnes mœurs, au moins les apparences d'une vie pieuse & Religieuse, la conduite prudente & sage, exempte d'extravagances & d'emportemens.

2. L'âge avancé qui passe au moins cinquante cinq ans, ou bien une complexion dont on ne puisse apprehender un trop long regne, ou de trop vigoureuses resolutions, parce qu'on est bien aise qu'un Pape s'applique à vivre, ou comme dit l'Italien, *Attenda à vivere e lasci vivere* & qu'il n'en puisse arriver comme d'Alexandre VI. & de Iules II. qui remuerent tout & se mirent à la teste des troupes pour appuyer leurs entreprises en broüillant les Princes.

3. Les parens d'un genie doux & accommodant, pour éviter les inconvenients du Pontificat d'Alexandre VI, de Paul IV. & de plusieurs autres; car on sçait les menées du Duc de Valentinois fils du premier, & les mauvaises actions des Caraffes Neveux du second. Ce point est aujourd'huy tres-essentiel pour rendre un homme Papable, depuis que les Neveux ont pris tant d'autorité pour gouverner & disposer de tout sous le Pontificat de leurs

Oncles. De ſorte que quand on propoſe quelqu'un pour eſtre Pape on jette auſſi-toſt les yeux ſur les parens, & l'on en examine pour ainſi dire plus ſoigneuſement la vie que du Cardinal propoſé. C'eſt ce qui empêcha le Cardinal Bonviſi, homme, d'ailleurs tres-Papable, d'arriver au Thrône Pontifical, parce qu'on craignoit de voir regner Monſieur Bonviſi ſon neveu dont l'humeur hautaine, fiere, arrogante, & peu ſociable, eſtoit en averſion à toute la Cour. On conſidere auſſi le nombre des parens à cauſe que beaucoup de gens autour d'un Pape épuiſent les treſors de la chambre Apoſtolique, & ruinent l'Eſtat Eccleſiaſtique (deja endebté de plus de cinquante millions d'écus Romains) pour bâtir des Palais, achepter des Eſtats, & s'eriger en Princes.

Les qualitez qui excluent un homme du Pontificat ſe deduiſent enſuite en conſiderant les Cardinaux non Papables.

Les Cardinaux non Papables ſont

ceux qui ont quelque qualité qui les excluë du Pontificat.

Ces qualitez sont essentielles, ou accidentelles.

Les essentielles sont attachées, ou à leur personne ou à leur caractere comme, d'stre nez Princes, ou d'une maison souveraine: Cette consideration est forte; parce qu'il est à craindre que si on faisoit Pape un Cardinal Prince il n'allienast le Patrimoine de saint Pierre & le demembrast pour en investir quelqu'un de sa maison; qu'il ne sortit de sa neutralité qu'un Pere commun doit garder avec tous les Princes Chrêtiens, estant difficile qu'un Pape né Prince n'ait des engagemens par les liaisons du sang & par les interests de sa Maison. Il faut ajouster à cela que les Cardinaux & Prelats ont sujet de craindre qu'un Pape né Prince ne les traitast trop de haut en bas, & les méprisast.

Vne autre qualité qui rend un Cardinal non Papable, c'est d'estre promeu à la nomination de quelque

Couronne ſur tout de celle de France ou d'Eſpagne à cauſe que s'il devenoit Pape, il ſeroit obligé par reconnoiſſance de dépendre beaucoup des ſentimens de celuy à qui il ſeroit redevable de ſa fortune.

Il faut dire le même d'un Cardinal qui eſt dans la faction de France ou d'Eſpagne, ou qui eſt natif d'Eſpagnol ou François, la même raiſon l'exclud du Pontificat. Ie n'apporte pas les exemples qui pourroient établir davantage la verité de ces maximes.

On ſçait tout fraîchement que Vidoni ne fut pas Pape dans le dernier Conclave parce qu'il avoit eſté fait Cardinal à la nomination du Roy de Pologne Iean Caſimir qui s'eſtoit retiré depuis en France, ce qui faiſoit par conſequent ombrage aux Eſpagnols & à Chigi uny avec eux, quoy qu'il fuſt & Italien & de la creation d'Alexandre VII. Oncle de Chigi.

Cela ſert pour eſtablir la ſeconde maxime, & pour la premiere on a veu que la Maiſon de la Roucre a eſté

Souveraine dans l'Estat Ecclesiastique parce qu'elle a eu deux Papes de sa famille. On sçait que la Maison de Medicis s'est renduë puissante au point où elle est par l'appuy des Papes de sa Maison.

Les qualitez accidentelles qui excluent du Pontificat sont en grand nombre ; mais elles se reduisent à peu prés à celles qui sont contraires aux qualitez qui rendent un homme Papable, comme les mœurs, la conduite, l'âge, les parens. Le Cardinal Toschi ne fut pas fait Pape à cause qu'il estoit trop libre en paroles, & qu'il en avoit presque toûjours en bouche une certaine qui n'estoit pas d'un homme de son caractere, quoy qu'elle soit fort ordinaire aux Italiens & sur tout aux Lombards.

Pour l'âge, outre qu'en Italie on y regarde fort pour toutes les charges, on y a encore un égard particulier pour le Pontificat ; à cause des consequences où tire cette maxime ; pour la gravité, pour la reverence & veneration, pour l'autorité & mille au-

tres considerations qui sont attachées à la vieillesse.

Pour les parens on a l'exemple des enfans mal-instruits du grand Pontife Heli qui causerent le scandale dont l'Ecriture fait mention par leur avarice & gourmandise, & attirerent la malediction de Dieu sur eux & sur leur Pere. Ie ne touche pas aux exemples modernes des Neveux qui en usent de la même façon.

Il y a sur ce pied mille reflexions à faire sur les qualitez plus éloignées qui bien souvent ne rendent pas moins un Cardinal exclus du Pontificat, car on deterre tout à Rome, comme s'il a choqué par sa conduite les François ou les Espagnols, ou ceux qui ont plus de voix à élire le Pape, s'il est partial pour quelqu'un, & mille autres considerations.

Aprés avoir consideré en general les Cardinaux selon les differentes factions, & les qualitez qui les peuvent faire aspirer au Pontificat, ou les en exclure: mon dessein estoit d'exposer aux curieux une

troisiéme division des Cardinaux, dont le sacré College est presentement composé, qui peuvent aspirer à la Thiare, ou qui ne le peuvent pas, faisant voir en particulier les qualitez d'un chacun d'eux, lesquelles les rendent dignes, ou excluent de ce souverain Degré. Mais quelques considerations particulieres jointes à l'instance de quantité d'honnestes gens, aux prieres desquels ie n'ay pû resister, sont la cause que ie détache cet Ouvrage de ce present Volume, vous promettant de vous le donner au premier iour, avec l'intrigue des Ministres des Couronnes.

